



Bureau du surintendant des institutions financières Aperçu des constatations de la Consultation sur les questions actuarielles

À l'automne 2006, le BSIF a retenu les services de *The Strategic Counsel*, une entreprise de recherche indépendante, pour qu'elle procède à une consultation à titre confidentiel auprès des sociétés d'assurances afin de capter leur perception à l'égard du marché des assurances actuel, de l'ensemble du BSIF et, plus particulièrement, du travail de la Division de l'actuariat du BSIF.

Depuis 1998, le BSIF fait régulièrement effectuer des consultations auprès d'intervenants clés des institutions financières pour évaluer son efficacité et remplir son engagement à s'améliorer constamment. La consultation sur les questions actuarielles a consisté en une série d'entrevues individuelles confidentielles avec des membres de la direction et des professionnels constituant un échantillon représentatif des sociétés d'assurance-vie et d'assurances multirisques que règlemente le BSIF.

The Strategic Counsel a procédé au choix des participants qui constitueraient l'échantillon final et a mené les entrevues indépendamment du BSIF. Le rapport fait le résumé des réponses recueillies. Le BSIF n'a pas accès aux réponses d'une organisation donnée ni aux dossiers d'entrevue.

Voici les principales constatations qui se dégagent de la consultation sur les questions actuarielles.

- Le BSIF est perçu comme participant activement aux tribunes sur les questions actuarielles.
- Le BSIF est perçu comme entretenant de bons rapports avec l'Institut canadien des actuaires (ICA).
- Les employés du BSIF qui traitent des questions actuarielles ont été très bien cotés en ce qui a trait à leurs connaissances de domaines importants tels que la législation et les lignes directrices du BSIF ainsi que les normes canadiennes de pratique de l'ICA.
- Le BSIF a reçu une évaluation très favorable à l'égard de la clarté de ses lettres de recommandations et de l'utilité de ses directives.

En règle générale, le BSIF est perçu comme s'acquittant efficacement de son mandat, mais certains points à améliorer ont été soulevés, soit :

- Améliorer la capacité du BSIF à faire face aux questions actuarielles émergentes.
- Donner plus de rétroaction aux sociétés d'assurances sur la qualité et le contenu des rapports qu'elles sont tenues de produire.
- Publier en temps opportun le Mémoire à l'intention de l'actuaire désigné.
- Communiquer davantage avec le secteur des assurances au sujet des efforts du BSIF sur la scène internationale.
- Uniformiser le traitement du BSIF à l'égard des sociétés de diverses tailles.
- Rehausser le niveau d'expertise du personnel qui traite des questions actuarielles et augmenter l'effectif.

Le BSIF apprécie la rétroaction ouverte qu'il a reçue grâce à cette étude. Le BSIF est à mettre au point un plan d'action en vue d'améliorer les points soulevés et informera le secteur des assurances des progrès réalisés en ce sens. Le BSIF aura recours à d'autres consultations pour évaluer son efficacité de façon globale et celle des mesures prises en réponse aux points à améliorer.

Le BSIF est le principal organisme de réglementation des institutions financières fédérales et des régimes de retraite de compétence fédérale. Le BSIF a pour mandat de protéger les droits et les intérêts de déposants, des souscripteurs, des participants des régimes de retraite et des créanciers des institutions financières. Il lui incombe de promouvoir et d'administrer un cadre de réglementation qui contribue à la confiance du public à l'égard d'un système financier concurrentiel.

Pour de plus amples détails sur la méthodologie de la recherche, veuillez communiquer avec Margaret Percy de la Division des communications et des affaires publiques du BSIF au 613-993-0577. Pour en savoir davantage sur les résultats de l'étude, veuillez communiquer avec Allan Brender de la Division de l'actuariat du BSIF au 416-952-1323.



The Strategic Counsel

This report is also available in English.

Numéro de référence de la demande :
59017-060013

Date d'attribution du marché :
2006.07.02

RAPPORT DE CONSULTATION SUR LES QUESTIONS ACTUARIELLES

présenté au
Bureau du surintendant des institutions
financières (BSIF)

Le 8 février 2007

Gregg, Kelly, Sullivan & Woolstencroft:
The Strategic Counsel

www.thestrategiccounsel.com

21, avenue St. Clair Est
Bureau 1100
Toronto (Ontario)
M4T 1L9
Tél. : 416-975-4465
Télec. : 416-975-1883

60, rue George
Bureau 205
Ottawa (Ontario)
K1N 1J4
Tél. : 613-236-0296
Télec. : 613-236-1290

Sommaire / Executive Summary

- En 2006, le BSIF a attribué un marché à l'entreprise de recherche indépendante *The Strategic Counsel* pour qu'elle procède à une consultation auprès des intervenants des sociétés d'assurances fédérales dans le but de capter la perception de ces derniers à l'égard du BSIF et du marché des assurances actuel. *The Strategic Counsel* a procédé au choix des participants qui constitueraient l'échantillon final, a communiqué avec eux et a procédé aux entrevues indépendamment du BSIF.
- La consultation consiste en 64 entrevues individuelles confidentielles menées auprès d'actuares désignés (AD), de chefs de la direction (CD), de chefs des services financiers (CSF), d'actuares-conseils (assurance-vie seulement), de vérificateurs externes (VE), de membres de la haute direction de l'Institut canadien des actuares (ICA) et de présidents des comités consultatifs actuariels du BSIF.
- Les constatations portent sur la perception des participants à l'égard du BSIF en ce qui touche :
 - la visibilité du Bureau au sein de la collectivité des assurances;
 - l'efficacité avec laquelle le BSIF s'acquitte de son mandat;
 - les points forts et les points à améliorer;
 - le rendement du Bureau sur plusieurs questions par rapport à celui des organismes de réglementation des É.-U. et du R.-U.
- In 2006 OSFI commissioned *The Strategic Counsel* as an independent research firm to undertake a process of consultation with participants of federally regulated insurance companies, in order to explore perceptions of OSFI and the current insurance marketplace. The final sample of participants was selected, contacted and interviewed by *The Strategic Counsel* independently of OSFI.
- The consultation comprised a series of 64 confidential one-on-one interviews with Appointed Actuaries (AA), CEOs, CFOs, consulting actuaries (Life only), external auditors, top officers of the Canadian Institute of Actuaries (CIA) and OSFI's Actuarial Advisory Committee Chairs.
- The findings cover perceptions of OSFI as they pertain to its:
 - Profile within the insurance community;
 - Strengths and opportunities for improvement;
 - Effectiveness in carrying out its mandate; and
 - Performance as compared with U.S. and U.K. regulators on several issues.

Table des matières

Section	Page
Partie I Objectifs et méthodologie de la recherche	4
Partie II Contexte et connaissance	10
Partie III Visibilité et communications du BSIF	15
Partie IV Impressions générales sur le BSIF	30
Partie V Efficacité du BSIF dans des domaines particuliers	47
Partie VI Lignes directrices et instructions du BSIF de nature actuarielle	76
Partie VII Relations du BSIF auprès de l'ICA	88
Partie VIII Activités du BSIF sur la scène internationale	98
Partie IX Risques et défis relatifs aux questions actuarielles	107
Partie X Perceptions générales et recommandations à l'endroit du BSIF	110

Partie I : Objectifs et méthodologie de la recherche

Contexte

- ◆ À titre de principal organisme de réglementation des sociétés d'assurances fédérales, le BSIF entretient des liens étroits avec les participants de ces sociétés et les professionnels qui agissent en leur nom afin de s'acquitter de son mandat.
- ◆ En 2006, le BSIF a chargé *The Strategic Counsel*, un cabinet de recherche indépendant, de procéder à une consultation auprès de ces intervenants dans le but de savoir ce qu'ils pensent du BSIF et du marché des assurances actuel. La consultation s'est déroulée sous forme d'entrevues individuelles confidentielles avec des actuaires et des professionnels qui constituaient un échantillon représentatif des sociétés d'assurances que réglemente le BSIF.

Objectifs

- ◆ La consultation vise principalement à dresser un bilan global du rendement du BSIF à titre d'organisme de réglementation des sociétés d'assurances fédérales et à recenser les défis qu'il doit relever dans le cadre de son mandat.
- ◆ Plus précisément, il s'agit de mieux connaître les perceptions à l'endroit du BSIF quant à :
 - sa visibilité auprès de la collectivité des assureurs;
 - ses points forts et les possibilités d'amélioration;
 - l'efficacité avec laquelle il s'acquitte de son mandat;
 - son rendement par rapport à celui des organismes de réglementation des É.-U. et du R.-U. au sujet de plusieurs questions.

Méthodologie

Entrevues individuelles

- ◆ Les constatations énoncées dans le présent rapport découlent d'entrevues individuelles qui ont été réalisées d'octobre à décembre 2006.
- ◆ Au total, 64 entrevues individuelles ont été menées auprès d'actuares désignés (AD), de chefs de la direction (CD), de chefs des services financiers (CSF), d'actuares-conseils (assurance-vie seulement), de vérificateurs externes (VE), de membres de la haute direction de l'Institut canadien des actuares (ICA) et de présidents des comités consultatifs actuariels du BSIF.
- ◆ Le BSIF a remis à *The Strategic Counsel* une liste de sociétés d'assurances qui renfermait des informations clés permettant de communiquer avec les AA, les CD, les CSF et les VE. Il a également fourni des renseignements similaires dans le cas des membres de la haute direction de l'ICA, des actuares-conseils (assurance-vie seulement) et des présidents des comités consultatifs actuariels du BSIF.
- ◆ L'échantillon aux fins des entrevues a été constitué à partir de ces listes. Indépendamment du BSIF, *The Strategic Counsel* a choisi l'échantillon final des participants, communiqué avec ces derniers et fait passer les entrevues. Les entrevues étant confidentielles, le BSIF ne sait pas qui a été interviewé.
- ◆ Le BSIF avait proposé des cibles quant au nombre d'entrevues à réaliser par « type de participant » (voir le tableau ci-contre), et ces cibles ont été atteintes.

Type de participant	Nombre d'entrevues réalisées		
	Vie	Multirisques	Total
Actuares désignés (AD)	16	16	32
Chefs de la direction (CD)	4	3	7
Chefs des services financiers (CSF)	4	4	8
Vérificateurs externes (VE)	4	4	8
Actuares-conseils – Vie	5	s.o.	5
Membres de la haute direction de l'ICA	s.o.	s.o.	2
Présidents de comités consultatifs actuariels du BSIF	1	1	2
Total	34	28	64

Méthodologie (*suite*)

- ◆ Les entrevues ont été menées en personne ou par téléphone (à la demande du participant ou sur la base de son origine géographique), et elles duraient en moyenne 45 minutes.
 - Avant la tenue des entrevues, on a fait parvenir un guide aux participants éventuels, ce qui leur a permis de prendre connaissance des questions et, au besoin, de conférer avec leurs collègues.
- ◆ Des 64 entrevues menées, 54 se sont déroulées en anglais, et les 10 autres, en français.
- ◆ Dans le présent rapport, les expressions abrégées ci-après servent à décrire divers sous-groupes de l'échantillon total :

- « **Total** » – désigne la totalité des 64 participants à la consultation.
- **TYPE DE PARTICIPANT**
- « **Actuaires désignés** » – s'entend de l'échantillon total des actuaires désignés.
- « **Chefs de la direction / chefs des services financiers / vérificateurs externes** » – désigne l'ensemble des chefs de la direction, des chefs des services financiers et des vérificateurs externes.
- « **Autres** » – désigne les actuaires-conseils, les membres de la direction de l'ICA et les présidents de comités consultatifs actuariels du BSIF.
- **DOMAINE DE PRATIQUE**
- « **Vie** » – désigne les participants qui ont été déterminés au préalable comme étant des représentants des sociétés d'assurance-vie et comprend : les actuaires désignés, les chefs de la direction, les chefs des services financiers, les vérificateurs externes, les actuaires-conseils et le président du comité consultatif actuariel de l'assurance-vie du BSIF.
- « **Multirisques** » – désigne les participants qui ont été déterminés au préalable comme étant des représentants des sociétés d'assurances multirisques et comprend : les actuaires désignés, les chefs de la direction, les chefs des services financiers, les vérificateurs externes et le président du comité consultatif actuariel des assurances multirisques du BSIF.

Méthodologie (*suite*)

APPROCHE ANALYTIQUE :

- ◆ Pour chacune des questions fermées, on a fait appel à deux approches analytiques.
 - La première se fonde sur l'échantillon total des participants et le sous-échantillon « Actuaire désigné » (voir « Type de participant » à la page précédente).
 - Dans le cas de cette approche, les résultats correspondant aux groupes « Chefs de la direction / chefs des services financiers / vérificateurs externes » et « Autres » ne sont pas présentés séparément, vu le trop faible nombre de participants ayant répondu à chacune des questions.
 - La seconde est fondée sur le « Domaine de pratique » (se reporter à la page précédente).
 - Il est à noter que le nombre total de participants des deux catégories qui composent le « Domaine de pratique » n'égale pas le nombre total de participants à la consultation ($n = 64$) : la somme des catégories « Vie » et « Multirisques » est égale à 62 participants. Cela s'explique par le fait que le groupe « Membres de la haute direction de l'ICA » n'a pas été réparti selon le domaine de pratique, et n'est donc pas inclus dans cette analyse.

Méthodologie (*suite*)

REMARQUE AU SUJET DES NON-RÉPONSES

- ◆ Dans le cas d'un certain nombre de questions, une proportion considérable de participants ont estimé ne pas avoir suffisamment de connaissances pour pouvoir exprimer une opinion.
- ◆ Dans ces cas, les résultats ont été recalculés afin d'exclure les participants qui ont répondu « Ne sais pas » ou qui n'ont pas donné de réponse.
- ◆ Lorsqu'un nouveau calcul a été effectué, cela est indiqué dans le graphique correspondant.

REMARQUE AU SUJET DES ÉCHANTILLONS DE PETITE TAILLE

- ◆ **Les échantillons constitués aux fins de la présente consultation sont relativement de petite taille.**
- ◆ La petite taille des échantillons ne permet qu'une analyse limitée des sous-groupes. Cependant, lorsqu'il existe des différences statistiquement significatives ou uniformes d'un thème à l'autre, elles sont indiquées.
- ◆ Sauf indication contraire, les constatations figurant dans le présent document sont constantes pour l'ensemble des intervenants.
- ◆ En raison de problèmes d'arrondissement découlant de la petite taille des échantillons, les totaux de certains graphiques peuvent ne pas correspondre à 100 %.

REMARQUE AU SUJET DE LA SIGNIFICATION

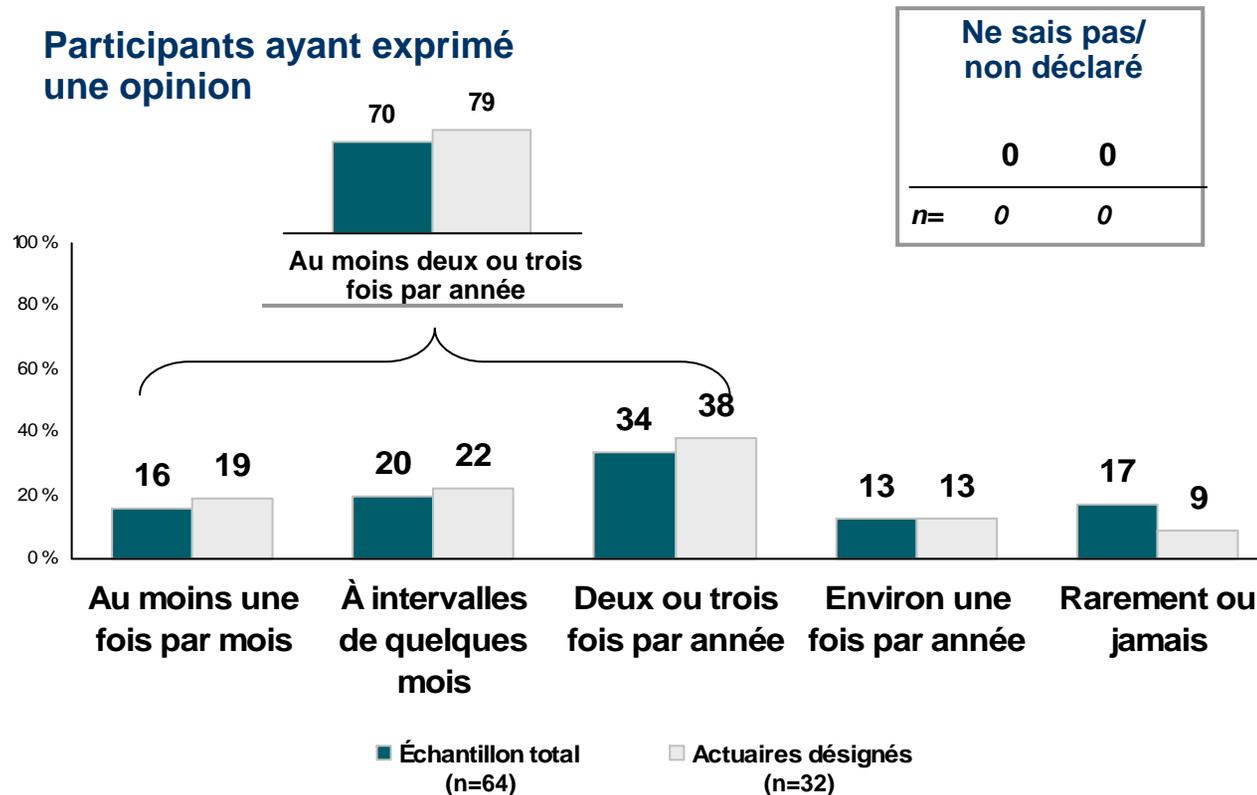
- ◆ Les différences significatives observées entre les groupes sont fondées sur des niveaux de confiance de 95 %.
- ◆ Lorsqu'une différence est qualifiée de « marginale », cela signifie qu'elle est significative à un niveau de confiance de 90 %.

Partie II – Contexte et connaissance

Q.1 À quelle fréquence communiquez-vous (p. ex. rencontres, correspondance par courriel, entretiens téléphoniques) avec le BSIF au sujet de questions actuarielles?

La majorité des participants déclarent communiquer régulièrement avec le BSIF au sujet de questions actuarielles.

Fréquence des communications

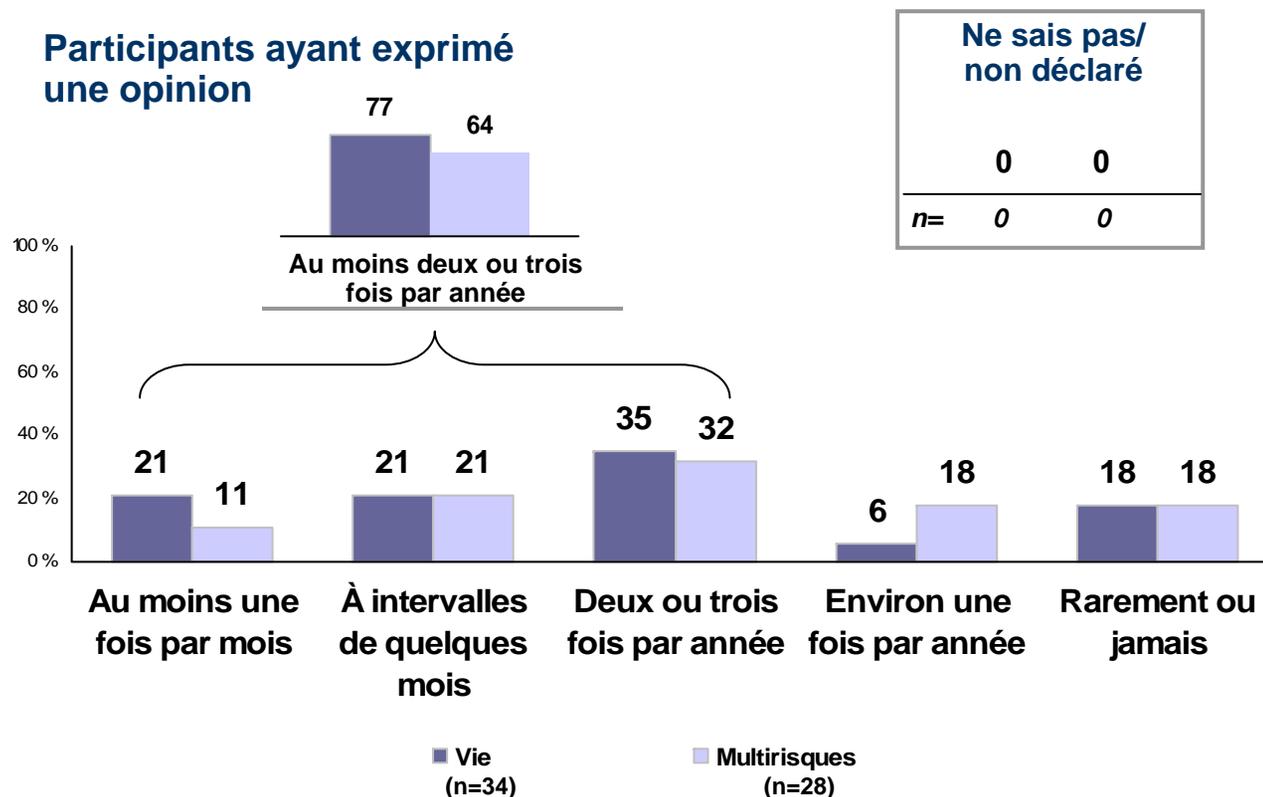


- ◆ Sept participants sur dix (70 %) déclarent communiquer avec le BSIF au moins « deux ou trois fois par année ».
- ◆ Un peu plus d'un tiers des participants (36 %) disent communiquer plus souvent (au moins « à intervalles de quelques mois »).
- ◆ Les actuaires désignés sont significativement plus susceptibles que les CD/CSF/VE (79 % c. 51 %) de déclarer qu'ils communiquent avec le BSIF « au moins deux ou trois fois par année ».
- ◆ Par contre, les CD/CSF/VE (35 % c. 9 %) sont beaucoup plus susceptibles que les AD d'affirmer qu'ils communiquent « rarement ou jamais » avec le BSIF.

Q.1 À quelle fréquence communiquez-vous (p. ex. rencontres, correspondance par courriel, entretiens téléphoniques) avec le BSIF au sujet de questions actuarielles?

Il n'existe pas de différence d'opinion significative entre les participants du secteur Vie et ceux du secteur Multirisques à l'égard de cette mesure.

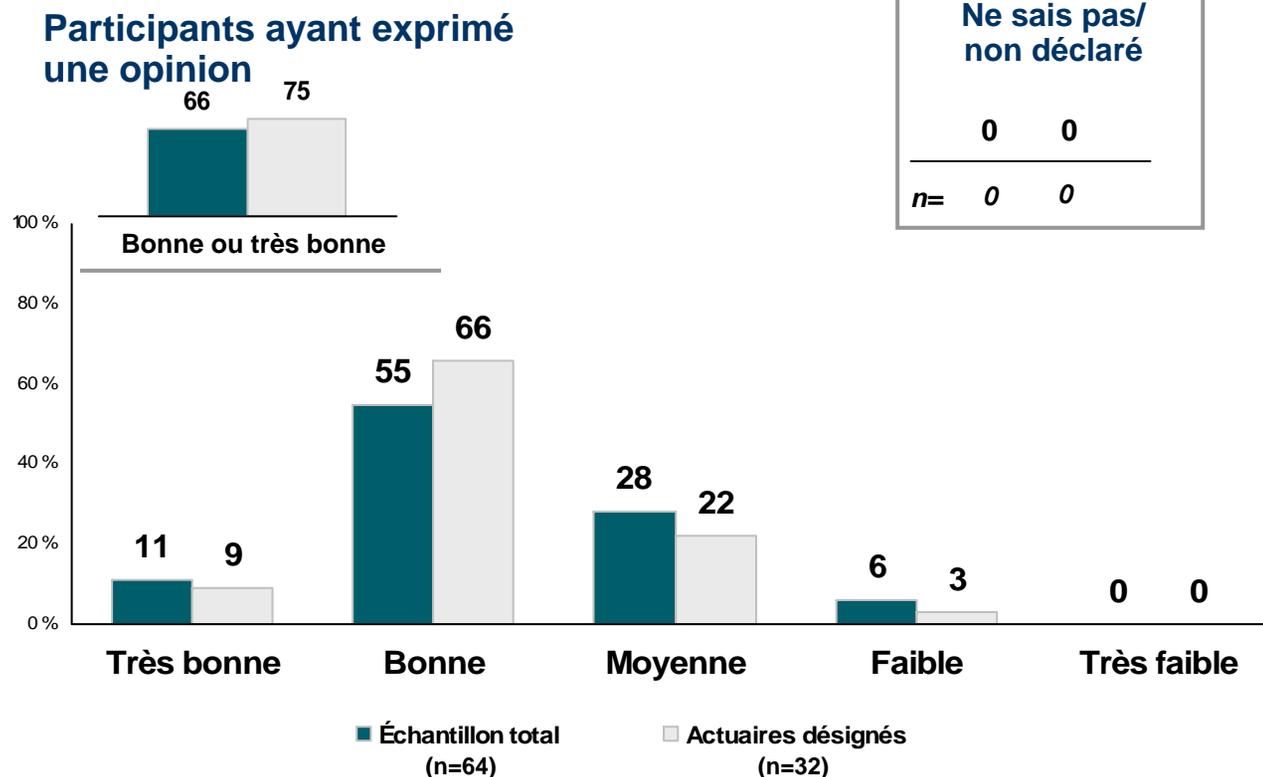
Fréquence des communications



Q.2 De façon générale, comment évaluez-vous votre connaissance des activités du BSIF portant sur les questions actuarielles propres aux sociétés d'assurances?

La majorité des participants estiment être bien informés sur les activités du BSIF touchant les questions actuarielles.

Perception du niveau de connaissance au sujet des activités du BSIF

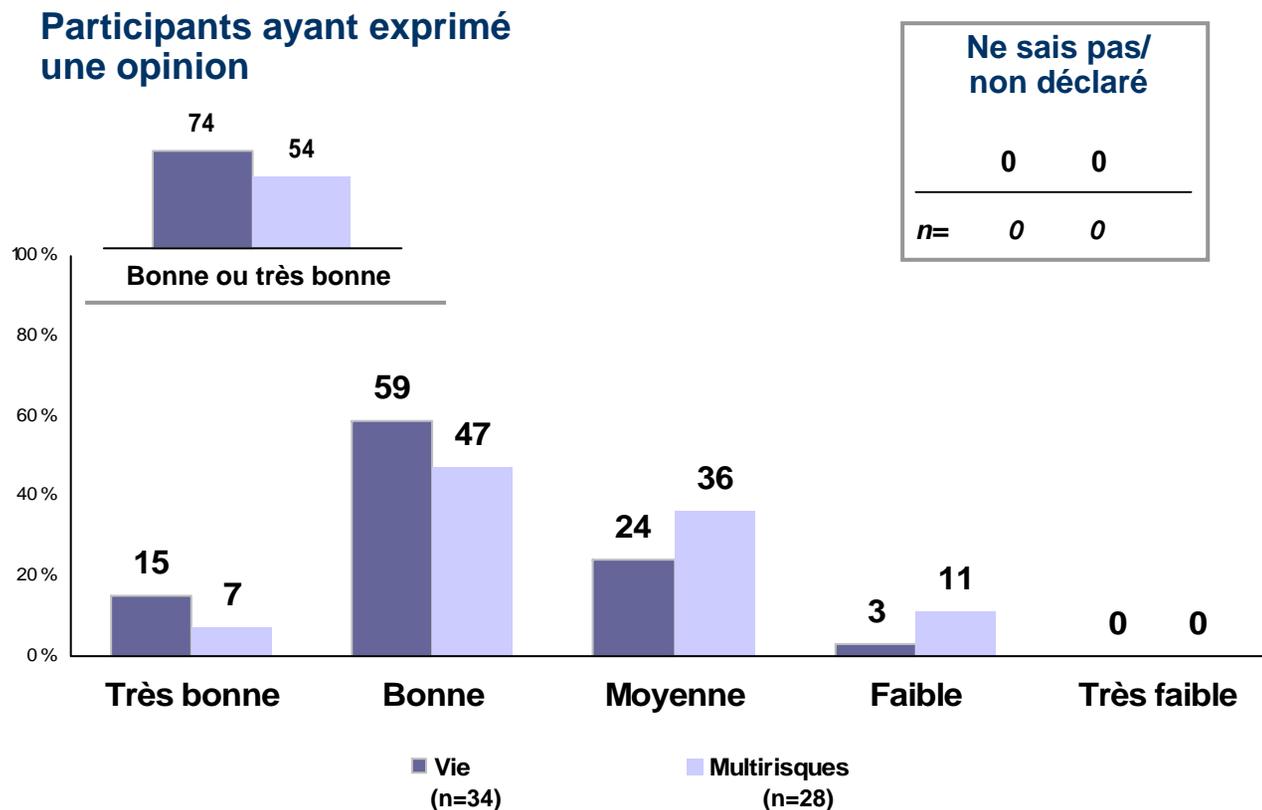


- ◆ Deux tiers (66 %) des participants estiment que leur connaissance des activités du BSIF est « bonne », voire « très bonne ».
- ◆ Les AD sont beaucoup plus susceptibles que les CD/CSF/VE (75 % c. 39 %) de considérer que leur connaissance du BSIF est « bonne » ou « très bonne ».
- ◆ Par contre, les CD/CSF/VE sont significativement plus susceptibles que les AD (48 % c. 22 %) d'estimer que leur connaissance du BSIF est « moyenne ».

Q.2 De façon générale, comment évaluez-vous votre connaissance des activités du BSIF portant sur les questions actuarielles propres aux sociétés d'assurances?

Les participants du secteur Vie sont marginalement* plus susceptibles que ceux du secteur Multirisques de déclarer avoir une « bonne » ou « très bonne » connaissance des activités du BSIF.

Perception du niveau de connaissance au sujet des activités du BSIF



- ◆ Près des trois quarts (74 %) des participants du secteur Vie affirment que leur connaissance des activités du BSIF est « bonne » ou « très bonne ».
- ◆ Par contre, seulement un peu plus de la moitié (54 %) des participants du secteur Multirisques déclarent avoir une « bonne » ou « très bonne » connaissance des activités du BSIF.
- ◆ Chez les participants tant du secteur Vie que du secteur Multirisques, la plus grande part d'entre eux estiment que leur niveau de connaissance est « bon » (59 % et 47 %, respectivement).

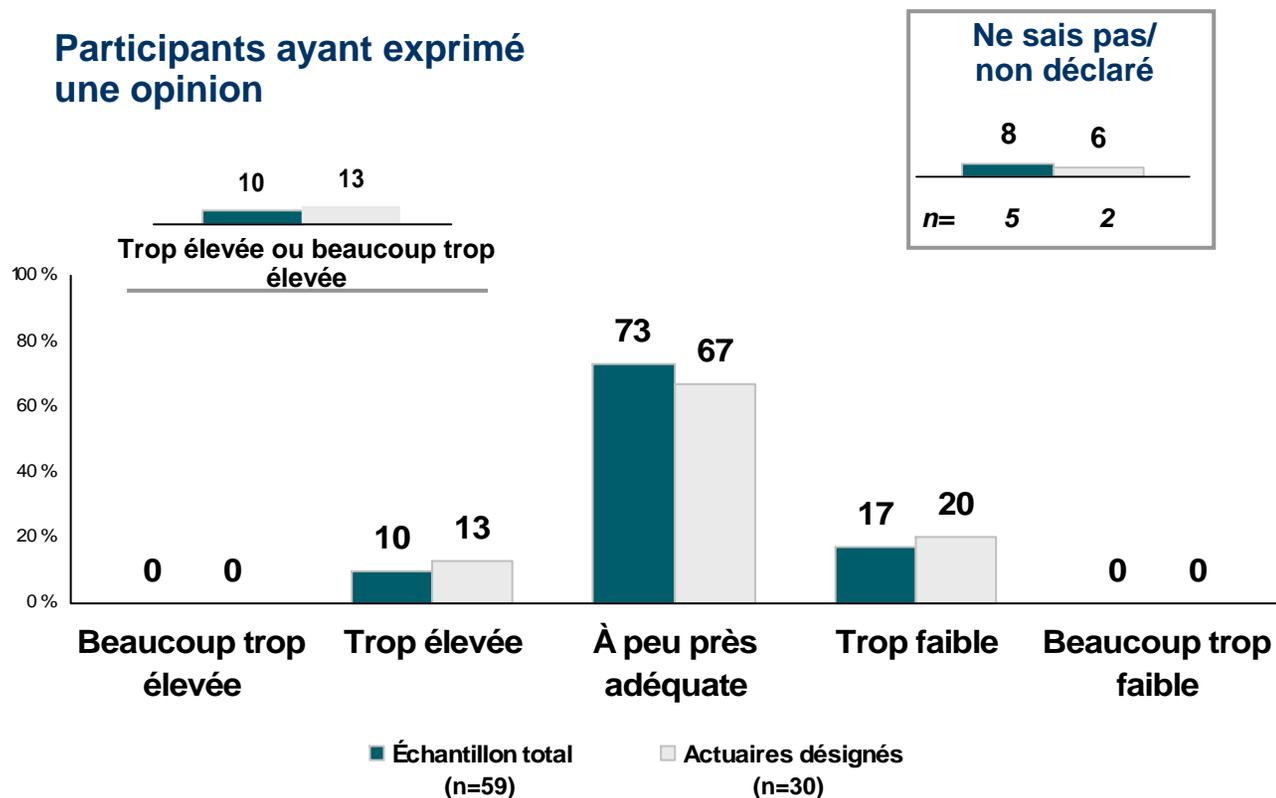
* Désigne une différence qui est significative à un niveau de confiance de 90 %.

Partie III – Visibilité et communications du BSIF

Q.3 Dans l'ensemble, que pensez-vous de la visibilité du BSIF auprès de la collectivité des assureurs en ce qui a trait aux questions actuarielles?

La visibilité du BSIF auprès de la collectivité des assureurs en ce qui a trait aux questions actuarielles est perçue comme étant adéquate.

Perceptions à l'égard de la visibilité du BSIF auprès de la collectivité des assureurs

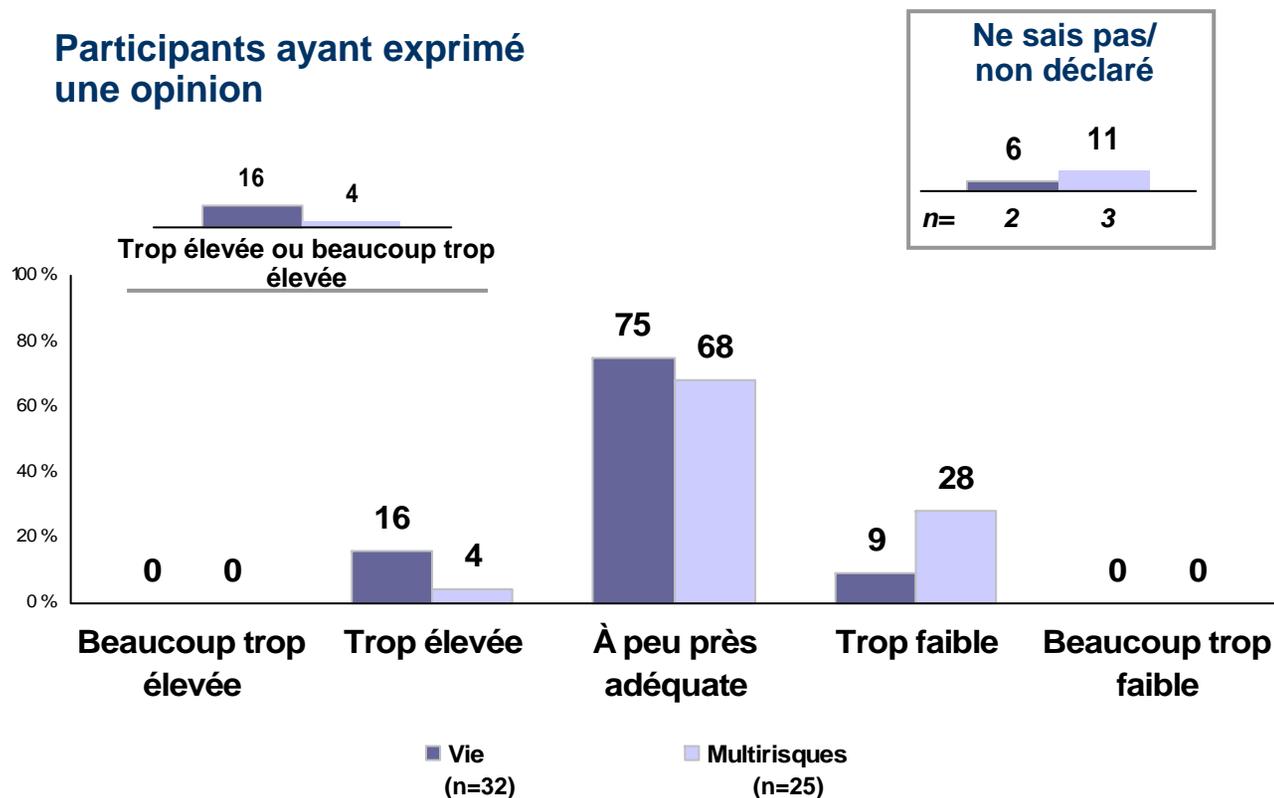


- ◆ Près des trois quarts (73 %) des participants estiment que la visibilité du BSIF auprès de la collectivité des assureurs en ce qui a trait aux questions actuarielles est « à peu près adéquate ».
- ◆ Le reste des participants considère qu'elle est soit « trop élevée » (10 %), soit « trop faible » (17 %).

Q.3 Dans l'ensemble, que pensez-vous de la visibilité du BSIF auprès de la collectivité des assureurs en ce qui a trait aux questions actuarielles?

La majorité des participants du secteur Vie et ceux du secteur Multirisques estiment que la visibilité du BSIF auprès de la collectivité des assureurs est adéquate.

Perceptions à l'égard de la visibilité du BSIF auprès de la collectivité des assureurs



- ◆ Le reste des participants du secteur Multirisques ont nettement plus tendance à estimer que la visibilité du BSIF est « trop faible » (28 %) plutôt que « trop élevée » (4 %).
- ◆ En revanche, le reste des participants du secteur Vie sont partagés quant à leur perception de la visibilité du BSIF : « trop élevée » (16 %) et « trop faible » (9 %).

Q.3a Expliquez votre réponse à la [Q.3]. / Q.3 Dans l'ensemble, que pensez-vous de la visibilité du BSIF auprès de la collectivité des assureurs en ce qui a trait aux questions actuarielles?

Les rapports qu'entretient le BSIF avec l'ICA sont perçus comme étant une des principales raisons de la visibilité du BSIF auprès de l'industrie.

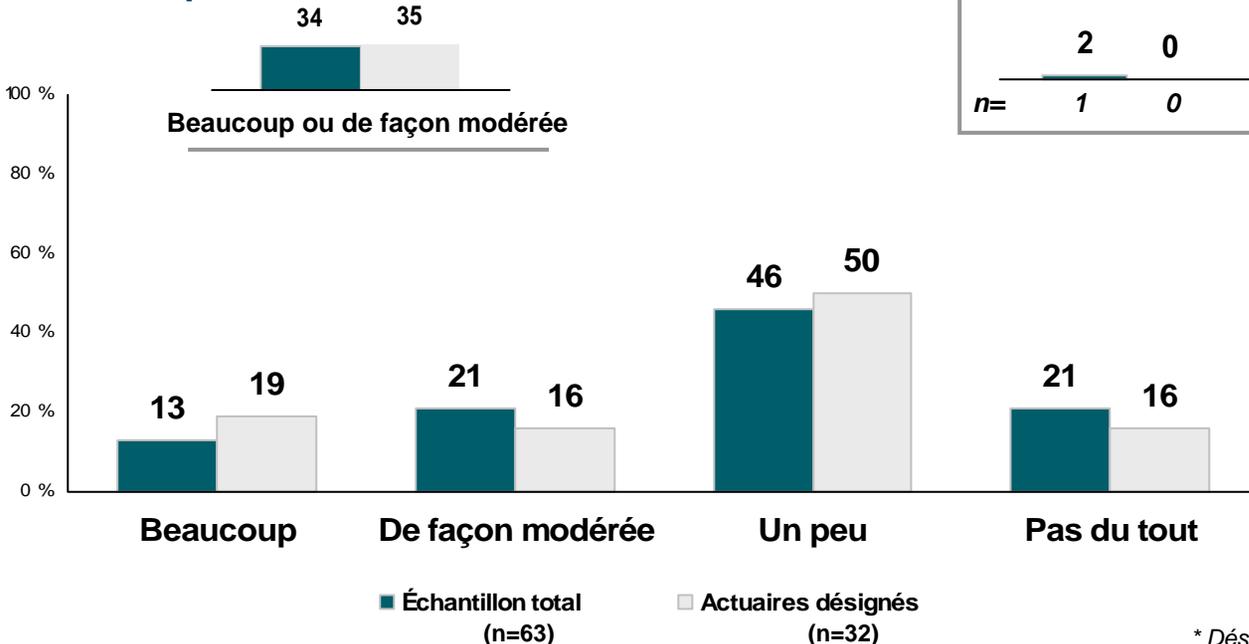
- ◆ La majorité des participants estiment que la visibilité du BSIF auprès de la collectivité des assureurs en ce qui a trait aux questions actuarielles est « à peu près adéquate ». L'analyse des réponses ouvertes donne à penser que cette évaluation est motivée par :
 - l'approche en matière de réglementation qu'adopte le BSIF auprès de la collectivité des actuaires
 - On considère que le BSIF pratique une approche équilibrée pour ce qui est des questions actuarielles. Le BSIF est reconnu pour sa propension à soulever des questions au sein de la collectivité des actuaires, à tenter de régler les problèmes au fur et à mesure qu'ils surviennent et à permettre à cette collectivité de s'auto-réglementer par l'entremise de l'ICA.
 - les rapports qu'entretient le BSIF avec l'ICA
 - Dans l'ensemble, les rapports du BSIF avec l'ICA sont perçus comme étant appropriés – le BSIF s'attache aux aspects réglementaires de la pratique actuarielle tandis que l'ICA s'occupe principalement de l'établissement de normes de pratique.
 - Les échanges entre l'organisme de réglementation et l'ICA sont souvent qualifiés de « dialogue ouvert ».
 - On considère que le BSIF est bien représenté au sein des comités de l'ICA, et on estime que cela contribue à améliorer les relations entre les deux organismes.

Q.4 Au cours des dernières années, dans quelle mesure le BSIF a-t-il contribué à vous sensibiliser davantage aux questions et aux pratiques actuarielles en général?

Une part significative des participants sont d'avis que le BSIF a contribué à les sensibiliser davantage aux questions et aux pratiques actuarielles.

Mesure dans laquelle le BSIF a contribué à sensibiliser davantage les participants aux questions et aux pratiques actuarielles

Participants ayant exprimé une opinion



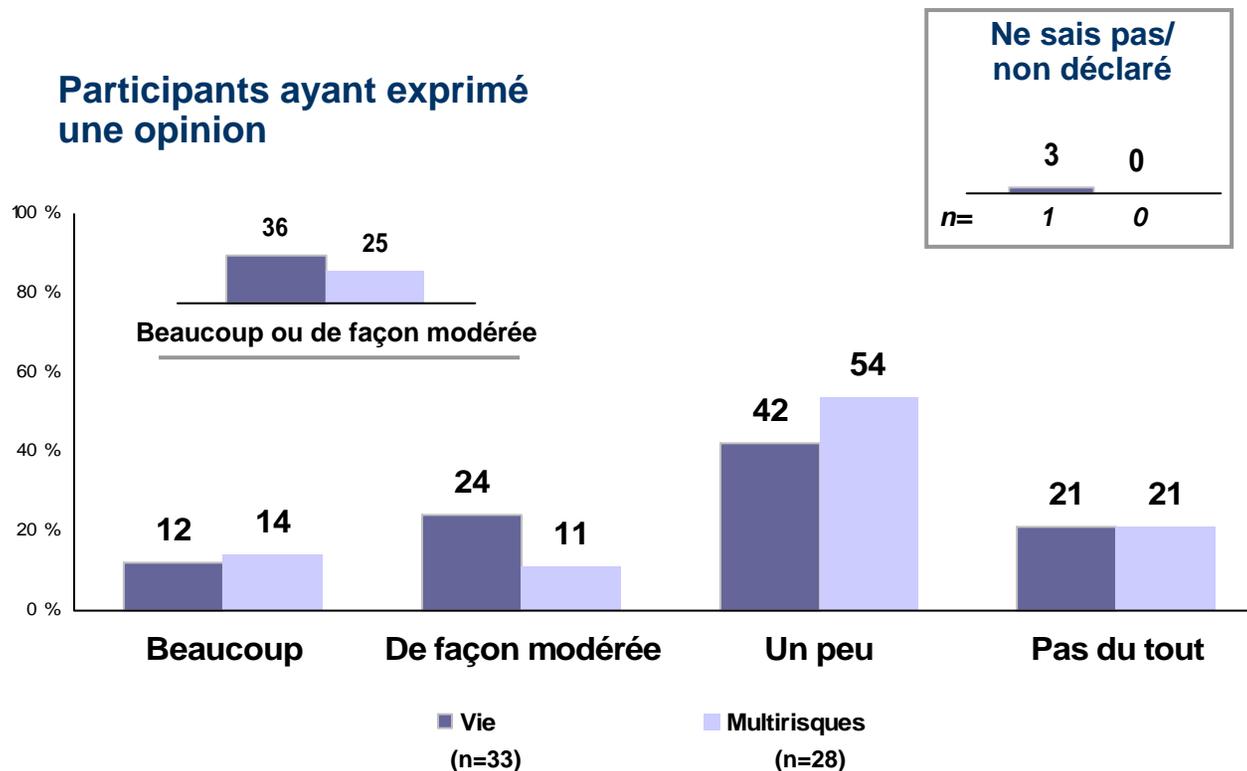
- ◆ Un peu plus d'un tiers (34 %) des participants estiment que le BSIF a contribué au moins « de façon modérée » à les sensibiliser davantage aux questions et aux pratiques actuarielles (« beaucoup » ou « de façon modérée »).
- ◆ En outre, la moitié (46 %) des participants considèrent que le BSIF a contribué « un peu » à les sensibiliser davantage à ces questions.
- ◆ Deux participants sur dix (21 %) déclarent que le BSIF n'a pas contribué à accroître leur niveau de sensibilisation.
- ◆ Les actuaires désignés sont marginalement* plus susceptibles que les CD/CSF/VE (19 % c. 5 %) d'affirmer que leur niveau de sensibilisation a « beaucoup » augmenté.

* Désigne une différence qui est significative à un niveau de confiance de 90 %.

Q.4 Au cours des dernières années, dans quelle mesure le BSIF a-t-il contribué à vous sensibiliser davantage aux questions et aux pratiques actuarielles en général?

Il n'existe pas de différence d'opinion significative entre les participants du secteur Vie et ceux du secteur Multirisques à l'égard de cette mesure.

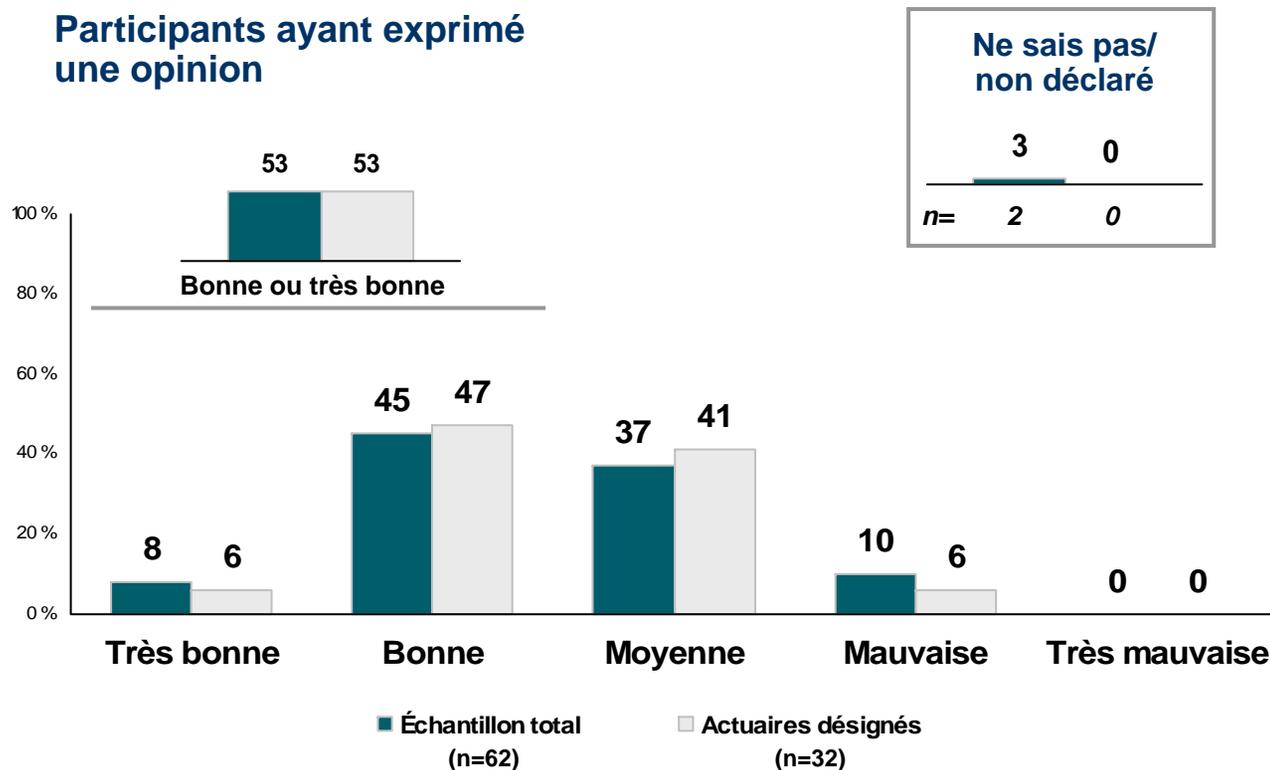
Mesure dans laquelle le BSIF a contribué à sensibiliser davantage les participants aux questions et aux pratiques actuarielles



Q.5 Tout compte fait, comment évaluez-vous dans l'ensemble la qualité des communications de nature actuarielle du BSIF auprès de l'industrie des assurances?

La majorité des participants ont une bonne opinion de la qualité des communications que le BSIF maintient avec le secteur des assurances.

Impressions au sujet de la qualité des communications du BSIF auprès de l'industrie des assurances

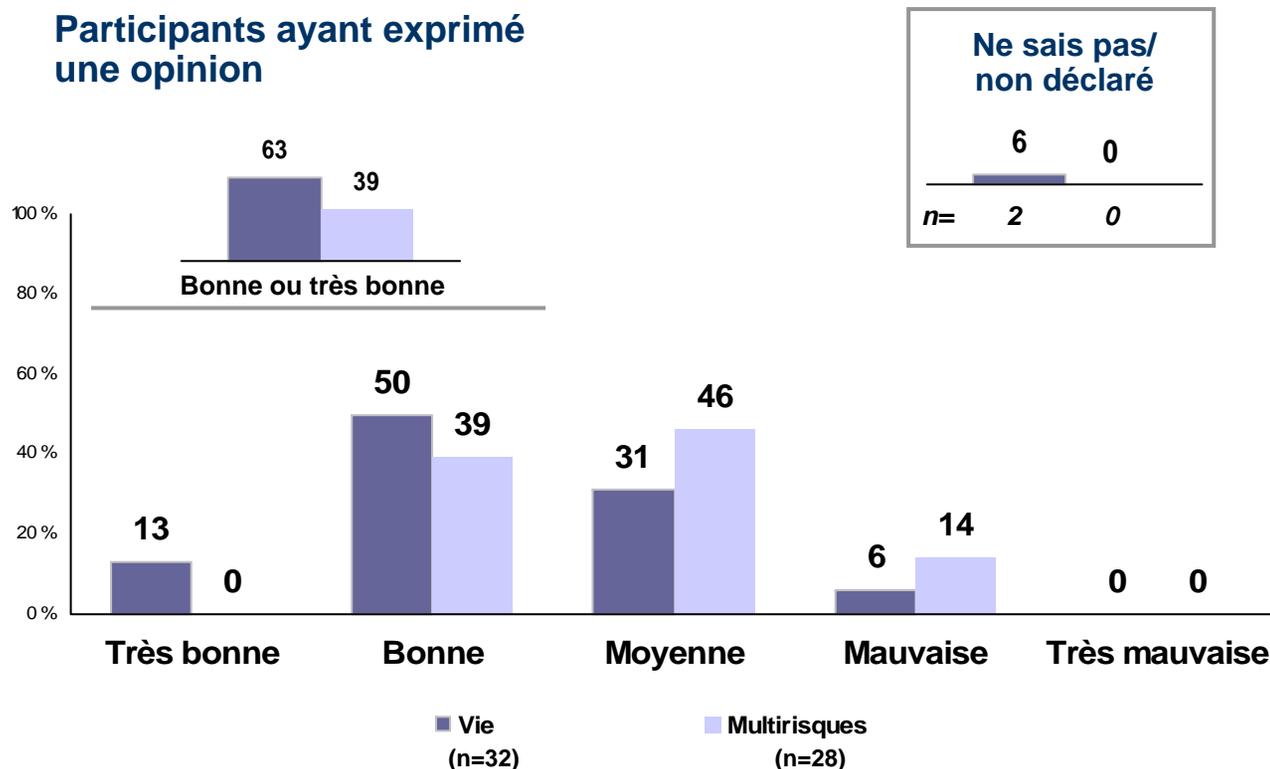


- ◆ Un peu plus de la moitié (53 %) des participants estiment que la qualité des communications que le BSIF maintient avec l'industrie des assurances est « bonne » ou « très bonne », et la plupart d'entre eux ont attribué la mention « bonne » (45 %) à cette question.
- ◆ Une part importante (37 %) des participants ont attribué la mention « moyenne » relativement à cette mesure.

Q.5 Tout compte fait, comment évaluez-vous dans l'ensemble la qualité des communications de nature actuarielle du BSIF auprès de l'industrie des assurances?

L'opinion à l'égard des communications du BSIF est marginalement* plus positive chez les participants du secteur Vie que chez ceux du secteur Multirisques.

Impressions au sujet de la qualité des communications du BSIF auprès de l'industrie des assurances



- ◆ Les participants du secteur Vie sont marginalement* plus susceptibles que ceux du secteur Multirisques (63 % c. 39 %) de considérer que les communications de nature actuarielle du BSIF auprès de l'industrie des assurances sont « bonnes », voire « très bonnes ».
- ◆ En outre, les participants du secteur Vie sont significativement plus nombreux que ceux du secteur Multirisques à avoir attribué la note « très bonne » dans le cas de cette mesure.

* Désigne une différence qui est significative à un niveau de confiance de 90 %.

Q.6 Que pourrait faire le BSIF pour améliorer ses communications de nature actuarielle auprès de l'industrie des assurances?

Publier plus tôt les mémoires à l'intention de l'actuaire désigné et fournir en temps opportun des commentaires constructifs en réponse aux rapports que les institutions sont tenues de déposer, telles sont les principales suggestions visant à améliorer les communications.

- ◆ Les réponses à cette question varient, mais elles ont tendance à se regrouper suivant quatre grands thèmes.
 - Le problème le plus souvent soulevé est celui d'assurer une rétroaction en temps opportun :
 - Certains participants notent que, dans l'ensemble, la rétroaction de la part du BSIF se fait attendre. Toutefois, les préoccupations relatives au facteur temps ont le plus souvent trait à la publication du Mémoire à l'intention de l'actuaire désigné (que l'on désigne parfois sous le nom de « mémoire de l'automne »), qui est perçue comme étant trop tardive dans l'année (les participants indiquent que, dans bien des cas, ils ne reçoivent ce mémoire que vers la fin octobre ou le mois de novembre), ce qui ne permet pas aux institutions d'en tenir dûment compte dans leurs rapports et plans de fin d'exercice.
 - Transmission de commentaires aux sociétés d'assurances et à leurs actuaires en réponse aux rapports qu'ils sont tenus de produire :
 - Par souci de conformité aux exigences du BSIF et pour permettre aux sociétés d'assurances de réaliser des gains d'efficacité, certains participants sont d'avis qu'il serait avantageux que le BSIF leur fournisse des commentaires sur les rapports de l'actuaire désigné, les rapports sur l'examen dynamique de suffisance du capital (EDSC) et les rapports d'examen par les pairs. Un certain nombre de participants précisent que le BSIF n'accuse pas réception des rapports et relevés qui lui sont transmis.
 - Des rapports et des consultations élargis avec les membres de l'industrie :
 - On considère que le BSIF devrait consulter davantage les participants de l'industrie au sujet de l'élaboration de directives et de grandes lignes quant aux questions actuarielles ou comptables.
 - On demande que soit partagée l'information relative aux tendances sectorielles et aux pratiques exemplaires afin d'aider les institutions à parfaire leurs propres pratiques et à faire preuve de plus d'efficacité lors de la préparation de leurs rapports réglementaires.

Q.6 Que pourrait faire le BSIF pour améliorer ses communications de nature actuarielle auprès de l'industrie des assurances?

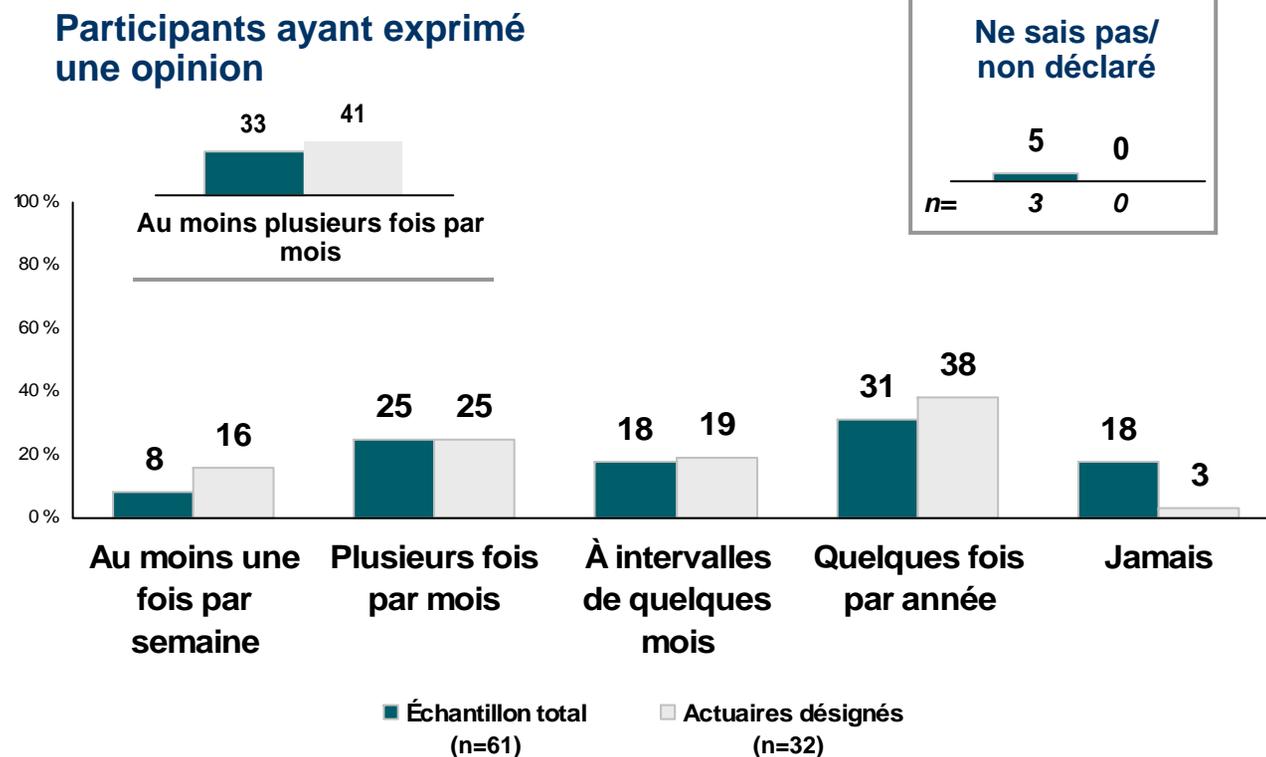
Les participants souhaitent obtenir plus de précisions au sujet de certaines lignes directrices et instructions.

- Les participants ont soulevé plusieurs points des lignes directrices et des exigences du BSIF au sujet desquels ils souhaiteraient obtenir plus de précisions :
 - les règles visées par le chapitre 3855 et ayant une incidence sur le MMRPCE;
 - la comptabilisation à la juste valeur;
 - la préparation du rapport sur l'EDSC – les membres de l'industrie désirent obtenir des données repères et des scénarios sectoriels qui leur permettraient de mieux évaluer les paramètres qu'ils devraient utiliser.

Q.7 À quelle fréquence consultez-vous le site Web du BSIF au sujet de questions actuarielles?

Les participants font état d'une utilisation modérée du site Web du BSIF.

Fréquence de consultation du site Web du BSIF



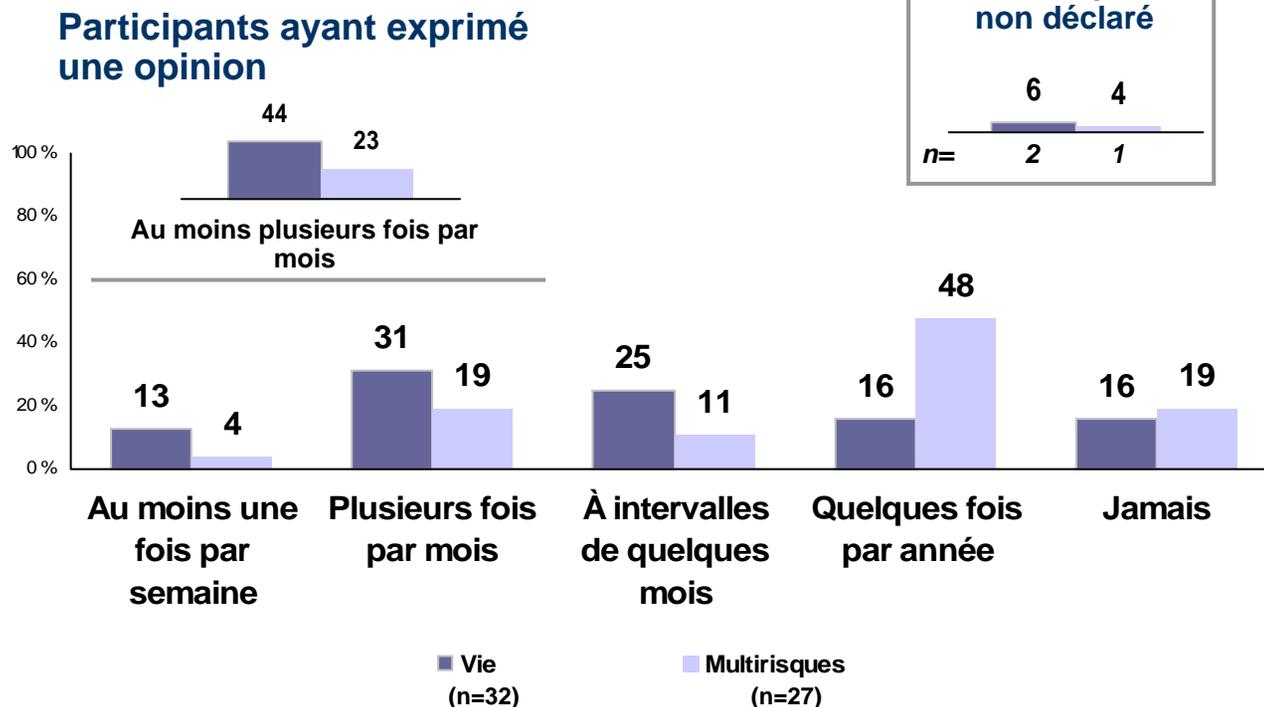
- ◆ Un tiers (33 %) des participants déclarent qu'ils consultent le site Web du BSIF au moins « plusieurs fois par mois ».
 - Les actuaires désignés sont beaucoup plus susceptibles que les CD/CSF/VE (41 % c. 15 %) de déclarer consulter fréquemment le site Web du BSIF (« au moins une fois par semaine » ou « plusieurs fois par mois »).

- ◆ Près de deux participants sur dix (18 %) indiquent qu'ils n'ont « jamais » consulté le site Web du BSIF.
 - Les CD/CSF/VE sont beaucoup plus susceptibles que les AD (45 % c. 3 %) d'affirmer n'avoir « jamais » consulté le site Web du BSIF.

Q.7 À quelle fréquence consultez-vous le site Web du BSIF au sujet de questions actuarielles?

Les participants du secteur Vie consultent le site Web du BSIF marginalement* plus souvent que ne le font les participants du secteur Multirisques.

Fréquence de consultation du site Web du BSIF



- ◆ Par contre, les participants du secteur Multirisques ont beaucoup plus tendance que ceux du secteur Vie (48 % c. 16 %) à déclarer consulter peu souvent le site Web du BSIF (« quelques fois par année »).
- ◆ Tant parmi les participants du secteur Vie que parmi ceux du secteur Multirisques, près de deux personnes sur dix affirment n'avoir « jamais » consulté le site Web du BSIF au sujet de questions actuarielles (16 % et 19 %, respectivement).

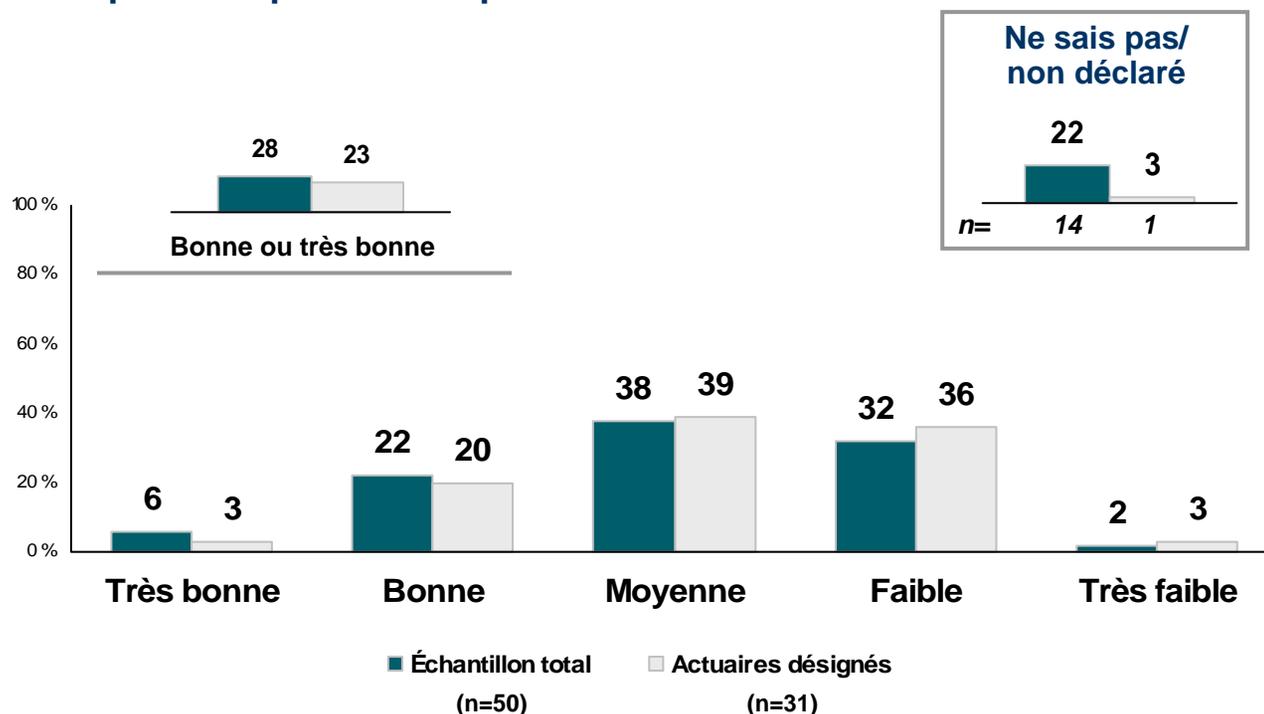
* Désigne une différence qui est significative à un niveau de confiance de 90 %.

Q.8 Veuillez évaluer la convivialité du site Web du BSIF en ce qui a trait aux questions actuarielles.

Les opinions concernant la convivialité du site Web du BSIF sont partagées.

Évaluation de la convivialité du site Web du BSIF

Participants ayant consulté le site Web du BSIF et qui ont exprimé une opinion



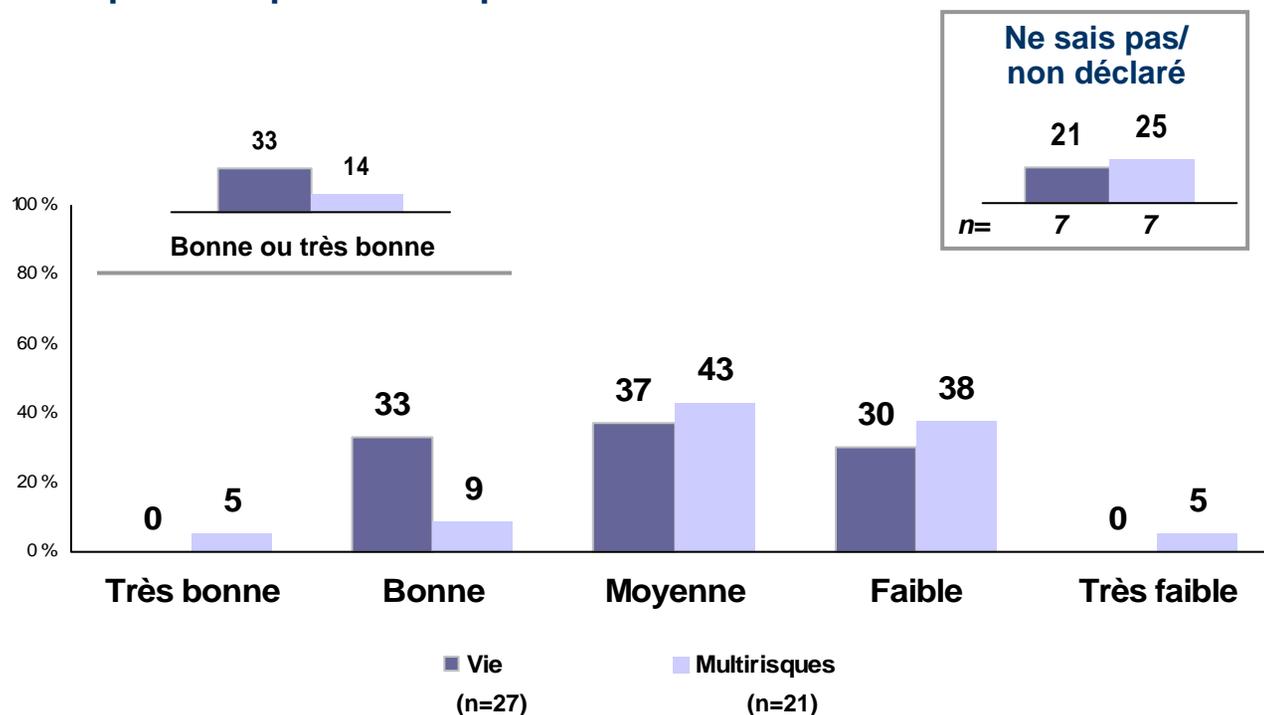
- ◆ Un peu plus du quart (28 %) des participants ayant exprimé une opinion considèrent que la convivialité du site Web est « bonne », voire « très bonne ». La proportion (38 %) des participants qui attribuent la note « moyenne », et la proportion (34 %) de ceux qui donnent la mention « faible » ou « très faible » sont sensiblement les mêmes.
- ◆ Les CD/CSF/VE sont significativement plus susceptibles que les AD (57 % c. 3 %) d'indiquer ne pas avoir d'opinion sur la convivialité du site Web du BSIF.

Q.8 Veuillez évaluer la convivialité du site Web du BSIF en ce qui a trait aux questions actuarielles.

Dans le cas du secteur Vie, à peu près le même nombre de participants ont accordé la note « bonne », « moyenne » ou « faible ». En revanche, les participants du secteur Multirisques ont davantage tendance à attribuer la mention « moyenne » ou « faible ».

Évaluation de la convivialité du site Web du BSIF

Participants ayant consulté le site Web du BSIF et qui ont exprimé une opinion



- ◆ Les participants du secteur Vie sont significativement plus susceptibles que ceux du secteur Multirisques (33 % c. 9 %) d'attribuer la note « bonne » relativement à cette mesure.

Q.9 Y a-t-il des documents de nature actuarielle que vous aimeriez voir figurer sur le site Web du BSIF?

Quelques suggestions visant à ajouter d'autres informations de nature actuarielle sur le site Web ont été formulées.

- ◆ Un certain nombre de participants du secteur Multirisques indiquent que le site ne donne pas suffisamment d'informations de nature actuarielle propres à leur secteur. Ils souhaiteraient y voir figurer plus de renseignements portant sur les assurances multirisques.
- ◆ Les réponses à cette question ont généralement trait à l'organisation du site Web plutôt qu'à ce que les participants désireraient y voir ajouter :
 - Certains estiment, particulièrement en ce qui concerne les questions actuarielles, que la structure du site devrait favoriser une navigation plus intuitive et plus conviviale.
 - On mentionne souvent que les renseignements y sont difficiles à trouver et, qu'en outre, la fonction de recherche ne donne pas de résultats satisfaisants.
 - Cela dit, quelques participants notent que le site s'est amélioré depuis quelques années.
 - Les commentaires sur les mises à jour par courriel du BSIF sont positifs.
 - Les participants qui reçoivent du BSIF des mises à jour par courriel font remarquer que celles-ci renferment des liens leur donnant accès à de l'information utile et pertinente dans le site Web du BSIF, leur évitant ainsi d'avoir à naviguer ou à faire des recherches.
- ◆ De plus, un certain nombre de participants indiquent qu'ils trouvent souvent le type d'information actuarielle dont ils ont besoin dans le site Web de l'ICA.

Partie IV – Impressions générales sur le BSIF

Q.10 Indiquez une ou deux activités clés de nature actuarielle dont le BSIF s'acquitte bien, selon vous, à titre d'organisme de réglementation et d'autorité de contrôle des sociétés d'assurances.

Points forts du BSIF

- ◆ Dans l'ensemble, à titre d'organisme de réglementation, le BSIF inspire le respect.
- ◆ Il y a six aspects sur lesquels le BSIF est perçu comme s'acquittant bien de son rôle :
 - Rapports avec la collectivité des actuaires et l'ICA
 - D'un point de vue général, certains participants font remarquer que le BSIF prend une part active aux colloques sectoriels et autres tribunes.
 - Certains précisent que la participation du BSIF aux comités et aux assemblées de l'ICA constitue l'un de ses points forts.
 - Dans l'ensemble, on considère que le BSIF « communique bien » avec l'ICA.
 - Directives
 - Un certain nombre de participants indiquent que les directives du BSIF sont claires et précises.
 - Ouverture au dialogue
 - En règle générale, on considère que le BSIF fait preuve d'ouverture et de professionnalisme dans ses rapports avec la collectivité des actuaires. Un certain nombre de participants notent que le BSIF communique bien avec les membres de l'industrie et se montre disposé à répondre aux demandes ou aux problèmes et à les régler.

Q.10 Indiquez une ou deux activités clés de nature actuarielle dont le BSIF s'acquitte bien, selon vous, à titre d'organisme de réglementation et d'autorité de contrôle des sociétés d'assurances.

Points forts du BSIF (*suite*)

- Au fait des nouveaux enjeux ayant une incidence sur les questions actuarielles
 - Un certain nombre de participants indiquent que le BSIF semble s'efforcer de faire le suivi et de se tenir au fait des questions actuarielles qui sont susceptibles d'avoir des conséquences sur les membres de l'industrie.
 - Il convient de noter que les participants ne proposent pas que le BSIF soit en mesure de recenser les tendances qui influent sur le secteur; ils s'attendent plutôt à ce que le BSIF se tienne au courant des enjeux susceptibles d'avoir une incidence sur l'industrie.
- La teneur du mémoire annuel à l'intention de l'actuaire désigné
 - Bien que cet aspect soit moins souvent mentionné, un petit groupe de participants affirment que le mémoire constitue un bon guide pour la compréhension des attentes du BSIF.
- Accent sur les questions importantes
 - Un certain nombre de participants signalent que le BSIF se concentre sur les points clés dans ses rapports avec l'industrie.
 - En outre, certains indiquent que, en règle générale, le BSIF n'est pas importun lorsqu'il traite avec les sociétés d'assurances.

Q.11 Indiquez une ou deux activités clés de nature actuarielle que le BSIF doit améliorer, selon vous, à titre d'organisme de réglementation et d'autorité de contrôle des sociétés d'assurances.

Points à améliorer

- ◆ Bon nombre de participants proposent une augmentation du nombre d'employés du BSIF assignés aux tâches de nature actuarielle, afin que celui-ci soit en mesure de bien s'acquitter de son mandat.
 - En outre, on trouve préoccupant le fait que, dans certains domaines, le savoir-faire du BSIF repose sur une seule personne, car l'organisme encourt ainsi un risque opérationnel important du fait que cette personne peut quitter l'organisation.
- ◆ De plus, on considère que le personnel participant aux tâches de nature actuarielle devrait développer son expérience et ses connaissances de l'industrie, afin que le BSIF puisse répondre aux exigences actuarielles qui découlent de l'augmentation incessante de la complexité de l'industrie des assurances.
 - Ces observations portent aussi bien sur les employés de niveau inférieur ou supérieur du BSIF qui traitent des questions actuarielles, que sur les gestionnaires des relations avec les institutions (GR).
 - Cette question est perçue comme étant particulièrement urgente, compte tenu des changements imminents qui surviendront au sein de l'industrie des assurances (p. ex., normes comptables internationales, exigences relatives à la modélisation stochastique).

Q.11 Indiquez une ou deux activités clés de nature actuarielle que le BSIF doit améliorer, selon vous, à titre d'organisme de réglementation et d'autorité de contrôle des sociétés d'assurances.

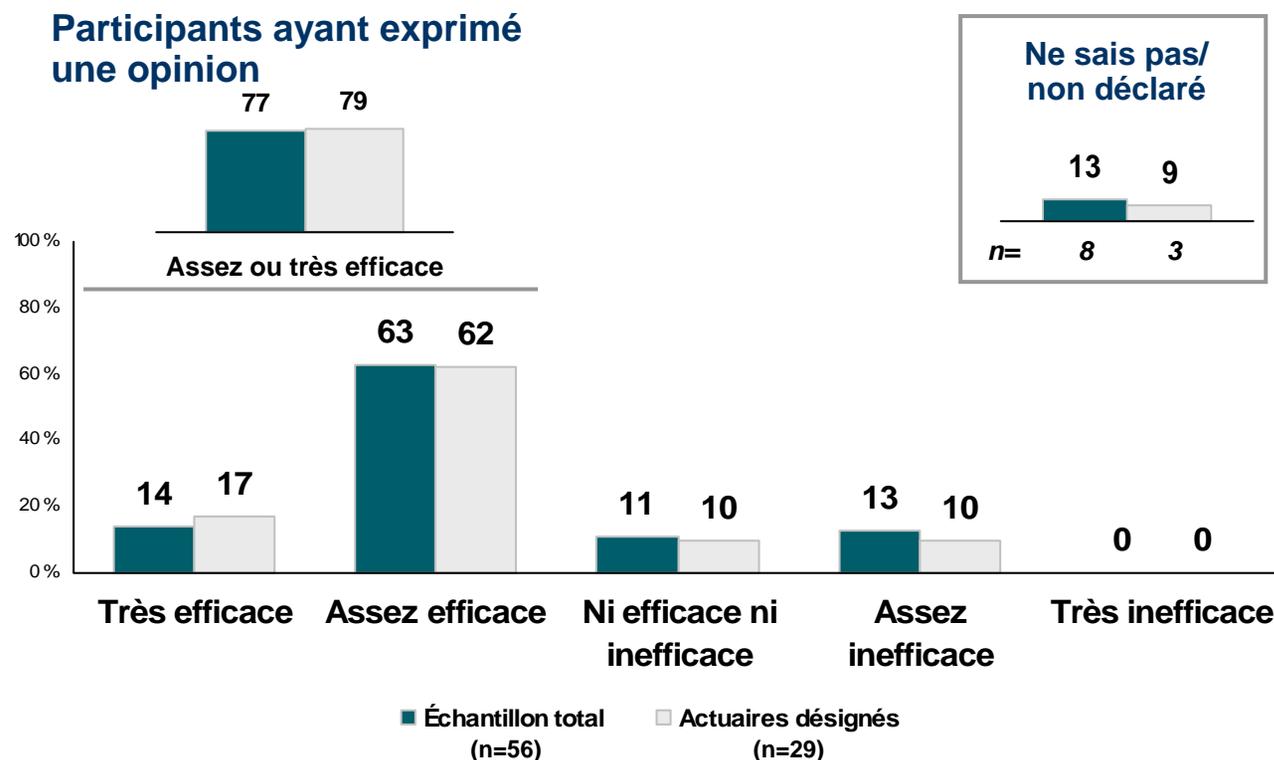
Points à améliorer (*suite*)

- ◆ Un nombre important de participants estiment que le BSIF doit améliorer ses communications avec les sociétés d'assurances et leurs représentants en matière d'actuariat au sujet d'un certain nombre de points se rapportant aux rapports que les institutions sont tenues de produire :
 - Certains font remarquer que le BSIF n'accuse pas réception des rapports.
 - Dans la plupart des cas, les participants présument, conformément à la maxime selon laquelle « pas de nouvelles, bonnes nouvelles », que les rapports ont été reçus et qu'ils ont été faits selon les règles. Toutefois, certains actuaires désignés s'interrogent à savoir si le personnel du BSIF examine leurs rapports. Selon certains participants, la preuve en est qu'ils reçoivent rarement, voire jamais, de demande d'information supplémentaire de la part du BSIF au sujet des rapports de l'actuaire désigné, des rapports sur l'EDSC ou des rapports d'examen par les pairs, ce qui les porte à croire que ces rapports sont peut-être « tout simplement mis au placard » sans faire l'objet d'un examen.
- ◆ On considère également, quoique un peu moins fréquemment, qu'il y a chevauchement des rapports.
 - Les examens par les pairs, considérés conjointement avec la nouvelle note d'orientation en vérification NOV-43, sont perçus par certains comme étant redondants et fastidieux.

Q.12 Dans quelle mesure estimez-vous que le BSIF est efficace pour ce qui est de recenser les problèmes actuels et éventuels portant sur les questions actuarielles propres aux sociétés d'assurances?

En règle générale, les processus du BSIF visant à recenser les problèmes sont perçus comme étant efficaces.

Perception de l'efficacité des processus du BSIF visant à recenser les problèmes



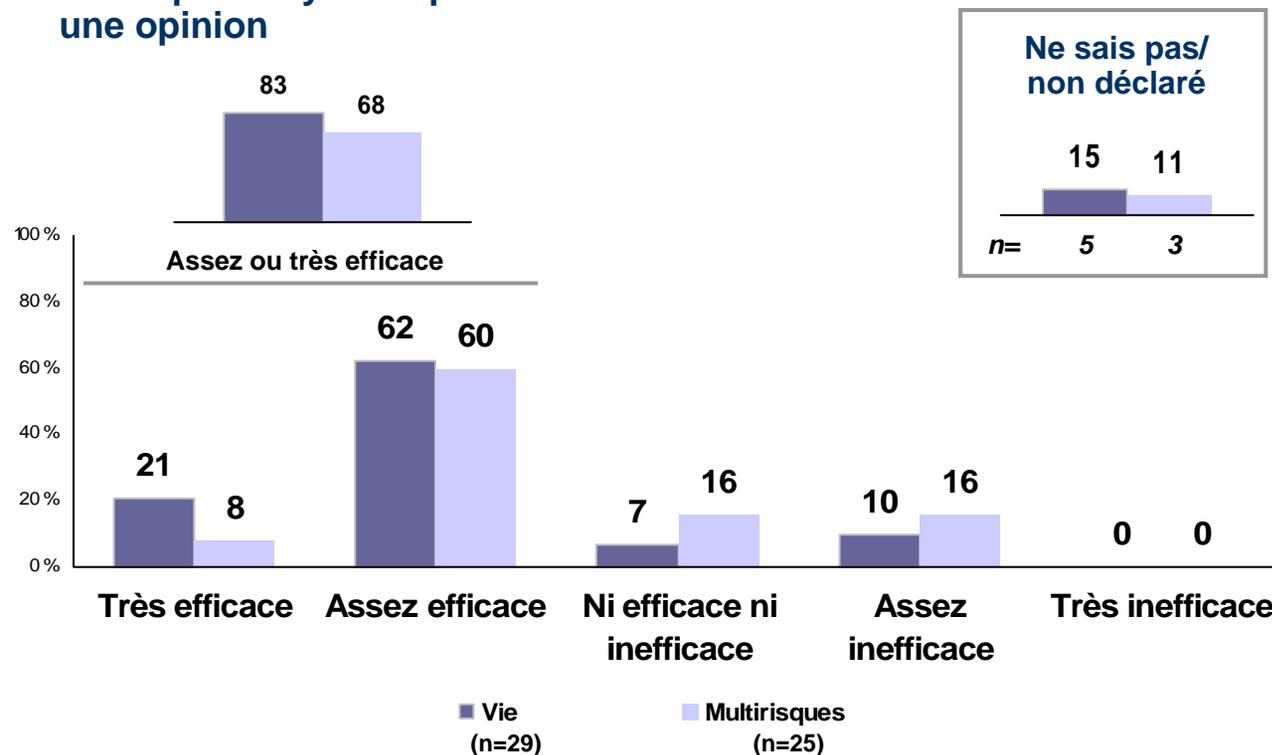
- ◆ Un peu plus des trois quarts (77 %) des participants estiment que le BSIF est « assez efficace », voire « très efficace » pour ce qui est de recenser les problèmes portant sur les questions actuarielles propres aux sociétés d'assurances, et la majorité d'entre eux (63 %) affirment qu'il est « assez efficace ».

Q.12 Dans quelle mesure estimez-vous que le BSIF est efficace pour ce qui est de recenser les problèmes actuels et éventuels portant sur les questions actuarielles propres aux sociétés d'assurances?

Il n'existe pas de différence d'opinion significative entre les participants du secteur Vie et ceux du secteur Multirisques à l'égard de cette mesure.

Perception de l'efficacité des processus du BSIF visant à recenser les problèmes

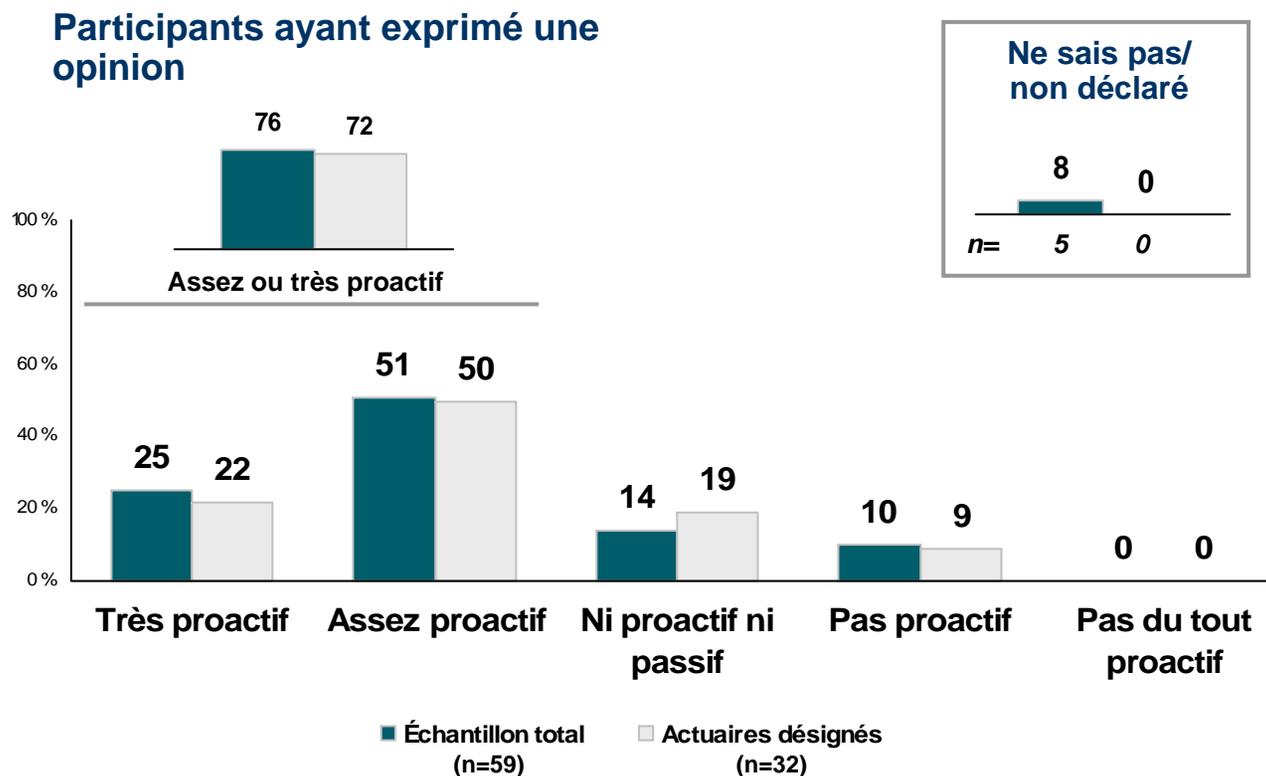
Participants ayant exprimé une opinion



Q.13 Veuillez évaluer dans quelle mesure le BSIF a fait preuve de proactivité, ces dernières années, pour traiter les enjeux liés aux questions actuarielles propres aux sociétés d'assurances.

La majorité des participants estiment que le BSIF fait preuve de proactivité lorsqu'il s'agit de traiter les enjeux liés aux questions actuarielles propres aux sociétés d'assurances.

Impressions sur la mesure dans laquelle le BSIF a fait preuve de proactivité pour traiter les enjeux liés aux questions actuarielles propres aux sociétés d'assurances

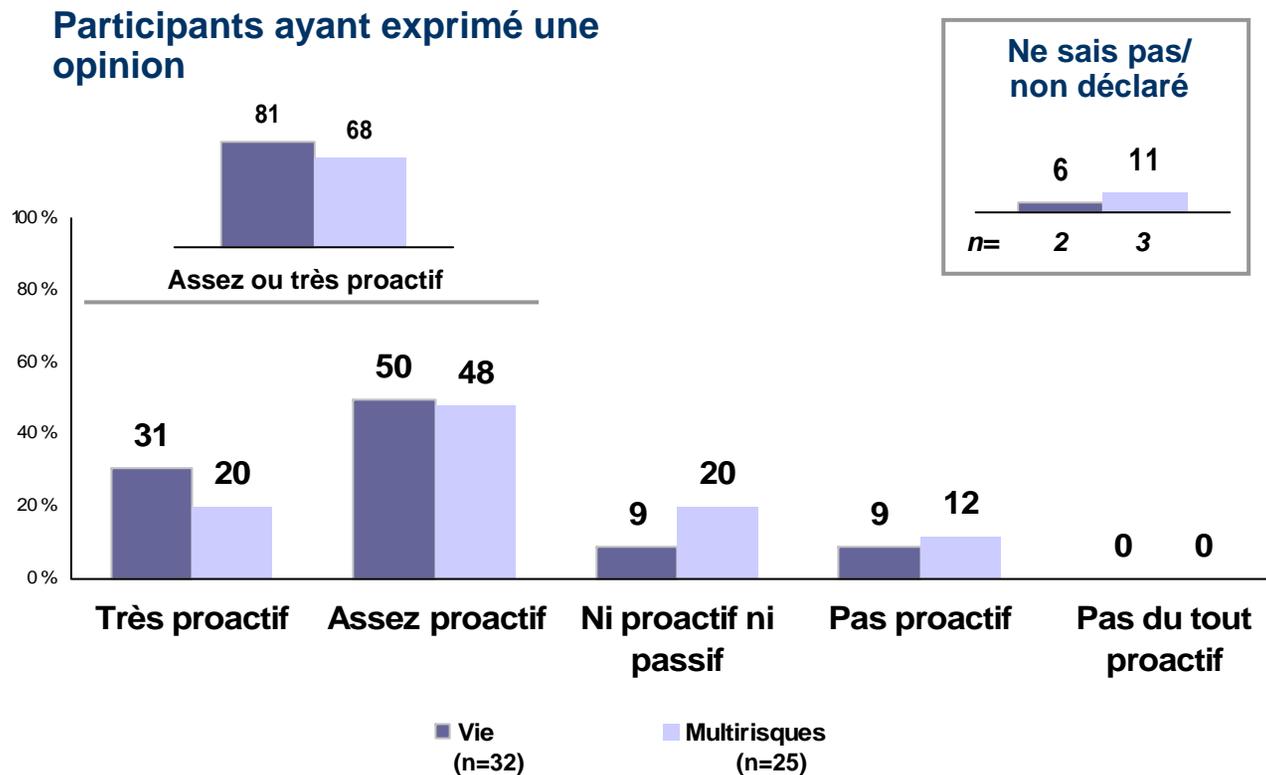


- ◆ Chez les participants ayant exprimé une opinion, les trois quarts (76 %) estiment que le BSIF s'est montré proactif ces dernières années lorsqu'il s'est agi de traiter les enjeux liés aux questions actuarielles propres aux sociétés d'assurances (« assez proactif » ou « très proactif »).
- ◆ Les CD/CSF/VE sont beaucoup plus susceptibles que les AD de déclarer ne pas avoir d'opinion au sujet de la mesure dans laquelle le BSIF a fait preuve de proactivité (22 % c. 0 %).

Q.13 Veuillez évaluer dans quelle mesure le BSIF a fait preuve de proactivité, ces dernières années, pour traiter les enjeux liés aux questions actuarielles propres aux sociétés d'assurances.

Il n'existe pas de différence d'opinion significative entre les participants du secteur Vie et ceux du secteur Multirisques à l'égard de cette mesure.

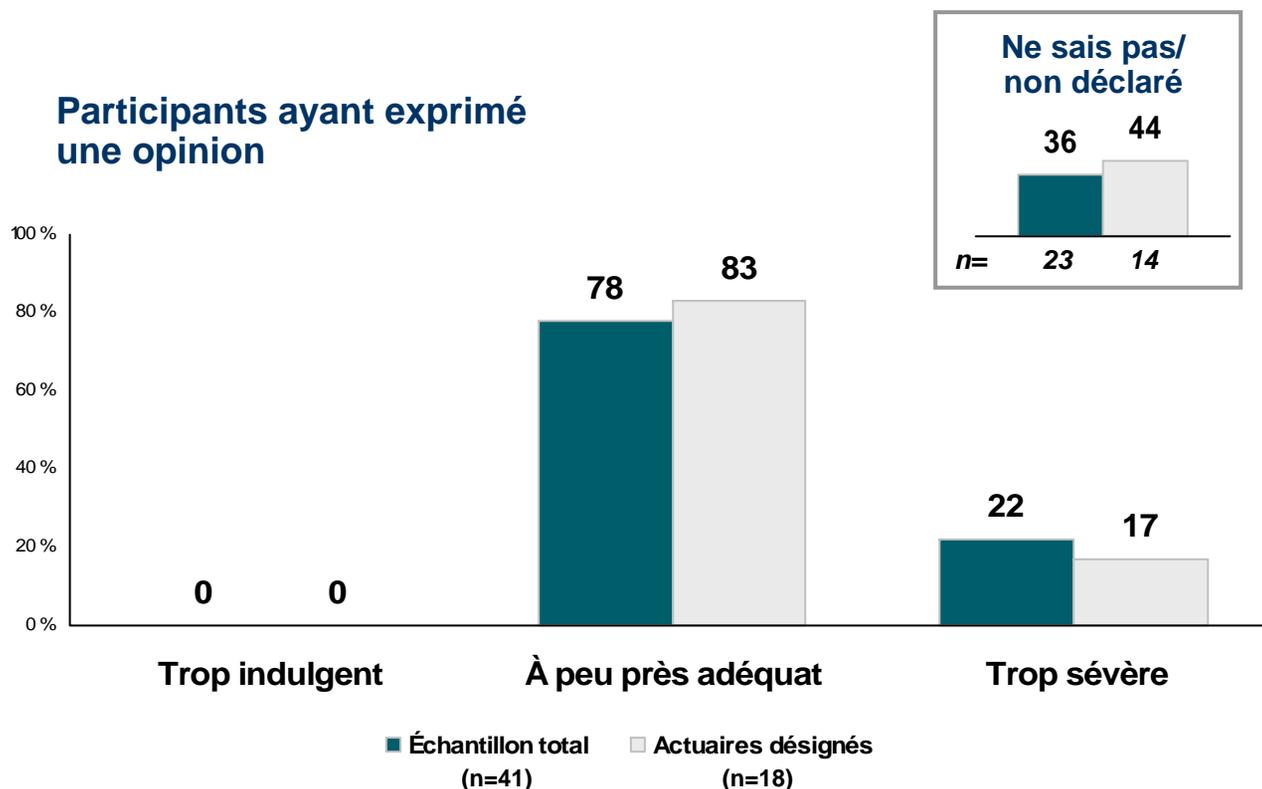
Impressions sur la mesure dans laquelle le BSIF a fait preuve de proactivité pour traiter les enjeux liés aux questions actuarielles propres aux sociétés d'assurances



Q.14 D'après ce que vous savez ou avez entendu, comment qualifieriez-vous le traitement que le BSIF accorde aux sociétés d'assurances lorsqu'il détecte des problèmes d'ordre réglementaire portant sur des questions actuarielles?

Une forte majorité des participants estiment que le traitement que le BSIF accorde aux sociétés d'assurances à problème est adéquat.

Impressions sur le traitement qu'accorde le BSIF aux sociétés d'assurances après y avoir détecté des problèmes d'ordre réglementaire relatifs à des questions actuarielles

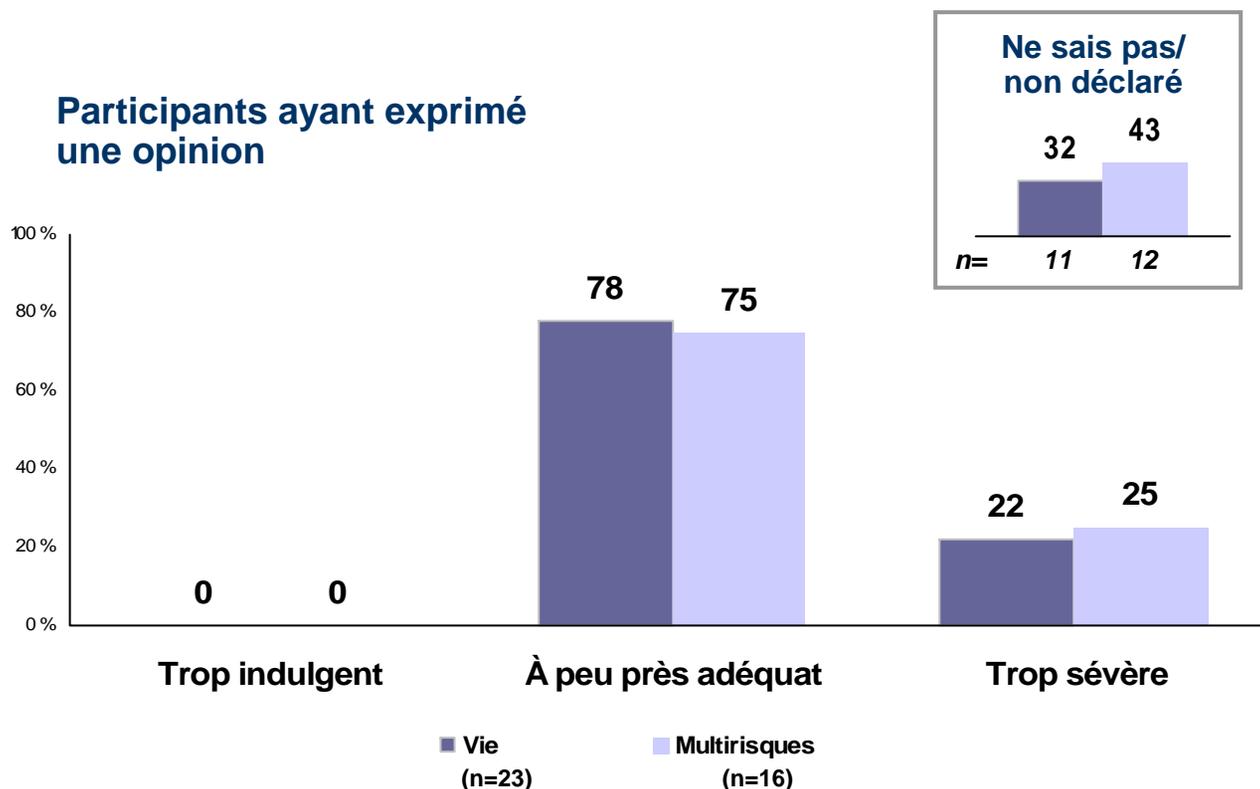


- ◆ Plus du tiers (36 %) des participants n'ont pas d'opinion à ce sujet.
- ◆ Chez les participants ayant exprimé une opinion, près de huit sur dix (78 %) estiment que le traitement que le BSIF accorde aux sociétés d'assurances après y avoir détecté des problèmes d'ordre réglementaire relatifs à des questions actuarielles est « à peu près adéquat ».
- ◆ Cependant, une minorité importante (22 %) juge que le traitement de ces institutions de la part du BSIF est « trop sévère ».

Q.14 D'après ce que vous savez ou avez entendu, comment qualifieriez-vous le traitement que le BSIF accorde aux sociétés d'assurances lorsqu'il détecte des problèmes d'ordre réglementaire portant sur des questions actuarielles?

Il n'existe pas de différence d'opinion significative entre les participants du secteur Vie et ceux du secteur Multirisques à l'égard de cette mesure.

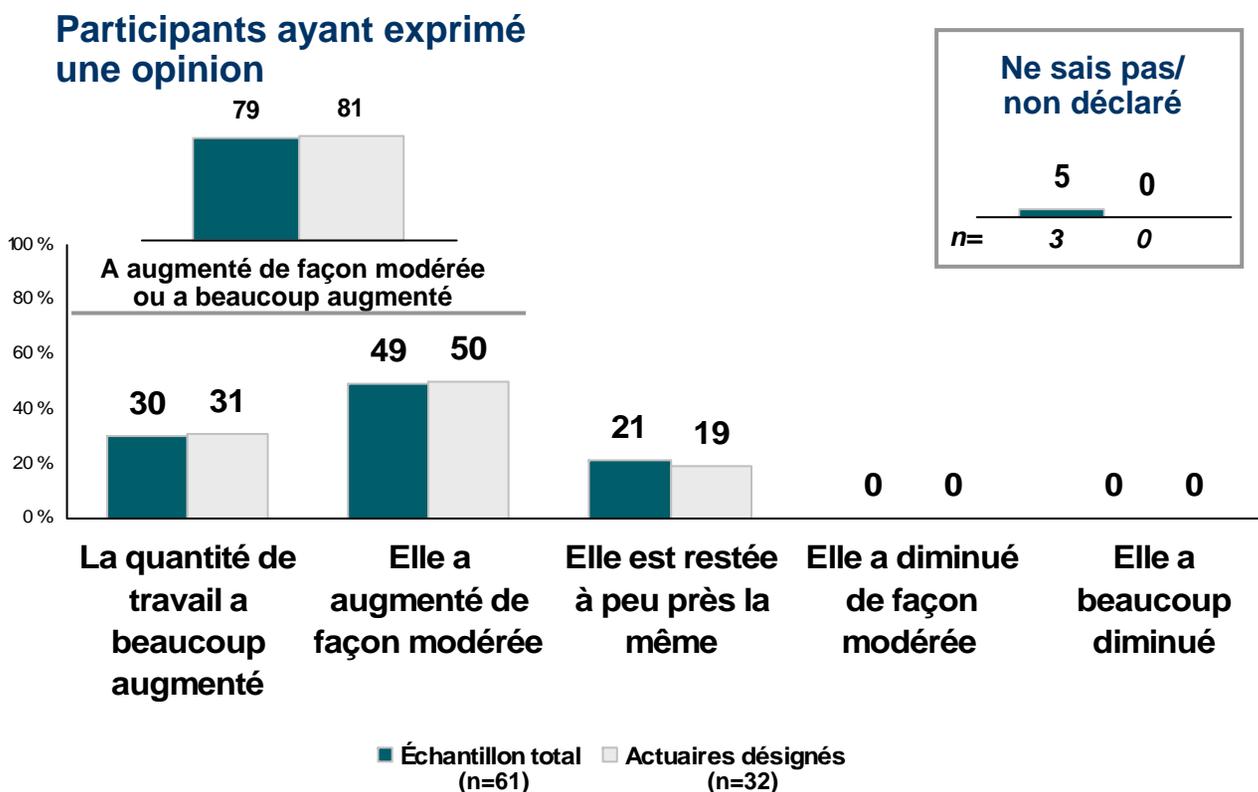
Impressions sur le traitement qu'accorde le BSIF aux sociétés d'assurances après y avoir détecté des problèmes d'ordre réglementaire relatifs à des questions actuarielles



Q.15 Dans l'ensemble, y a-t-il eu des changements au cours des deux dernières années quant à la quantité de travail que votre société (ou les sociétés auxquelles vous fournissez des services professionnels) doit accomplir afin de répondre aux exigences réglementaires du BSIF en matière d'actuariat?

On considère que les exigences réglementaires du BSIF ont fait augmenter la quantité de travail requise.

Perception du changement quant à la quantité de travail qui doit être effectuée en raison des exigences réglementaires du BSIF

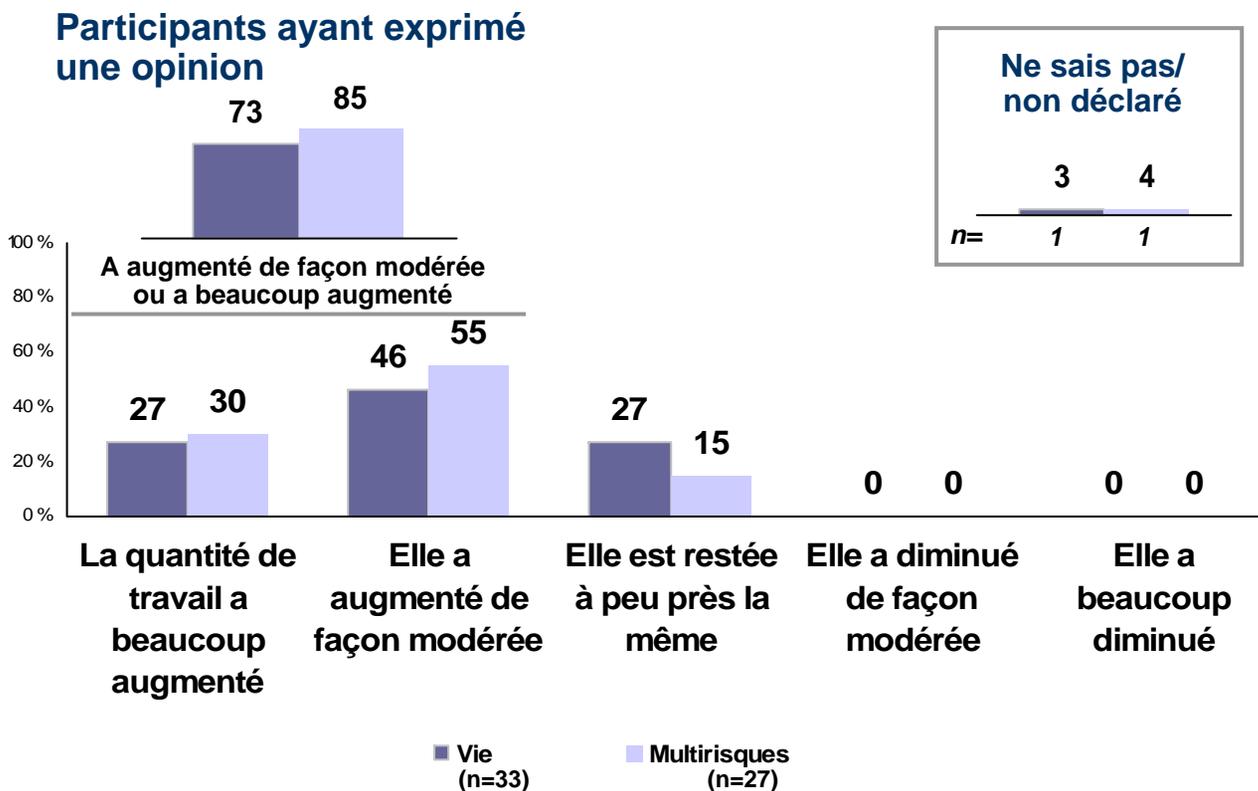


- ◆ Près de huit participants sur dix (79 %) signalent que, au cours des deux dernières années, la quantité de travail que leur société a dû effectuer en raison des exigences réglementaires du BSIF a augmenté (« a augmenté de façon modérée » ou « a beaucoup augmenté »).
- ◆ Une proportion importante (30 %) des participants déclarent que la quantité de travail « a beaucoup augmenté ».

Q.15 Dans l'ensemble, y a-t-il eu des changements au cours des deux dernières années quant à la quantité de travail que votre société (ou les sociétés auxquelles vous fournissez des services professionnels) doit accomplir afin de répondre aux exigences réglementaires du BSIF en matière d'actuariat?

Il n'existe pas de différence d'opinion significative entre les participants du secteur Vie et ceux du secteur Multirisques à l'égard de cette mesure.

Perception du changement quant à la quantité de travail qui doit être effectuée en raison des exigences réglementaires du BSIF



Q.15a Expliquez votre réponse à la [Q.15]. / Q.15 Dans l'ensemble, y a-t-il eu des changements au cours des deux dernières années quant à la quantité de travail que votre société (ou les sociétés auxquelles vous fournissez des services professionnels) doit accomplir afin de répondre aux exigences réglementaires du BSIF en matière d'actuariat?

On estime que les examens par les pairs, considérés conjointement avec la note d'orientation NOV-43, accroissent la quantité de travail qui doit être effectuée.

- ◆ On considère que les exigences de déclaration supplémentaires ont accru la quantité de travail que doivent accomplir les sociétés d'assurances. Plus particulièrement, on fait état de trois principales causes à l'origine de ce surcroît de travail :
 - L'examen par les pairs
 - Bien que l'examen par les pairs soit considéré comme un ajout utile aux pratiques actuarielles, on estime que son instauration a contribué à augmenter la charge de travail.
 - La note d'orientation NOV-43
 - On considère que cette nouvelle note d'orientation et les exigences de déclaration y afférentes ont fait augmenter la charge de travail. De plus, certains participants sont d'avis que la NOV-43 et l'examen par les pairs sont redondants.
 - Les rapports de l'actuaire désigné
 - Un certain nombre de participants font remarquer que les exigences supplémentaires de divulgation ont fait augmenter la charge de travail.

Q.16 La portée des vérifications actuarielles qu'a effectuées le BSIF était-elle suffisamment grande pour lui permettre d'évaluer la qualité et l'efficacité des pratiques et des méthodes actuarielles de votre société (ou des sociétés auxquelles vous fournissez des services professionnels)?

Q.16a Expliquez votre réponse à la [Q.16]. / Q.16 La portée des vérifications actuarielles qu'a effectuées le BSIF était-elle suffisamment grande pour lui permettre d'évaluer la qualité et l'efficacité des pratiques et des méthodes actuarielles de votre société (ou des sociétés auxquelles vous fournissez des services professionnels)?

Q.17 À votre avis, dans quelle mesure les vérifications actuarielles du BSIF contribuent-elles à l'amélioration de la gestion de votre société (ou des sociétés auxquelles vous fournissez des services professionnels)?

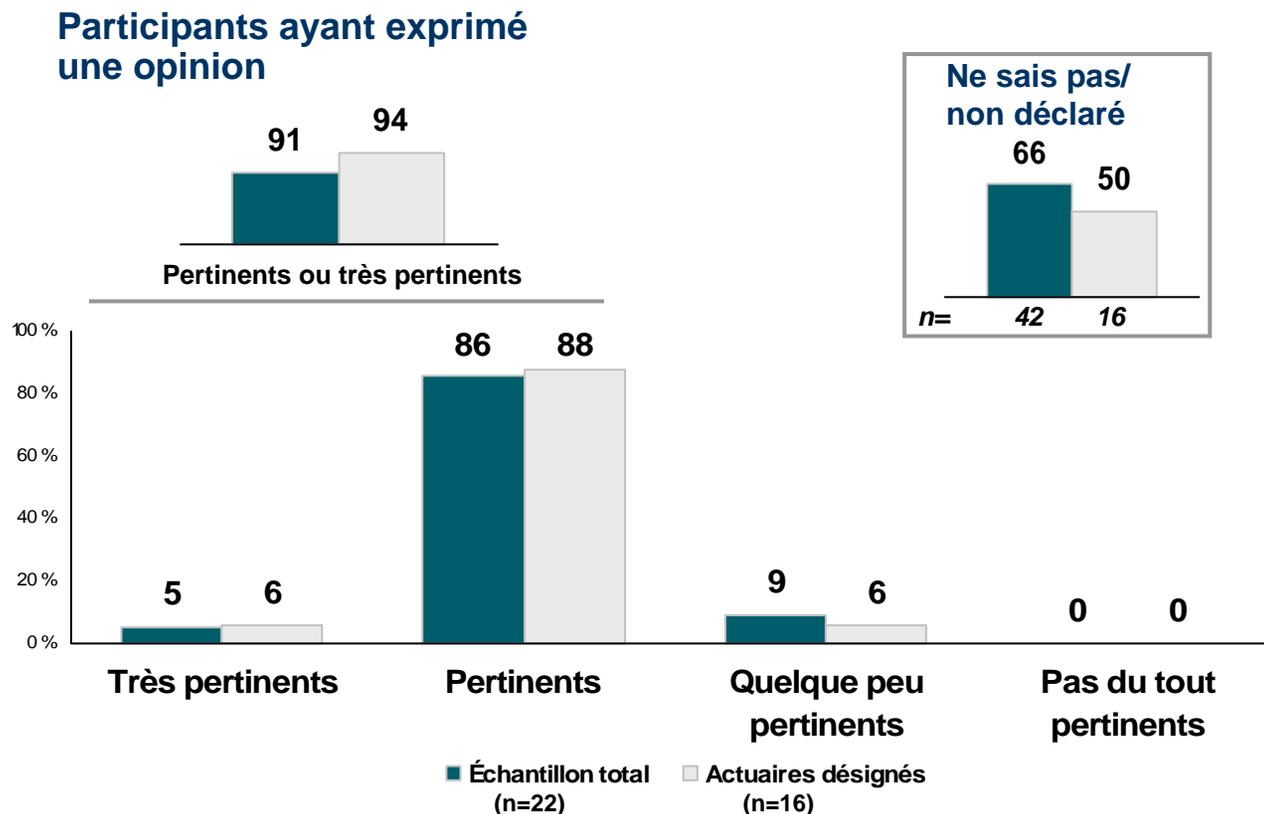
Q.17a Expliquez votre réponse à la [Q.17]. / Q.17 À votre avis, dans quelle mesure les vérifications actuarielles du BSIF contribuent-elles à l'amélioration de la gestion de votre société (ou des sociétés auxquelles vous fournissez des services professionnels)?

- ◆ Nous ne publions pas les résultats des questions Q.16, Q.16A, Q.17 ou Q.17A en raison d'une importante confusion chez les participants quant à la signification de l'expression « vérifications actuarielles » qui figurait dans chacune de ces questions.
 - Quelques participants ont présumé que cette expression désignait les examens de surveillance du BSIF (que certains participants ont décrit comme étant des « vérifications »).
 - Cependant, certains d'entre eux ont fait remarquer que, en règle générale, aucun actuaire ne fait partie des équipes de surveillance.
 - Bon nombre de participants croient que leur institution n'a pas fait l'objet d'une vérification actuarielle de la part du BSIF.

Q.18 Pour ce qui est des documents actuariels que le BSIF avait demandé à votre société (ou aux sociétés auxquelles vous fournissez des services professionnels) de lui fournir avant les examens sur place, dans quelle mesure étaient-ils pertinents à l'égard de ses vérifications actuarielles?

On considère que les documents actuariels demandés par le BSIF avant les examens sur place sont pertinents.

Perception de la pertinence des documents actuariels que le BSIF a demandé aux institutions avant de procéder à une vérification actuarielle sur place



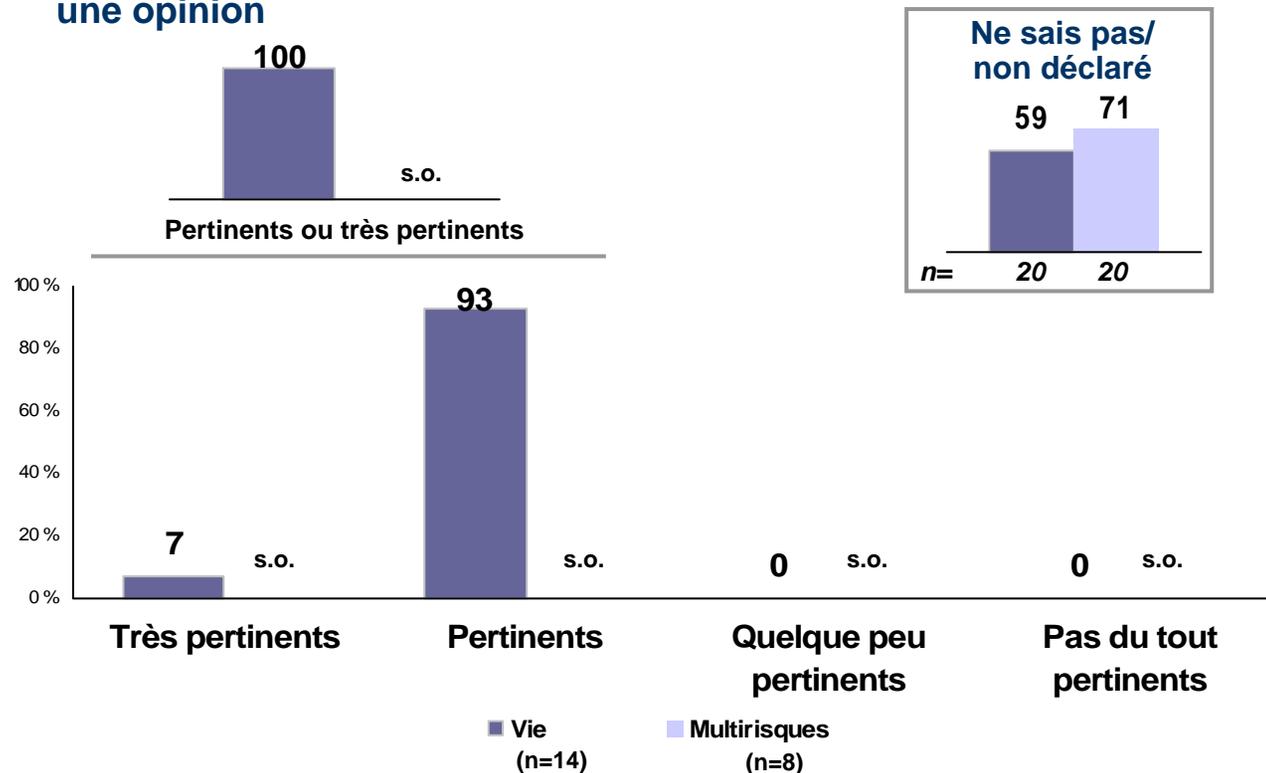
- ◆ Deux tiers des participants n'avaient pas d'opinion à cet égard, et les CD/CSF/VE sont significativement plus susceptibles que les actuaires désignés de ne pas avoir d'opinion (83 % c. 50 %) à ce sujet.
- ◆ Chez les participants ayant exprimé une opinion, la plupart (91 %) estime que les documents actuariels que le BSIF a demandé aux institutions avant les vérifications actuarielles sur place sont pertinents (« pertinents » ou « très pertinents »).
- ◆ La plus grande proportion (86 %) des participants estime que les documents sont « pertinents ».

Q.18 Pour ce qui est des documents actuariels que le BSIF avait demandé à votre société (ou aux sociétés auxquelles vous fournissez des services professionnels) de lui fournir avant les examens sur place, dans quelle mesure étaient-ils pertinents à l'égard de ses vérifications actuarielles?

La faible taille des échantillons ne permet pas de procéder à une analyse des différences entre les participants des deux secteurs.

Perception de la pertinence des documents actuariels que le BSIF a demandé aux institutions avant de procéder à une vérification actuarielle sur place

Participants ayant exprimé une opinion

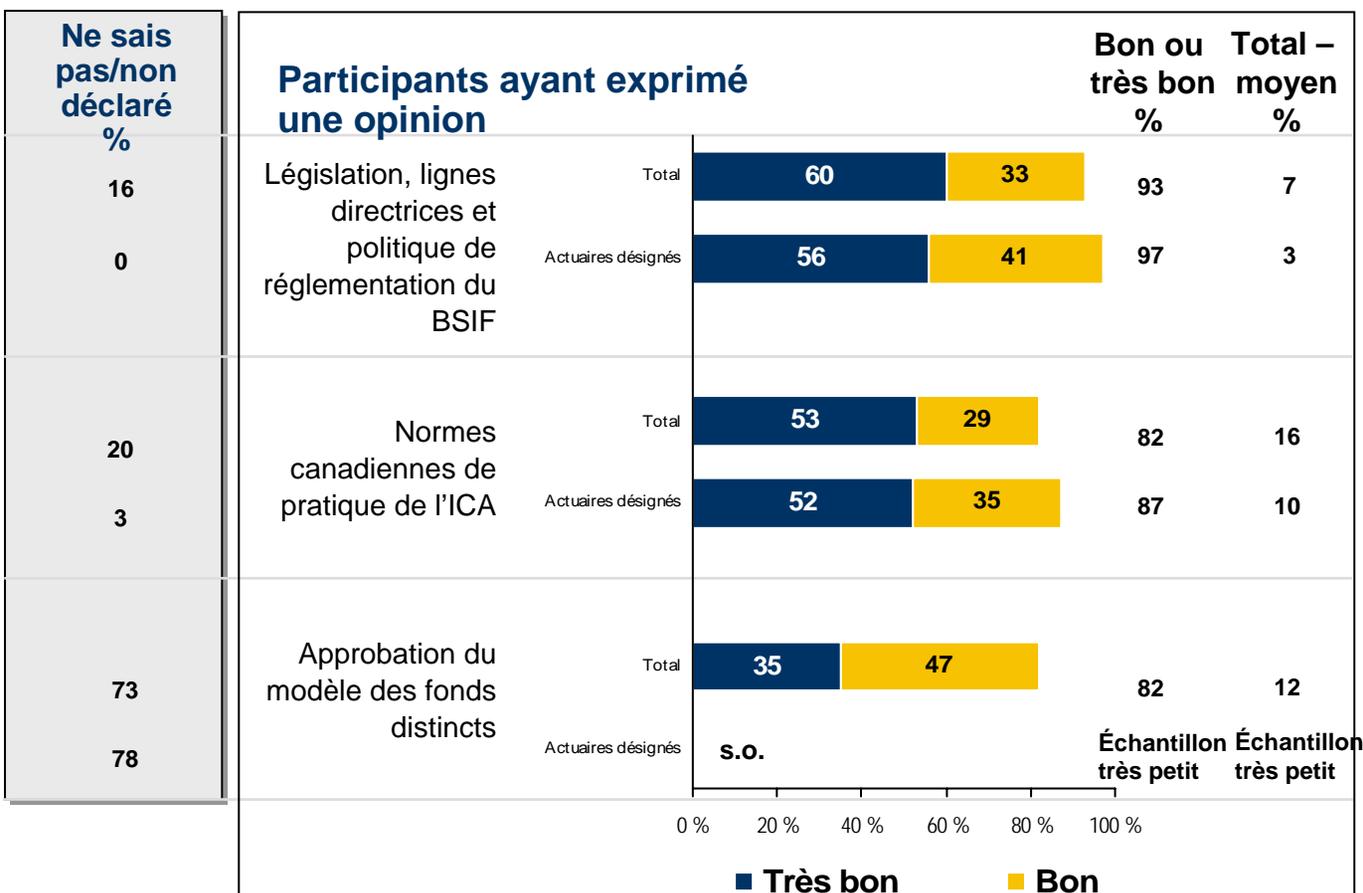


Partie V – Efficacité du BSIF dans des domaines particuliers

Q.19 Connaissances – Comment évaluez-vous le niveau de connaissances des employés du BSIF sur les questions actuarielles liées aux domaines suivants?

Les évaluations relatives au niveau de connaissances des employés sont élevées en ce qui a trait à la législation, aux lignes directrices et à la politique de réglementation du BSIF, aux normes canadiennes de pratique de l'ICA et à l'approbation du modèle des fonds distincts.

Évaluation du niveau de connaissances des employés du BSIF

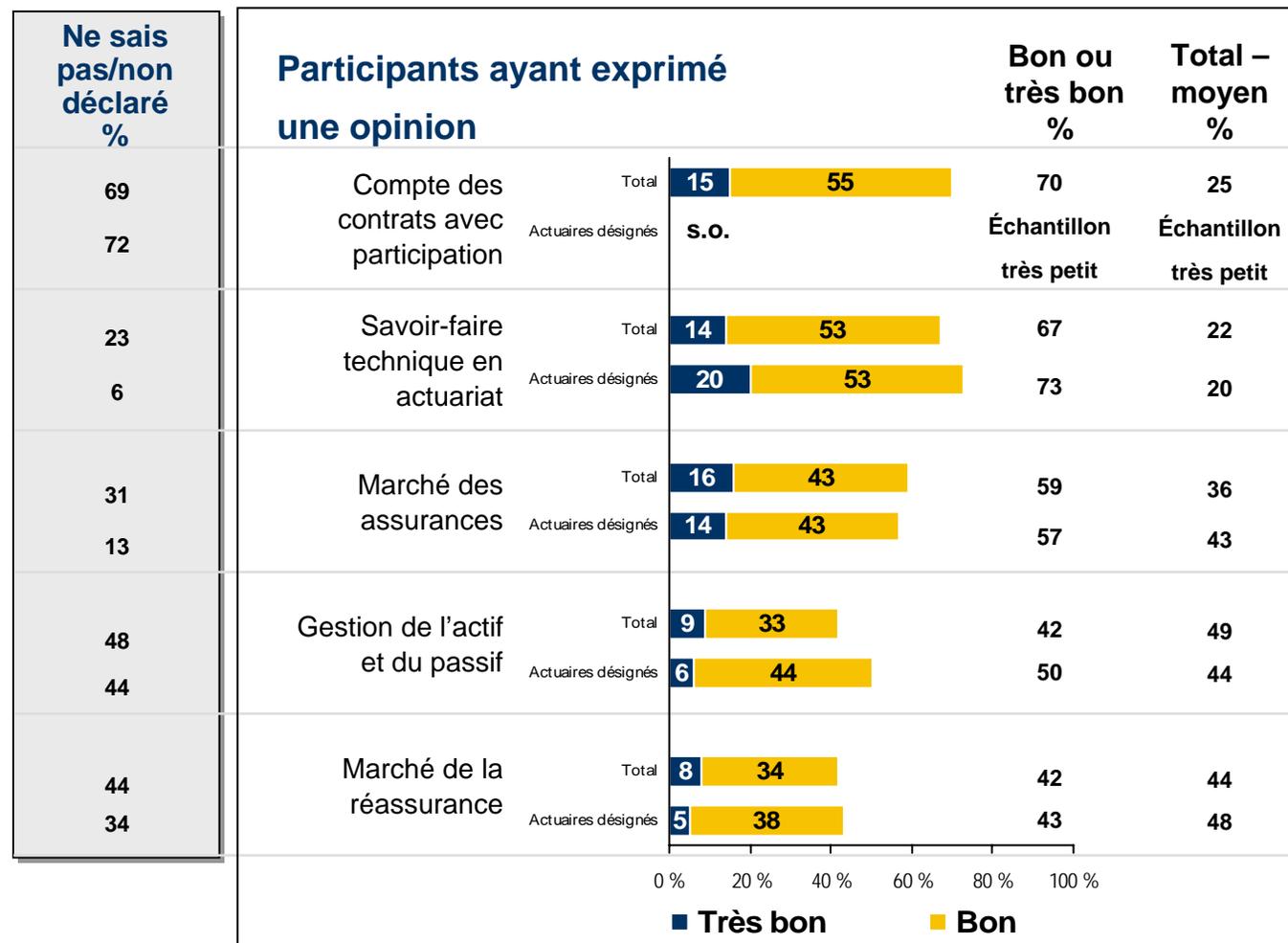


- ◆ Relativement à la plupart des domaines considérés, les CD/CSF/VE sont significativement plus susceptibles que les AD de déclarer ne pas avoir de réponse à cette question, sauf dans le cas de l'approbation du modèle des fonds distincts et du compte des contrats avec participation.
- ◆ Chez les participants ayant exprimé une opinion, ils sont nombreux à donner une note positive relativement au niveau de connaissances du personnel sur la législation, les lignes directrices et la politique de réglementation du BSIF : neuf sur dix (93 %) donnent la note « très bon » (60 %) ou « bon » (33 %).
- ◆ Ils sont également nombreux à donner une note positive relativement au niveau de connaissances du personnel sur les normes canadiennes de pratique de l'ICA; huit personnes sur dix (82 %) attribuent la mention « très bon » (53 %) ou « bon » (29 %).
- ◆ Un grand nombre de participants (82 %) donnent une note positive relativement au niveau de connaissances des employés du BSIF sur l'approbation du modèle des fonds distincts (35 % « très bon » et 47 % « bon »).

Q.19 Connaissances – Comment évaluez-vous le niveau de connaissances des employés du BSIF sur les questions actuarielles liées aux domaines suivants?

Dans le cas des autres domaines considérés, les évaluations sont significativement plus faibles.

Évaluation du niveau de connaissances des employés du BSIF



- ◆ Les évaluations positives (« bon » ou « très bon ») du niveau de connaissances des employés du BSIF sont relativement moindres dans le cas des domaines suivants :
 - compte des contrats avec participation (70 %);
 - savoir-faire technique en actuariat (67 %);
 - marché des assurances (59 %).
- ◆ Les participants sont moins nombreux à donner une note positive aux employés du BSIF quant à leur niveau de connaissances dans les domaines suivants :
 - gestion de l'actif et du passif (42 %);
 - marché de la réassurance (42 %).

Q.19 Connaissances – Comment évaluez-vous le niveau de connaissances des employés du BSIF sur les questions actuarielles liées aux domaines suivants?

Détail des réponses à la Q.19

Participants ayant exprimé une opinion (sont exclues les réponses « ne sais pas » et les réponses non déclarées)

	BON OU TRÈS BON %		Très bon %		Bon %		Moyen %		Faible %		Très faible %		Nombre de participants ayant exprimé une opinion (n)	
	Total	Actuaires désignés	Total	Actuaires désignés	Total	Actuaires désignés	Total	Actuaires désignés	Total	Actuaires désignés	Total	Actuaires désignés		
Législation, lignes directrices et politique de réglementation du BSIF	93	97	60	56	33	41	7	3	-	-	-	-	54	32
Normes canadiennes de pratique de l'ICA	82	87	53	52	29	35	16	10	2	3	-	-	51	31
Approbation du modèle des fonds distincts	82	échantillon très petit	35	échantillon très petit	47	échantillon très petit	12	échantillon très petit	6	échantillon très petit	-	échantillon très petit	17	7

Q.19 Connaissances – Comment évaluez-vous le niveau de connaissances des employés du BSIF sur les questions actuarielles liées aux domaines suivants?

Détail des réponses à la Q.19

Participants ayant exprimé une opinion (sont exclues les réponses « ne sais pas » et les réponses non déclarées)

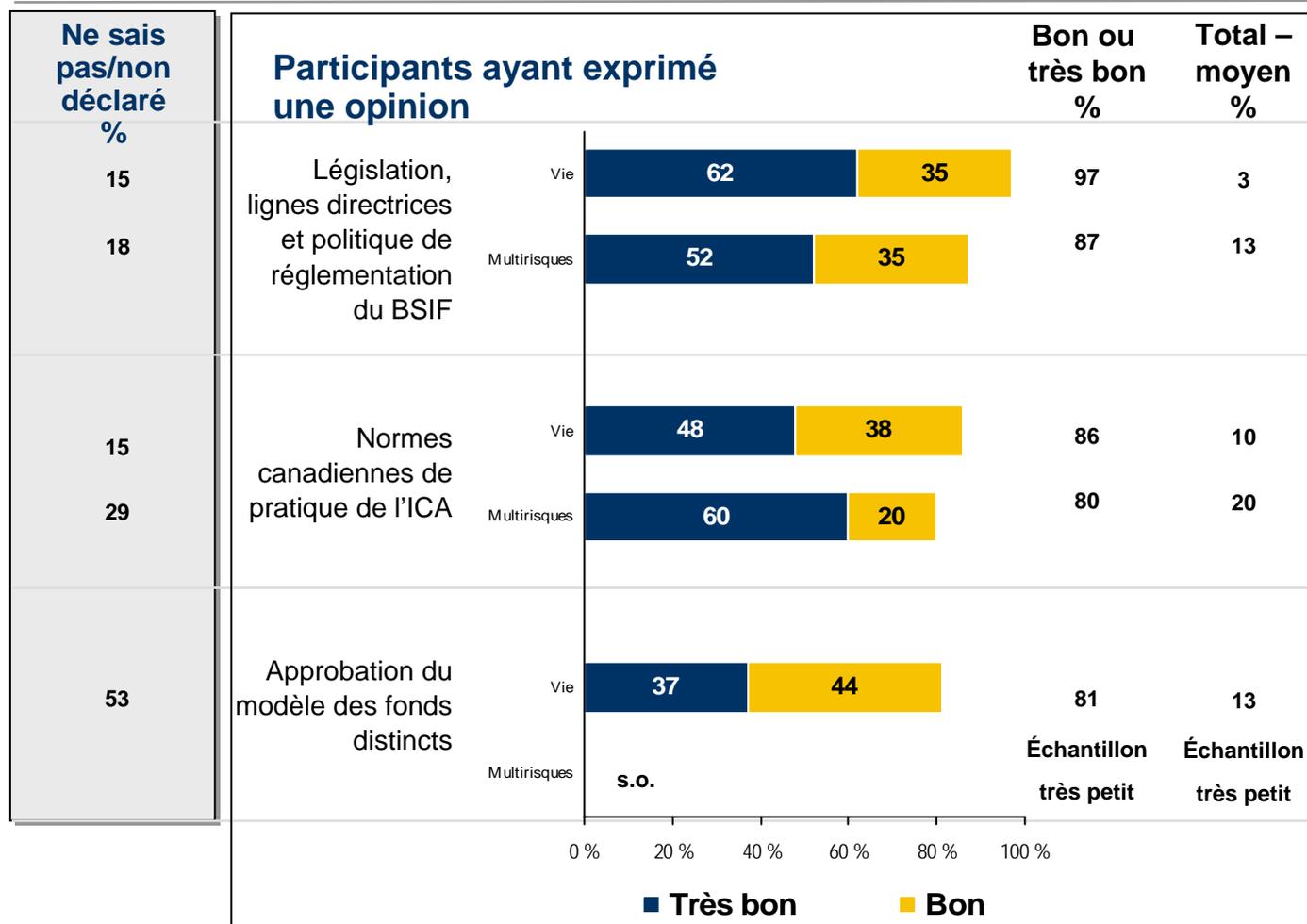
	BON OU TRÈS BON %		Très bon %		Bon %		Moyen %		Faible %		Très faible %		Nombre de participants ayant exprimé une opinion (n)	
	Total	Actuaires désignés	Total	Actuaires désignés	Total	Actuaires désignés	Total	Actuaires désignés	Total	Actuaires désignés	Total	Actuaires désignés		
Compte des contrats avec participation	70	échantillon très petit	15	échantillon très petit	55	échantillon très petit	25	échantillon très petit	-	échantillon très petit	5	échantillon très petit	20	9
Savoir-faire technique en actuariat	67	73	14	20	53	53	22	20	6	3	4	3	49	30
Marché des assurances	59	57	16	14	43	43	36	43	5	-	-	-	44	28
Gestion de l'actif et du passif	42	50	9	6	33	44	49	44	9	6	-	-	33	18
Marché de la réassurance	42	43	8	5	34	38	44	48	14	10	-	-	36	21

Q.19 Connaissances – Comment évaluez-vous le niveau de connaissances des employés du BSIF sur les questions actuarielles liées aux domaines suivants?

En ce qui concerne la plupart des évaluations du niveau de connaissances des employés du BSIF, il n'existe pas de différence significative entre les participants du secteur Vie et ceux du secteur Multirisques.

Évaluation du niveau de connaissances des employés du BSIF

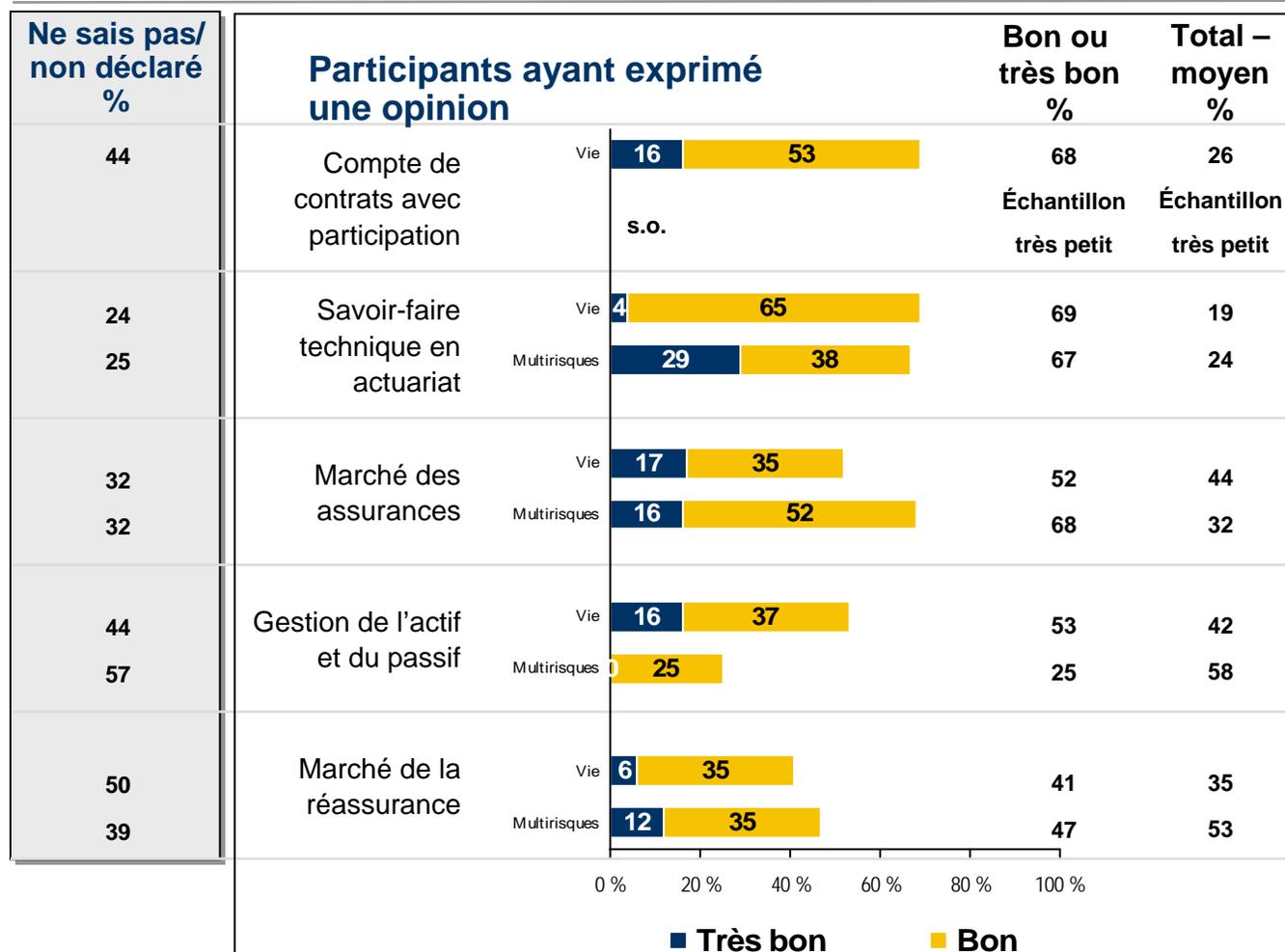
- Il n'existe pas de différence d'opinion significative entre les participants du secteur Vie et ceux du secteur Multirisques quant aux trois domaines de connaissances à l'égard desquels les employés du BSIF se sont vu attribuer les meilleures notes.



Q.19 Connaissances – Comment évaluez-vous le niveau de connaissances des employés du BSIF sur les questions actuarielles liées aux domaines suivants?

Les participants du secteur Vie sont significativement moins susceptibles que ceux du secteur Multirisques d'accorder la note « très bon » pour ce qui est du savoir-faire technique des employés du BSIF en matière d'actuariat.

Évaluation du niveau de connaissances des employés du BSIF



- ◆ Les participants du secteur Vie sont marginalement* plus susceptibles que ceux du secteur Multirisques d'avoir une perception positive du niveau de connaissances des employés du BSIF en ce qui a trait à la gestion de l'actif et du passif.
 - Cela est dû en grande partie à la différence marginale* existant entre les proportions de participants ayant accordé la mention « très bon » relativement à cette mesure (16 % et 0 %, respectivement).
- ◆ Les participants du secteur Vie sont beaucoup plus susceptibles que ceux du secteur Multirisques d'accorder la note « faible » quant au niveau de connaissances du personnel du BSIF en ce qui a trait au marché de la réassurance (24 % et 0 %, respectivement).

* Désigne une différence qui est significative à un niveau de confiance de 90 %.

Q.19 Connaissances – Comment évaluez-vous le niveau de connaissances des employés du BSIF sur les questions actuarielles liées aux domaines suivants?

Détail des réponses à la Q.19 selon les secteurs Vie et Multirisques

Participants ayant exprimé une opinion (sont exclues les réponses « ne sais pas » et les réponses non déclarées)

	BON OU TRÈS BON %		Très bon %		Bon %		Moyen %		Faible %		Très faible %		Nombre de participants ayant exprimé une opinion (n)	
	Vie	Multi-risques	Vie	Multi-risques	Vie	Multi-risques	Vie	Multi-risques	Vie	Multi-risques	Vie	Multi-risques		
Législation, lignes directrices et politique de réglementation du BSIF	97	87	62	52	35	35	3	13	-	-	-	-	29	23
Normes canadiennes de pratique de l'ICA	86	80	48	60	38	20	10	20	3	-	-	-	29	20
Approbation du modèle des fonds distincts	81	Échantillon très petit	37	Échantillon très petit	44	Échantillon très petit	13	Échantillon très petit	6	Échantillon très petit	-	Échantillon très petit	16	1

Q.19 Connaissances – Comment évaluez-vous le niveau de connaissances des employés du BSIF sur les questions actuarielles liées aux domaines suivants?

Détail des réponses à la Q.19 selon les secteurs Vie et Multirisques

Participants ayant exprimé une opinion (sont exclues les réponses « ne sais pas » et les réponses non déclarées)

	BON OU TRÈS BON %		Très bon %		Bon %		Moyen %		Faible %		Très faible %		Nombre de participants ayant exprimé une opinion (n)	
	Vie	Multi-risques	Vie	Multi-risques	Vie	Multi-risques	Vie	Multi-risques	Vie	Multi-risques	Vie	Multi-risques		
		Échantillon très petit		Échantillon très petit		Échantillon très petit		Échantillon très petit		Échantillon très petit		Échantillon très petit	Vie	Multi-risques
Compte de contrats avec participation	68	Échantillon très petit	16	Échantillon très petit	53	Échantillon très petit	26	Échantillon très petit	-	Échantillon très petit	5	Échantillon très petit	19	1
Savoir-faire technique en actuariat	69	67	4	29	65	38	19	24	12	-	-	10	26	21
Marché des assurances	52	68	17	16	35	52	44	32	4	-	-	-	23	19
Gestion de l'actif et du passif	53	25	16	-	37	25	42	58	5	17	-	-	19	12
Marché de la réassurance	41	47	6	12	35	35	35	53	24	-	-	-	17	17

Q.20 Pour ce qui est des connaissances des employés du BSIF au sujet des domaines propres à l'actuariat, que devrait-on améliorer sans délai à votre avis?

On considère qu'il est nécessaire d'accroître à la fois le nombre d'employés rattachés aux services actuariels et leur niveau de connaissances.

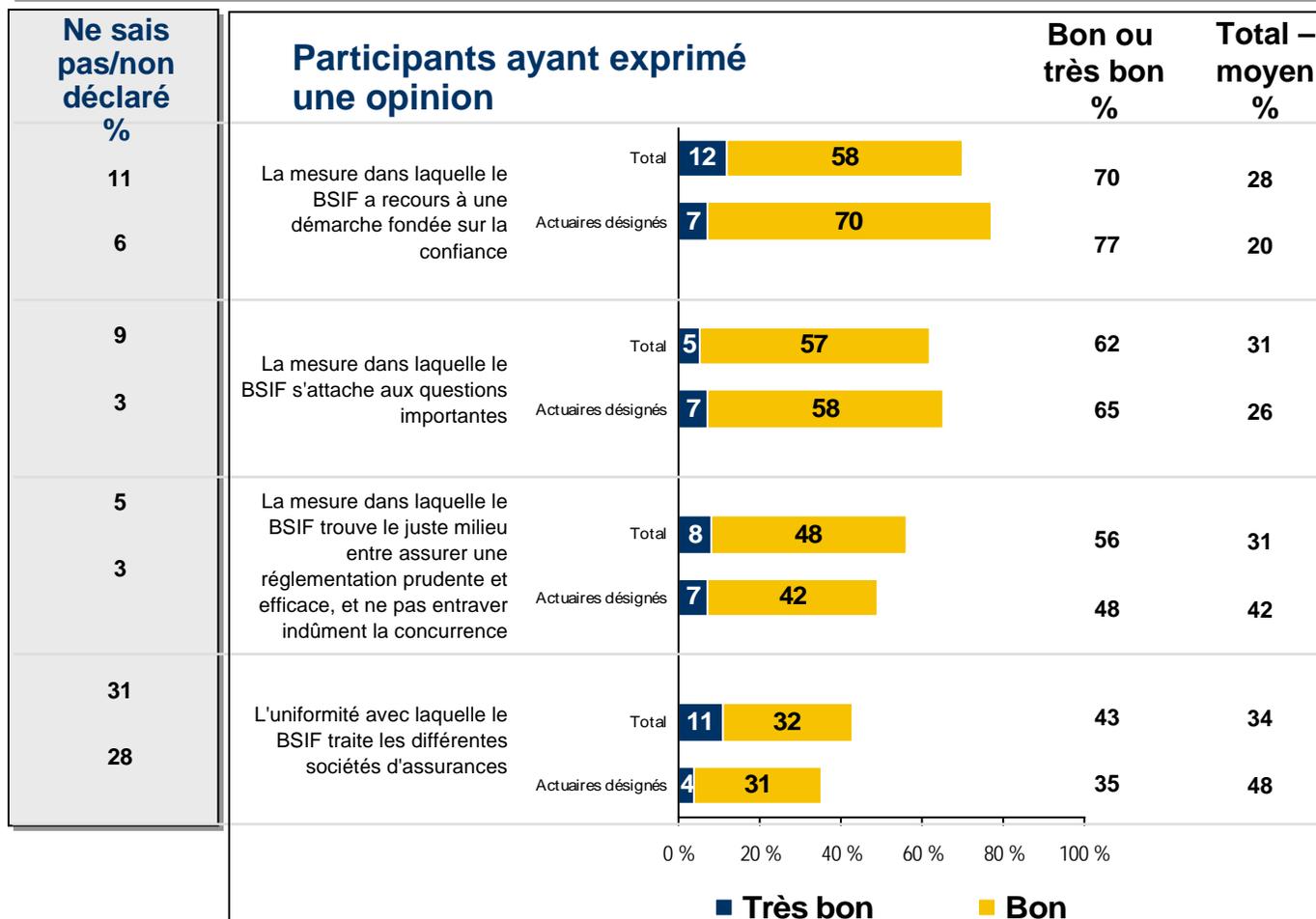
- ◆ Un certain nombre de commentaires positifs ont été formulés au sujet des employés des services actuariels du BSIF et de leurs compétences.
- ◆ Cela dit, un nombre important de participants s'inquiètent du niveau de connaissance de l'industrie de la part du personnel œuvrant au sein des services actuariels :
 - Plus particulièrement, on considère que les services actuariels du BSIF auraient avantage à développer leur expérience de l'industrie et à approfondir leurs connaissances techniques.
 - Bien que certains participants reconnaissent que le BSIF dispose d'un personnel ayant une bonne connaissance de base des questions actuarielles, on estime que les membres des services actuariels, en particulier les employés de niveau débutant ou intermédiaire, ne comprennent pas suffisamment le marché des assurances en raison du fait que peu d'employés, voire personne, ont acquis une expérience au sein des sociétés d'assurances.
 - On considère que le BSIF ne dispose pas d'un nombre suffisant d'employés ayant une connaissance approfondie et une certaine aisance à traiter des questions actuarielles toujours plus complexes. On cite souvent, à titre d'exemple, les questions concernant les fonds distincts et celles ayant trait à la réassurance.
- ◆ Conformément à ce qui a déjà été indiqué, on s'inquiète du fait que le BSIF manque de personnel. Cette impression a particulièrement été ressentie chez les participants des secteurs Multirisques et de la réassurance.

Q.21 Approche réglementaire – En ce qui a trait aux questions actuarielles, comment évaluez-vous le BSIF en fonction des énoncés suivants?

Les évaluations de l'approche réglementaire du BSIF en matière d'actuariat sont modérément positives.

Évaluation de l'approche réglementaire du BSIF

- ◆ Chez les participants ayant exprimé une opinion, sept sur dix (70 %) donnent une note positive relativement à la mesure dans laquelle le BSIF a recours à une démarche fondée sur la confiance (« bon » ou « très bon »).
- ◆ Dans une moindre mesure (62 %), les participants ont également donné une note positive quant à la mesure dans laquelle le BSIF s'attache aux questions importantes (« bon » ou « très bon »).
- ◆ Quant aux efforts du BSIF visant à trouver le juste milieu entre assurer une réglementation prudente et efficace, et ne pas entraver indûment la concurrence, les notes positives sont relativement moindres (56 %).
- ◆ Les participants sont moins nombreux (43 %) à donner une note positive relativement à l'uniformité avec laquelle le BSIF traite les différentes sociétés d'assurances.
- ◆ Les CD/CSF/VE sont beaucoup plus susceptibles que les AD (22 % c. 3 %) de déclarer ne pas avoir d'opinion sur la mesure dans laquelle le BSIF s'attache aux questions importantes, et ils sont marginalement* plus susceptibles que les AD d'affirmer ne pas avoir d'opinion sur la mesure dans laquelle le BSIF a recours à une démarche fondée sur la confiance (22 % et 6 %). * Désigne une différence qui est significative à un niveau de confiance de 90 %.



Q.21 Approche réglementaire – En ce qui a trait aux questions actuarielles, comment évaluez-vous le BSIF en fonction des énoncés suivants?

Détail des réponses à la Q.21

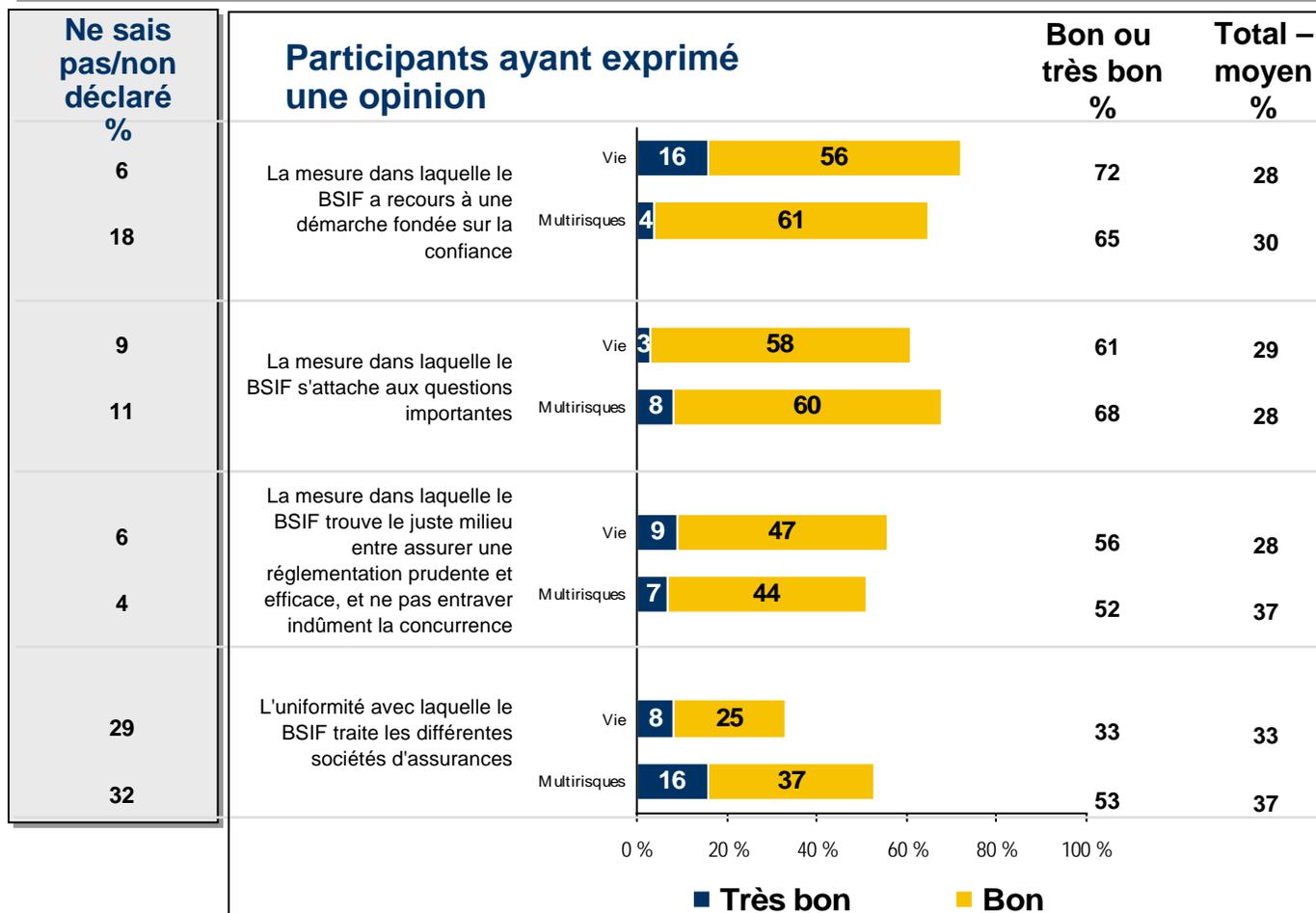
Participants ayant exprimé une opinion (sont exclues les réponses « ne sais pas » et les réponses non déclarées)

	BON OU TRÈS BON %		Très bon %		Bon %		Moyen %		Mauvais %		Très mauvais %		Nombre de participants ayant exprimé une opinion (n)	
	Total	Actuaires désignés	Total	Actuaires désignés	Total	Actuaires désignés	Total	Actuaires désignés	Total	Actuaires désignés	Total	Actuaires désignés		
La mesure dans laquelle le BSIF a recours à une démarche fondée sur la confiance	70	77	12	7	58	70	28	20	2	3	-	-	57	30
La mesure dans laquelle le BSIF s'attache aux questions importantes	62	65	5	7	57	58	31	26	7	10	-	-	58	31
La mesure dans laquelle le BSIF trouve le juste milieu entre assurer une réglementation prudente, et ne pas entraver indûment la concurrence	56	48	8	7	48	42	31	42	13	10	-	-	61	31
L'uniformité avec laquelle le BSIF traite les différentes sociétés d'assurances	43	35	11	4	32	31	34	48	21	17	2	-	44	23

Q.21 Approche réglementaire – En ce qui a trait aux questions actuarielles, comment évaluez-vous le BSIF en fonction des énoncés suivants?

Les évaluations relatives à l'approche réglementaire du BSIF ne diffèrent pas de façon significative entre les participants du secteur Vie et ceux du secteur Multirisques.

Évaluation de l'approche réglementaire du BSIF



Q.21 Approche réglementaire – En ce qui a trait aux questions actuarielles, comment évaluez-vous le BSIF en fonction des énoncés suivants?

Détail des réponses à la Q.21 selon les secteurs Vie et Multirisques

Participants ayant exprimé une opinion (sont exclues les réponses « ne sais pas » et les réponses non déclarées)

	BON OU TRÈS BON %		Très bon %		Bon %		Moyen %		Mauvais %		Très mauvais %		Nombre de participants ayant exprimé une opinion (n)	
	Vie	Multi-risques	Vie	Multi-risques	Vie	Multi-risques	Vie	Multi-risques	Vie	Multi-risques	Vie	Multi-risques	Vie	Multi-risques
La mesure dans laquelle le BSIF a recours à une démarche fondée sur la confiance	72	65	16	4	56	61	28	30	-	4	-	-	32	37
La mesure dans laquelle le BSIF s'attache aux questions importantes	61	68	3	8	58	60	29	28	10	4	-	-	31	25
La mesure dans laquelle le BSIF trouve le juste milieu entre assurer une réglementation prudente, et ne pas entraver indûment la concurrence	56	52	9	7	47	45	28	37	16	11	-	-	32	27
L'uniformité avec laquelle le BSIF traite les différentes sociétés d'assurances	33	53	8	16	25	37	33	37	29	11	4	-	24	19

Q.21a Expliquez votre réponse à la [Q.21]. / Q.21 En ce qui a trait aux questions actuarielles, comment évaluez-vous le BSIF en fonction des énoncés suivants? (Question s'adressant aux participants ayant accordé la mention « mauvais » ou « très mauvais ».)

Certains participants estiment que les sociétés de plus petite taille sont désavantagées par rapport aux grandes sociétés sur le plan de l'application de l'approche réglementaire.

APTITUDE À TROUVER LE JUSTE MILIEU

- ◆ Seuls un nombre très restreint de participants donnent une note négative pour cette mesure.
 - Chez les participants qui accordent une note négative au BSIF, quelques-uns disent qu'ils ont répondu ainsi parce qu'ils estiment que l'approche du BSIF favorise les grandes sociétés.
- ◆ Aucun autre point ne ressort de façon constante à cet égard.

ATTACHEMENT AUX QUESTIONS IMPORTANTES

- Le nombre de participants ayant donné une note négative au BSIF relativement à cette mesure est trop faible pour tirer quelque conclusion que ce soit.

UNIFORMITÉ AVEC LAQUELLE LE BSIF TRAITE LES DIVERSES SOCIÉTÉS D'ASSURANCES

- Chez les participants ayant justifié leur réponse, les opinions sont partagées quant aux éventuelles répercussions d'un traitement uniforme à l'échelle des institutions :
 - Parmi ceux qui estiment qu'il y a uniformité, certains considèrent cela comme un désavantage pour les entreprises de plus petite taille, car, dit-on, celles-ci n'ont pas les ressources leur permettant d'appliquer à moindre coût certaines des exigences du BSIF. On considère que les grandes sociétés ont un avantage à cet égard.
 - Chez ceux qui estiment qu'il existe des différences au niveau du traitement, cela n'est pas vu de façon positive. Certains croient que le BSIF accorde une plus grande priorité aux grands assureurs et, par voie de conséquence, ne porte pas toujours une attention suffisante aux assureurs de plus petite taille.

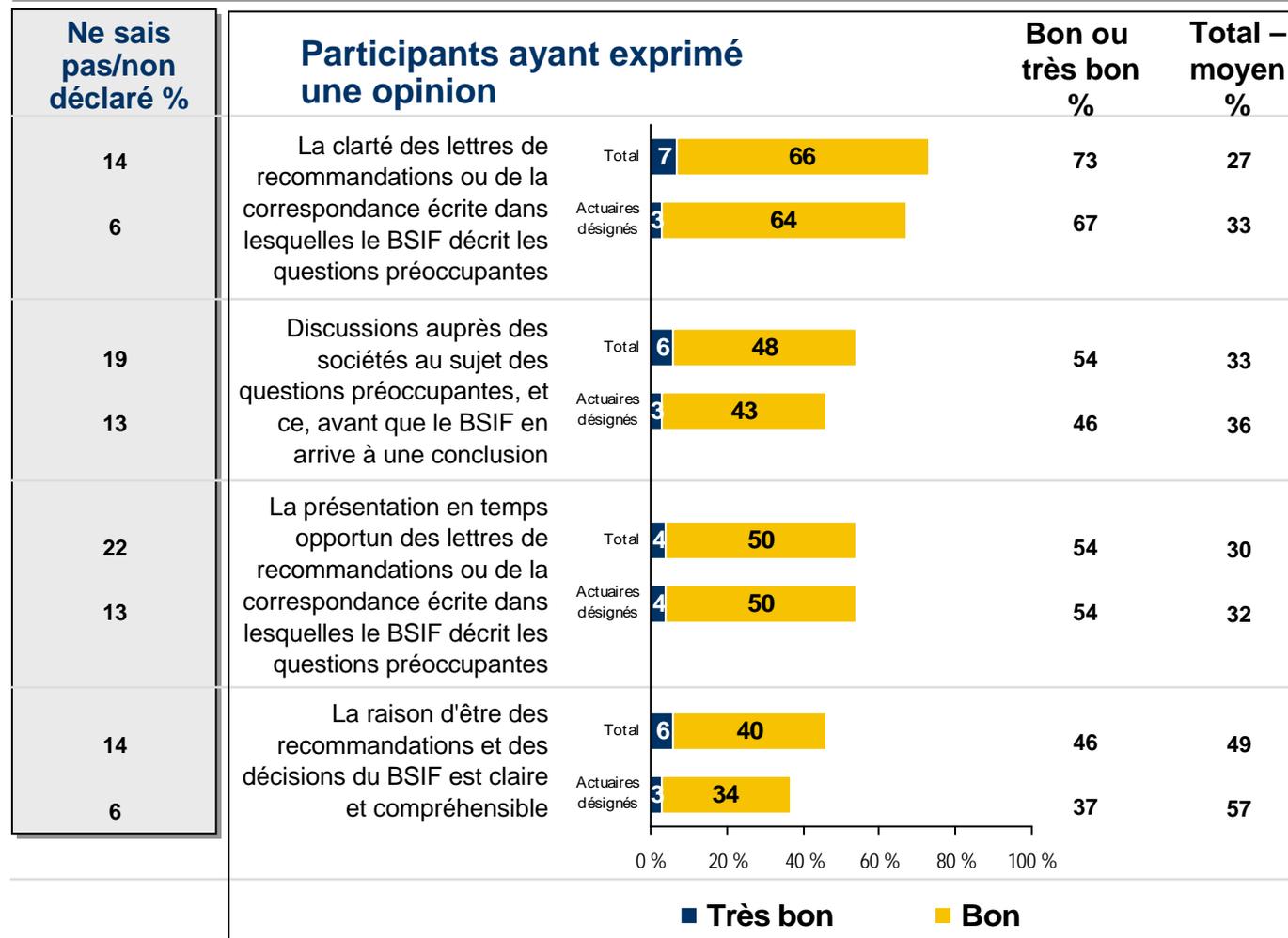
MESURE DANS LAQUELLE LE BSIF A RECOURS À UNE DÉMARCHE FONDÉE SUR LA CONFIANCE

- Le nombre de participants ayant donné une note négative au BSIF à cet égard est trop faible pour tirer quelque conclusion que ce soit.

Q.22 Communication générale – En ce qui a trait aux questions actuarielles, comment évaluez-vous le BSIF en fonction des questions de communication suivantes?

Les évaluations relatives aux communications du BSIF sont modérément positives.

Évaluation des communications du BSIF



- ◆ Les participants sont assez nombreux (73 %) à donner une note modérément positive relativement à la clarté des lettres de recommandations ou de la correspondance écrite du BSIF portant sur les questions préoccupantes.
- ◆ Un peu plus de la moitié des participants donnent une note positive (« bon » ou « très bon ») au BSIF relativement :
 - aux discussions avec les sociétés au sujet des questions préoccupantes, et ce, avant que le BSIF en arrive à une conclusion (54 %);
 - à la présentation en temps opportun des lettres de recommandations ou de la correspondance écrite du BSIF portant sur les questions préoccupantes (54 %).
- ◆ Les participants sont relativement moins nombreux (46 %) à considérer que la raison d'être des recommandations et des décisions du BSIF est claire et compréhensible.
- ◆ Les CD/CSF/VE sont significativement plus susceptibles que les AD de déclarer ne pas avoir d'opinion au sujet de trois des quatre énoncés, l'exception portant sur les discussions avec les sociétés au sujet des questions préoccupantes.

Q.22 Communication générale – En ce qui a trait aux questions actuarielles, comment évaluez-vous le BSIF en fonction des questions de communication suivantes?

Détail des réponses à la Q.22

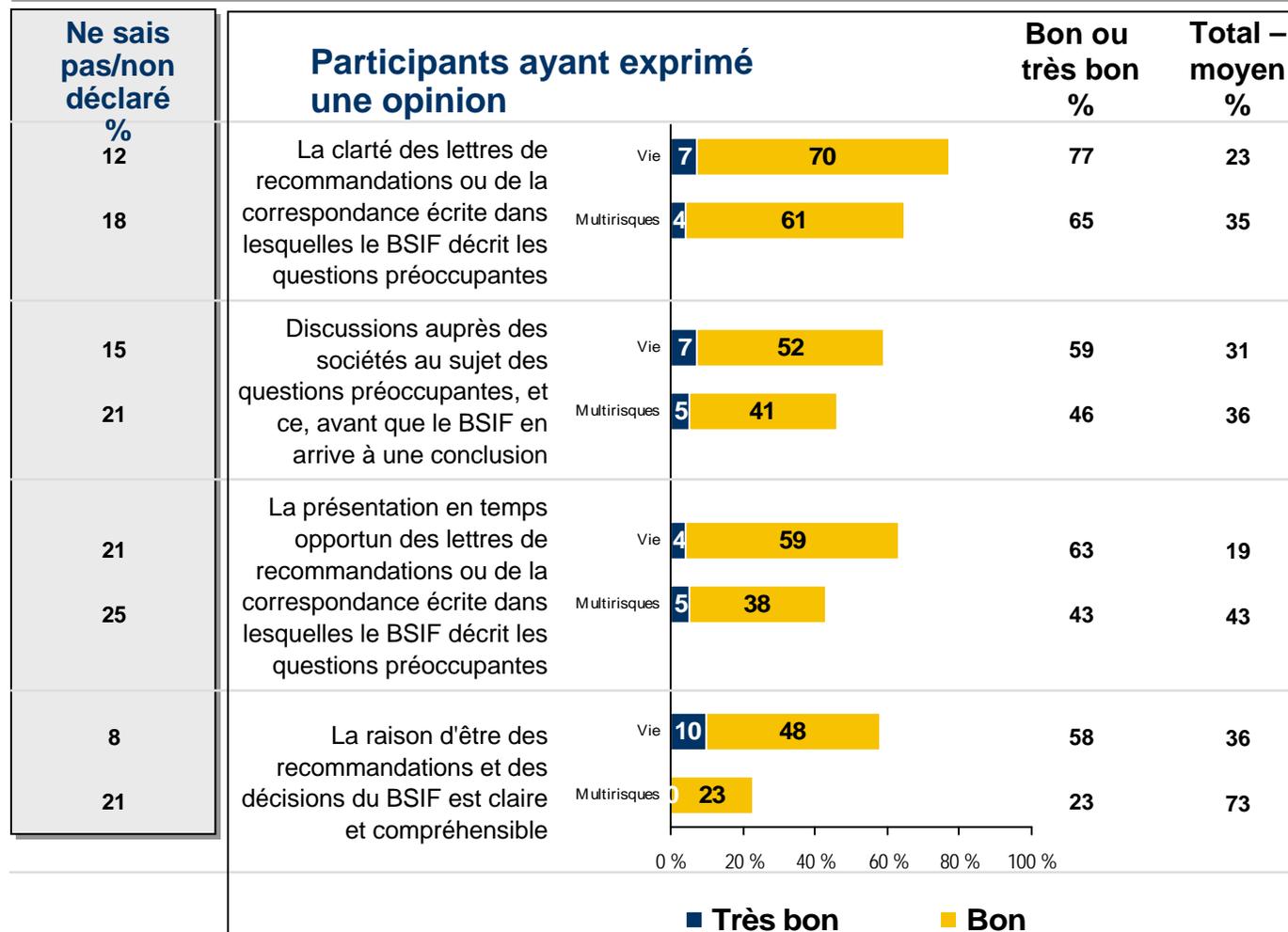
Participants ayant exprimé une opinion (sont exclues les réponses « ne sais pas » et les réponses non déclarées)

	BON OU TRÈS BON %		Très bon %		Bon %		Moyen %		Mauvais %		Très mauvais %		Nombre de participants ayant exprimé une opinion (n)	
	Total	Actuaires désignés	Total	Actuaires désignés	Total	Actuaires désignés	Total	Actuaires désignés	Total	Actuaires désignés	Total	Actuaires désignés		
La clarté des lettres de recommandations ou de la correspondance écrite dans lesquelles le BSIF décrit les questions préoccupantes	73	67	7	3	66	64	27	33	-	-	-	-	55	30
Discussions auprès des sociétés au sujet des questions préoccupantes, et ce, avant que le BSIF en arrive à une conclusion	54	46	6	3	48	43	33	36	14	18	-	-	52	28
La présentation en temps opportun des lettres de recommandations ou de la correspondance écrite dans lesquelles le BSIF décrit les questions préoccupantes	54	54	4	4	50	50	30	32	14	14	2	-	50	28
La raison d'être des recommandations et des décisions du BSIF est claire et compréhensible	46	37	6	3	40	34	49	57	6	7	-	-	55	30

Q.22 Communication générale – En ce qui a trait aux questions actuarielles, comment évaluez-vous le BSIF en fonction des questions de communication suivantes?

Les participants du secteur Vie sont significativement plus susceptibles que ceux du secteur Multirisques de donner une note positive au BSIF relativement à l'assertion selon laquelle la raison d'être des recommandations et des décisions du BSIF est claire et compréhensible.

Évaluation des communications du BSIF



- ◆ Les participants du secteur Multirisques sont significativement plus susceptibles que ceux du secteur Vie (73 % c. 36 %) de donner la note « moyen » relativement à cette mesure.
- ◆ Ils sont également marginalement* plus susceptibles (43 % c. 19 %) d'accorder la note « moyen » quant à la présentation en temps opportun des lettres de recommandations ou de la correspondance écrite du BSIF portant sur les questions préoccupantes.

* Désigne une différence qui est significative à un niveau de confiance de 90 %.

Q.22 Communication générale – En ce qui a trait aux questions actuarielles, comment évaluez-vous le BSIF en fonction des questions de communication suivantes?

Détail des réponses à la Q.22 selon les secteurs Vie et Multirisques

Participants ayant exprimé une opinion (sont exclues les réponses « ne sais pas » et les réponses non déclarées)

	BON OU TRÈS BON %		Très bon %		Bon %		Moyen %		Mauvais %		Très mauvais %		Nombre de participants ayant exprimé une opinion (n)	
	Vie	Multi-risques	Vie	Multi-risques	Vie	Multi-risques	Vie	Multi-risques	Vie	Multi-risques	Vie	Multi-risques	Vie	Multi-risques
La clarté des lettres de recommandations ou de la correspondance écrite dans lesquelles le BSIF décrit les questions préoccupantes	77	65	7	4	70	61	23	35	-	-	-	-	30	23
Discussions auprès des sociétés au sujet des questions préoccupantes, et ce, avant que le BSIF en arrive à une conclusion	59	46	7	5	52	41	31	36	10	18	-	-	29	22
La présentation en temps opportun des lettres de recommandations ou de la correspondance écrite dans lesquelles le BSIF décrit les questions préoccupantes	63	43	4	5	59	38	19	43	15	14	4	-	27	21
La raison d'être des recommandations et des décisions du BSIF est claire et compréhensible	58	23	10	-	48	23	36	73	7	5	-	-	31	22

Q.23 Que pourrait faire le BSIF pour améliorer la qualité des lettres de recommandations ou de la correspondance écrite portant sur les questions actuarielles?

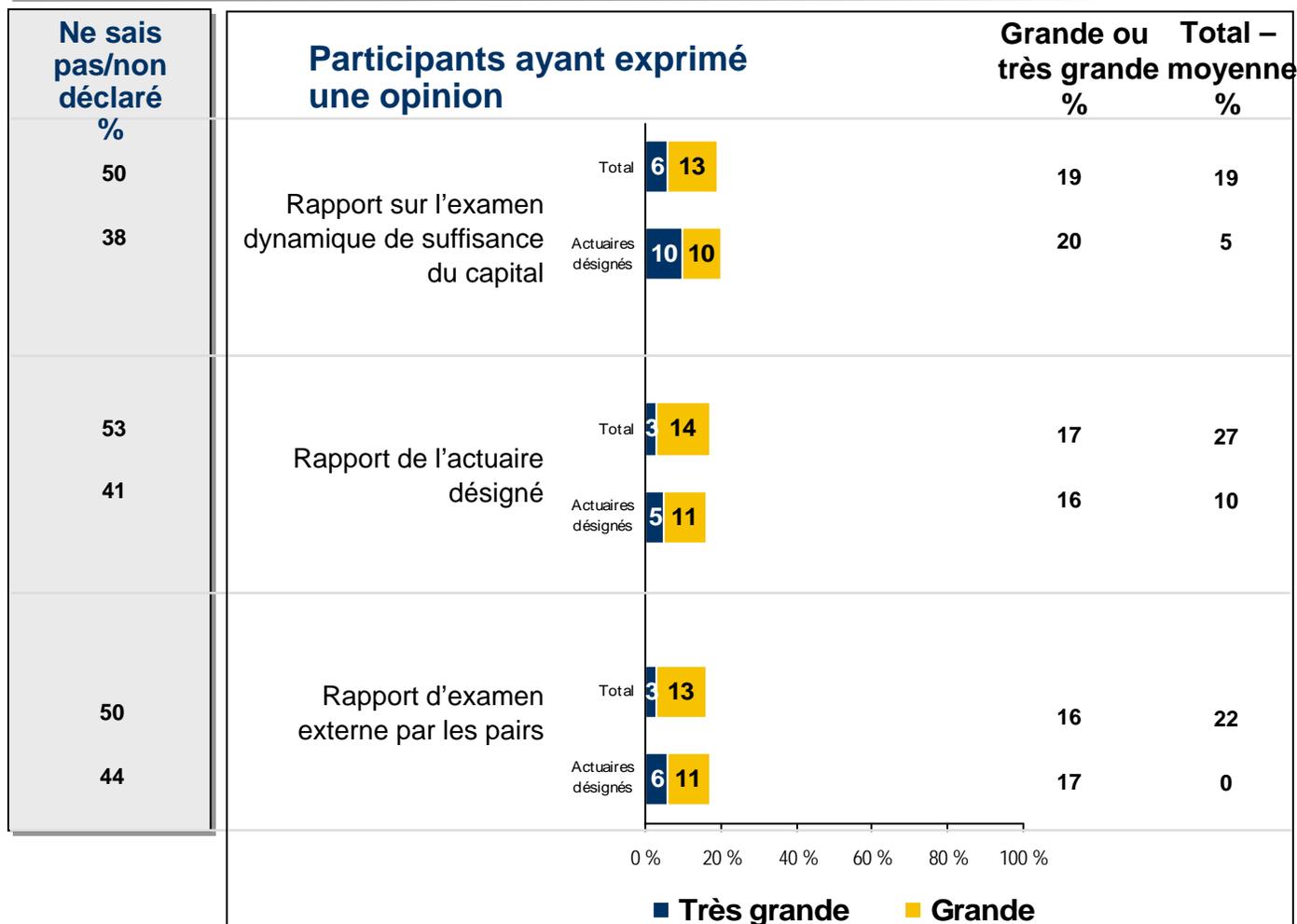
Dans l'ensemble, les participants ont une opinion favorable à l'égard de la correspondance écrite et des lettres de recommandations du BSIF.

- ◆ Toutefois, certains points ont été soulevés :
 - La diffusion en temps opportun de la correspondance
 - Plus particulièrement, un certain nombre de participants mentionnent qu'on ne publie pas en temps opportun le mémoire à l'intention de l'actuaire désigné (que certains désignent sous le nom de « mémoire de l'automne »), de sorte qu'il est difficile pour les institutions de régler efficacement avant la fin de l'exercice les questions qui y sont traitées (y compris l'évaluation).
 - La possibilité de discuter des questions abordées dans les lettres de recommandations avant que le BSIF ne les transmette officiellement.
 - Un certain nombre d'actuares désignés soulignent qu'ils n'ont pas la possibilité de discuter des lettres de recommandations avec le BSIF avant qu'elles ne soient transmises. Ils estiment que la teneur ou le ton de ces lettres seraient peut-être différents si on leur donnait l'occasion de répondre aux préoccupations du BSIF.

Q.24 Utilité de la rétroaction dans certains domaines – Comment évaluez-vous l'utilité de la rétroaction que le BSIF donne à votre société (ou aux sociétés auxquelles vous fournissez des services professionnels) relativement aux rapports suivants?

Les participants considèrent que la rétroaction de la part du BSIF est peu utile.

Évaluation du BSIF au sujet de la rétroaction



- ◆ Une proportion importante de participants n'ont pas d'opinion au sujet de la rétroaction de la part du BSIF. Un certain nombre d'entre eux indiquent qu'ils ne peuvent répondre à la question, vu que le BSIF ne leur a jamais donné de rétroaction.
 - Les CD/CSF/VE sont significativement plus susceptibles que les AD de ne pas avoir d'opinion sur la rétroaction relative aux rapports de l'actuaire désigné (70 % et 41 %) et aux rapports sur l'EDSC (65 % et 38 %).
- ◆ Chez les participants ayant exprimé une opinion, moins de deux sur dix donnent une note positive (« grande » ou « très grande ») à l'égard de l'utilité de la rétroaction, et ce, pour chacun des rapports à l'étude :
 - rapport sur l'EDSC (19 %);
 - rapport de l'actuaire désigné (17 %);
 - rapport d'examen externe par les pairs (16 %).
- ◆ Les AD sont beaucoup plus susceptibles que les CD/CSF/VE d'accorder la mention « faible » ou « très faible ».

Q.24 Utilité de la rétroaction dans certains domaines – Comment évaluez-vous l'utilité de la rétroaction que le BSIF donne à votre société (ou aux sociétés auxquelles vous fournissez des services professionnels) relativement aux rapports suivants?

Détail des réponses à la Q.24

Participants ayant exprimé une opinion (sont exclues les réponses « ne sais pas » et les réponses non déclarées)

	GRANDE OU TRÈS GRANDE %		Très grande %		Grande %		Moyenne %		Faible %		Très faible %		Nombre de participants ayant exprimé une opinion (n)	
	Total	Actuaires désignés	Total	Actuaires désignés	Total	Actuaires désignés	Total	Actuaires désignés	Total	Actuaires désignés	Total	Actuaires désignés		
	Rapport sur l'examen dynamique de suffisance du capital	19	20	6	10	13	10	19	5	44	45	19	30	32
Rapport de l'actuaire désigné	17	16	3	5	14	11	27	10	43	53	13	21	30	19
Rapport d'examen externe par les pairs	16	17	3	6	13	11	22	-	38	50	25	33	32	18

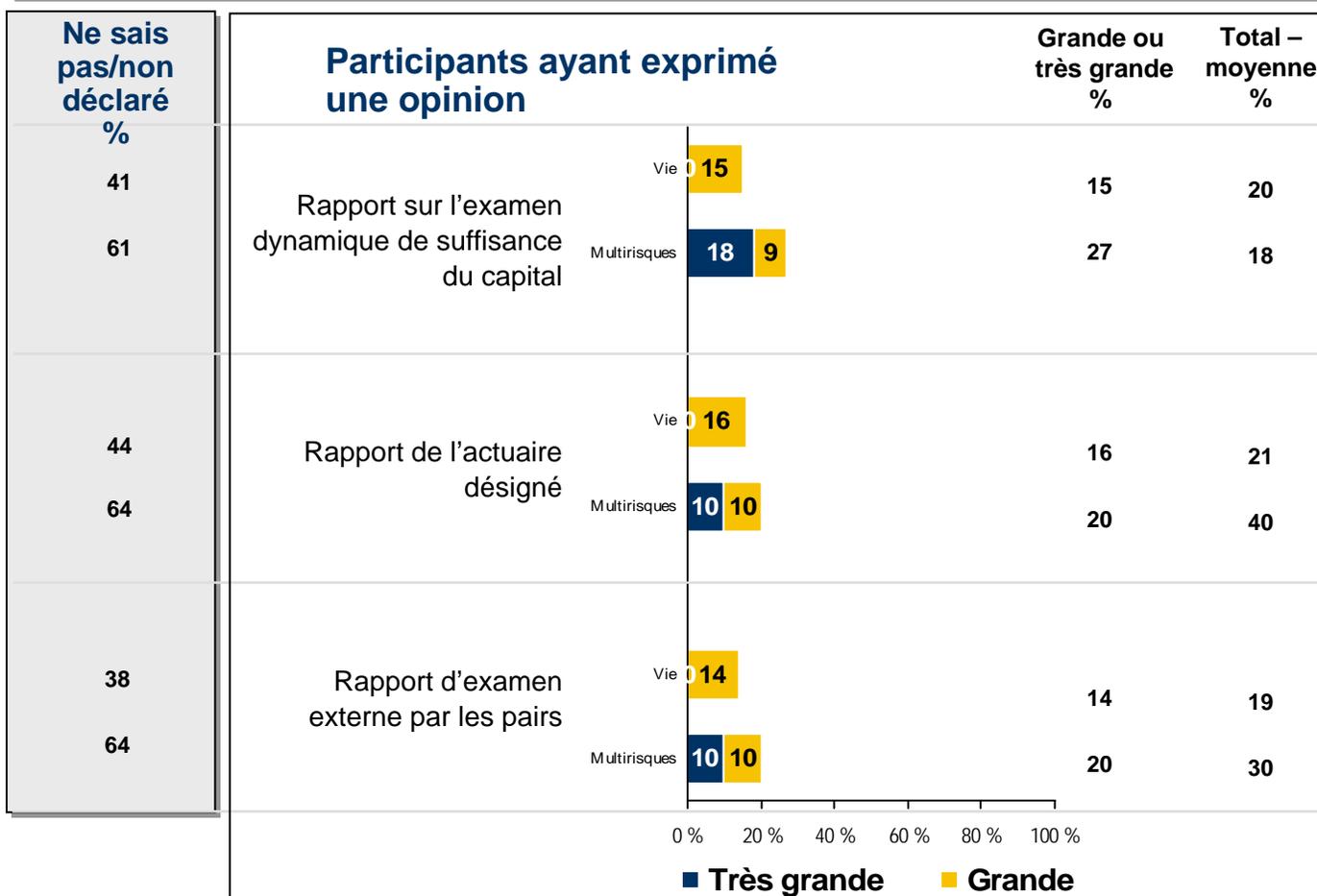
Q.24 Utilité de la rétroaction dans certains domaines – Comment évaluez-vous l'utilité de la rétroaction que le BSIF donne à votre société (ou aux sociétés auxquelles vous fournissez des services professionnels) relativement aux rapports suivants?

Les participants du secteur Vie sont marginalement* plus susceptibles que ceux du secteur Multirisques de qualifier de « très faible » l'utilité de la rétroaction du BSIF relativement au rapport d'examen externe par les pairs.

Évaluation du BSIF au sujet de la rétroaction

- ◆ Les participants du secteur Multirisques sont significativement plus susceptibles que ceux du secteur Vie de déclarer ne pas avoir d'opinion sur la rétroaction du BSIF relativement au rapport d'examen externe par les pairs (64 % c. 38 %).

* Désigne une différence qui est significative à un niveau de confiance de 90 %.



Q.24 Utilité de la rétroaction dans certains domaines – Comment évaluez-vous l'utilité de la rétroaction que le BSIF donne à votre société (ou aux sociétés auxquelles vous fournissez des services professionnels) relativement aux rapports suivants?

Détail des réponses à la Q.24 selon les secteurs Vie et Multirisques

Participants ayant exprimé une opinion (sont exclues les réponses « ne sais pas » et les réponses non déclarées)

	GRANDE OU TRÈS GRANDE %		Très grande %		Grande %		Moyenne %		Faible %		Très faible %		Nombre de participants ayant exprimé une opinion (n)	
	Vie	Multi-risques	Vie	Multi-risques	Vie	Multi-risques	Vie	Multi-risques	Vie	Multi-risques	Vie	Multi-risques		
	Rapport sur l'examen dynamique de suffisance du capital	15	27	-	18	15	9	20	18	40	46	25	9	20
Rapport de l'actuaire désigné	16	20	-	10	16	10	21	40	47	30	16	10	19	10
Rapport d'examen externe par les pairs	14	20	-	10	14	10	19	30	33	40	33	10	21	10

Q.25 Quels sont les domaines particuliers au sujet desquels vous aimeriez que le BSIF donne plus de rétroaction à votre société (ou aux sociétés auxquelles vous fournissez des services professionnels)?

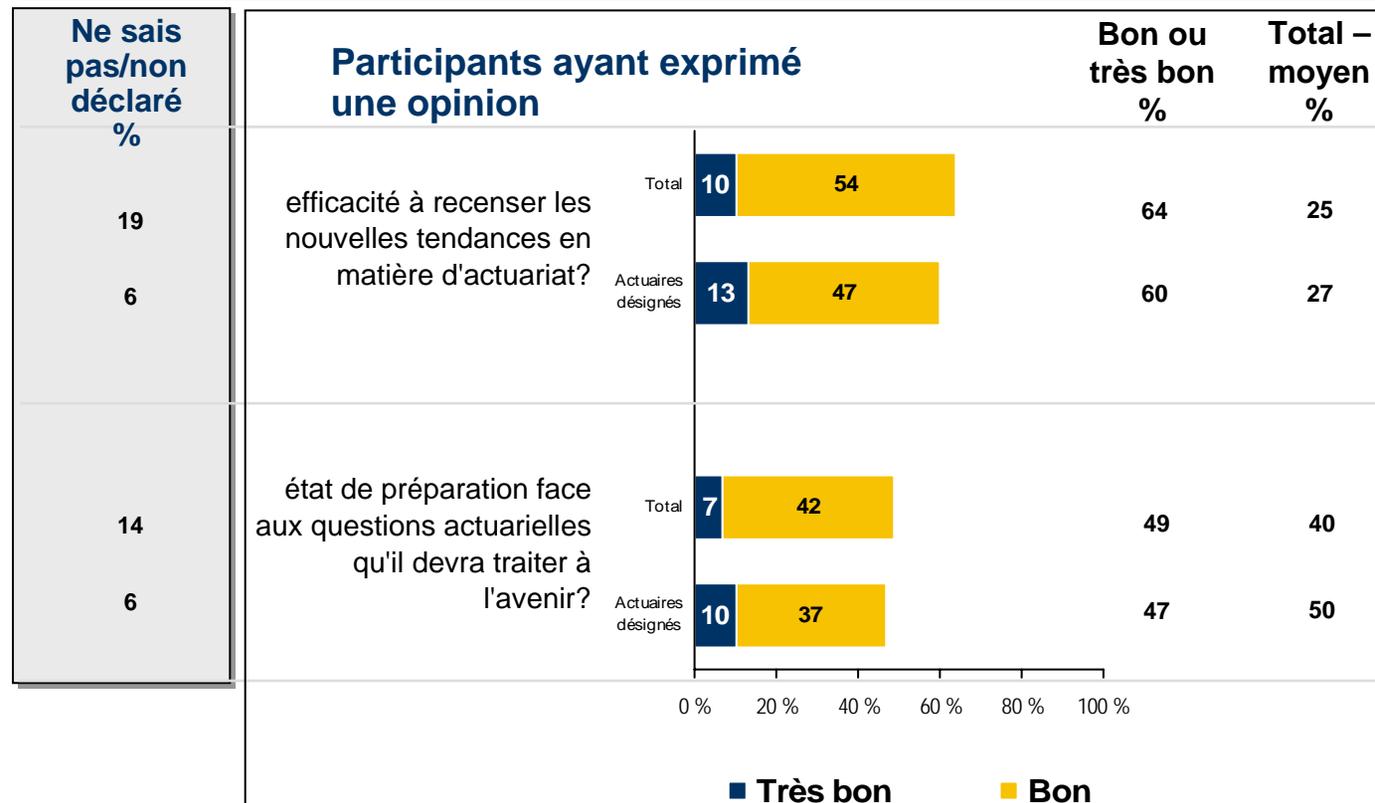
Bon nombre de participants déclarent que le BSIF ne leur donne jamais de rétroaction au sujet du rapport de l'actuaire désigné, du rapport sur l'EDSC et du rapport d'examen externe par les pairs.

- ◆ Certains participants demandent au BSIF de leur indiquer, à tout le moins, si leurs rapports sont conformes à la norme et, si ce n'est pas le cas, de leur communiquer les points à améliorer.
- ◆ Les actuaires désignés souhaitent recevoir des commentaires constructifs qui leur permettraient d'améliorer la qualité de leur travail.
 - Ils veulent qu'on leur communique ce qu'ils font de bien afin qu'ils continuent de le faire de la même façon, et qu'on leur indique également ce qui est considéré comme étant superflu (inutile ou trop détaillé).
 - Les participants signalent que ces rapports requièrent beaucoup de ressources et que, s'il y a place à amélioration, ils aimeraient qu'on leur explique les points à améliorer de même que la façon de s'y prendre.
- ◆ En outre, un certain nombre de participants font remarquer que le BSIF avait indiqué à la collectivité des actuaires qu'un grand nombre de rapports sur l'EDSC n'étaient pas conformes à la norme. Cela a suscité des attentes de la part des membres de l'industrie, qui souhaitent que le BSIF leur fournisse des commentaires sur les pratiques exemplaires qui les aideraient à améliorer leurs rapports.
- ◆ Qui plus est, certains tiennent à ce que le BSIF les informe de tout problème, fût-il mineur, afin qu'ils puissent le régler avant qu'il ne devienne important et ne rende nécessaire la tenue d'un examen.

Q.26 Regard sur l'avenir – Comment évaluez-vous le BSIF pour ce qui est de son :

Les évaluations relatives aux efforts d'anticipation du BSIF sont modérément positives.

Évaluation des efforts d'anticipation du BSIF



- ◆ Chez les participants ayant exprimé une opinion, près des deux tiers (64 %) accordent une note positive au BSIF pour son efficacité à recenser les nouvelles tendances en matière d'actuariat (« bon » ou « très bon »).
- ◆ Ils sont relativement moins nombreux à donner une note positive pour ce qui est de son état de préparation face aux questions actuarielles (49 % « bon » ou « très bon »).
- ◆ Les actuaires désignés sont significativement plus susceptibles que les CD/CSF/VE (50 % c. 19 %) d'attribuer la note « moyen » relativement à l'état de préparation du BSIF face aux questions actuarielles.
- ◆ Les CD/CSF/VE sont marginalement* plus susceptibles que les AD (25 % c. 3 %) de donner la note « mauvais » quant à l'état de préparation du BSIF.
- ◆ Ils sont beaucoup plus susceptibles que les AD de déclarer ne pas avoir d'opinion sur les efforts d'anticipation du BSIF.

* Désigne une différence qui est significative à un niveau de confiance de 90 %.

Q.26 Regard sur l'avenir – Comment évaluez-vous le BSIF pour ce qui est de son :

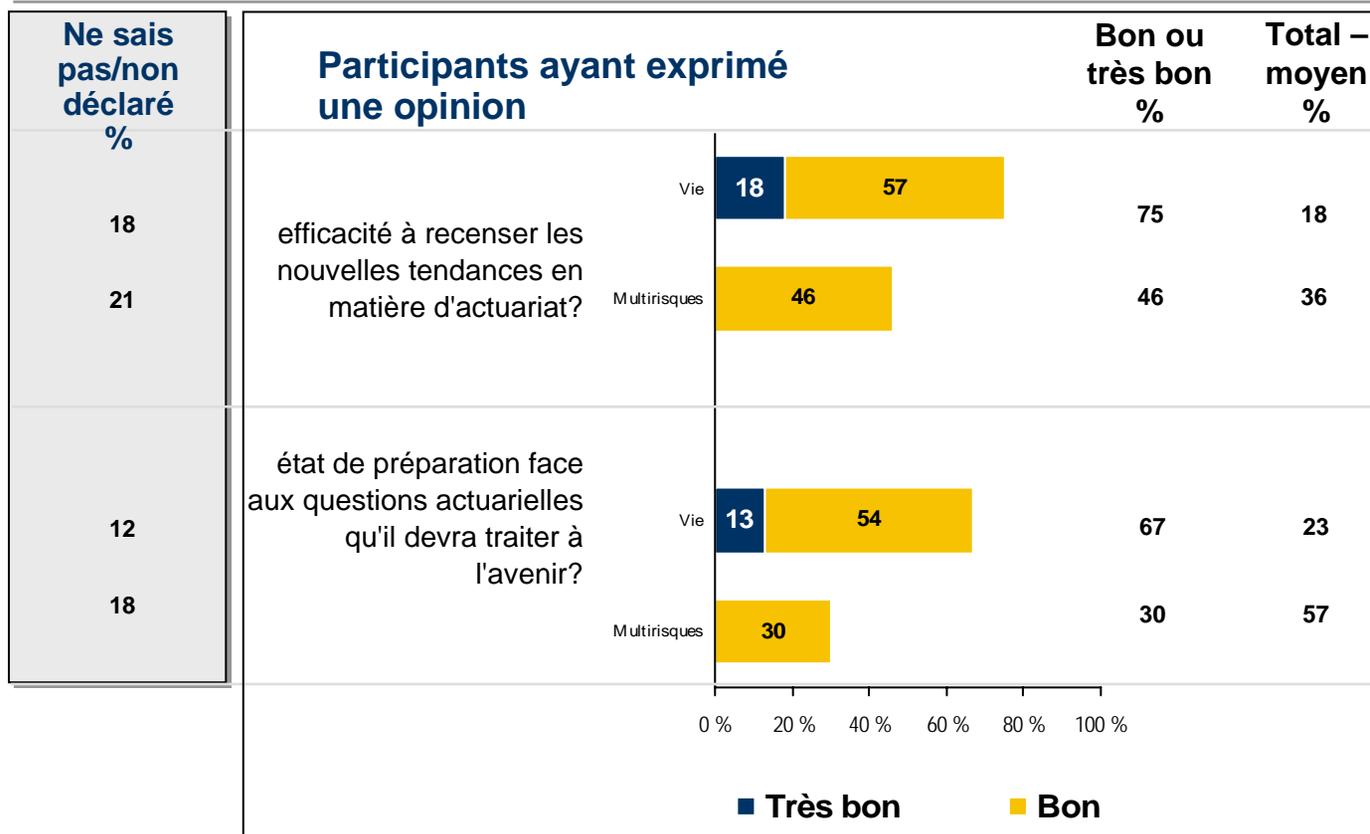
Détail des réponses à la Q.26

Participants ayant exprimé une opinion (sont exclues les réponses « ne sais pas » et les réponses non déclarées)

	BON OU TRÈS BON %		Très bon %		Bon %		Moyen %		Mauvais %		Très mauvais %		Nombre de participants ayant exprimé une opinion (n)	
	Total	Actuaires désignés	Total	Actuaires désignés	Total	Actuaires désignés	Total	Actuaires désignés	Total	Actuaires désignés	Total	Actuaires désignés		
efficacité à recenser les nouvelles tendances en matière d'actuariat?	64	60	10	13	54	47	25	27	12	13	-	-	52	30
état de préparation face aux questions actuarielles qu'il devra traiter à l'avenir?	49	47	7	10	42	37	40	50	11	3	-	-	55	30

Q.26 Regard sur l'avenir – Comment évaluez-vous le BSIF pour ce qui est de son :

Les participants du secteur Vie sont significativement plus susceptibles que ceux du secteur Multirisques de donner une note positive relativement aux efforts d'anticipation du BSIF.

Évaluation des efforts d'anticipation du BSIF


- ◆ Les différences existant entre les évaluations des participants du secteur Vie et celles des participants du secteur Multirisques sont largement attribuables aux écarts importants observés quant à la proportion de personnes ayant une perception très positive de :
 - l'efficacité du BSIF à recenser les nouvelles tendances (18 % et 0 %, respectivement);
 - l'état de préparation du BSIF face aux questions actuarielles qu'il aura à traiter (13 % et 0 %, respectivement).

Q.26 Regard sur l'avenir – Comment évaluez-vous le BSIF pour ce qui est de son :

Détail des réponses à la Q.26 selon les secteurs Vie et Multirisques

Participants ayant exprimé une opinion (sont exclues les réponses « ne sais pas » et les réponses non déclarées)

	BON OU TRÈS BON %		Très bon %		Bon %		Moyen %		Mauvais %		Très mauvais %		Nombre de participants ayant exprimé une opinion (n)	
	Vie	Multi-risques	Vie	Multi-risques	Vie	Multi-risques	Vie	Multi-risques	Vie	Multi-risques	Vie	Multi-risques		
	efficacité à recenser les nouvelles tendances en matière d'actuariat?	75	46	18	-	57	46	18	36	7	18	-	-	28
état de préparation face aux questions actuarielles qu'il devra traiter à l'avenir?	67	30	13	-	54	30	23	57	10	13	-	-	30	23

Partie VI – Lignes directrices et instructions de nature actuarielle

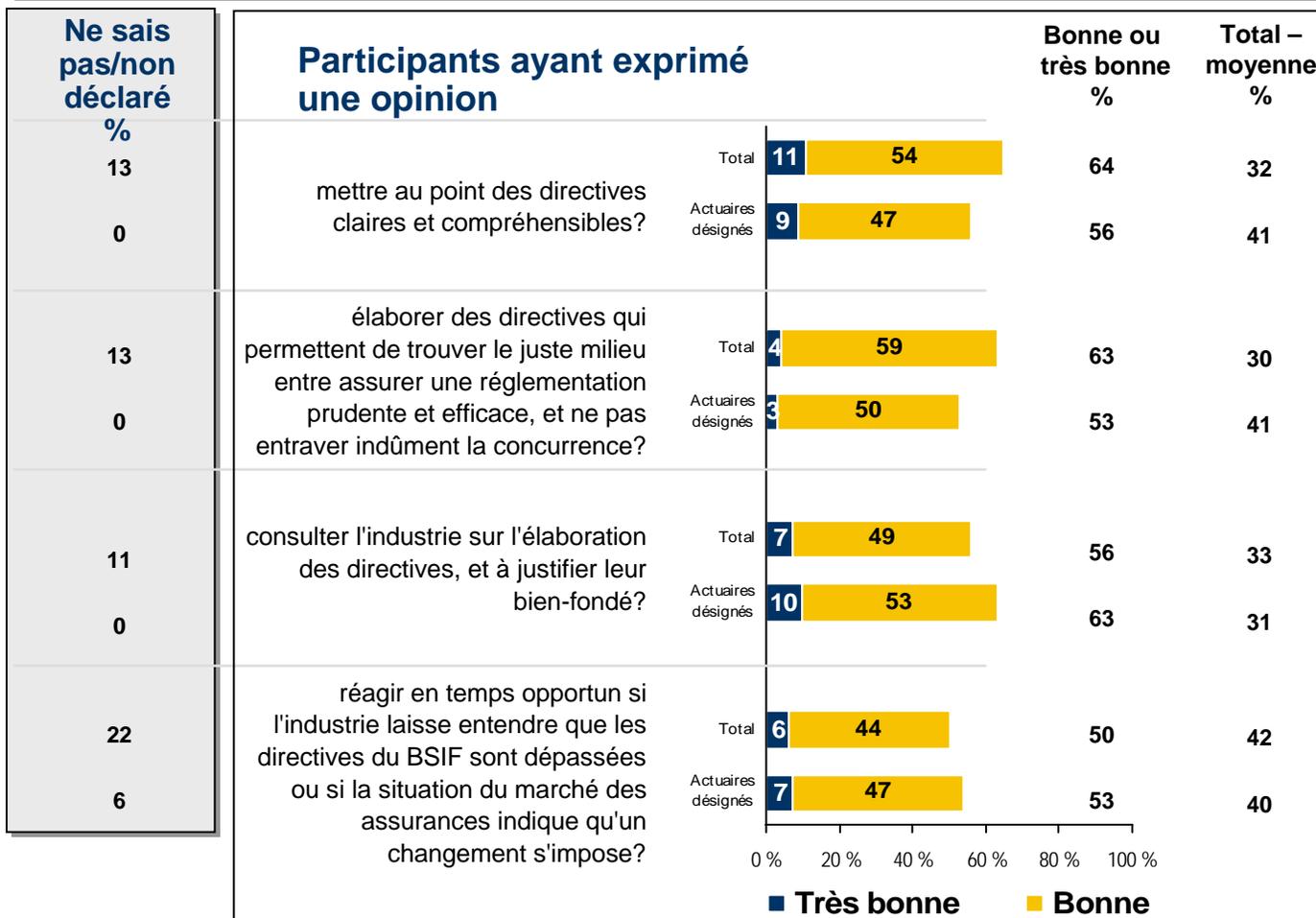
Q.27a-Q.27d Lorsqu'il y a lieu, le BSIF publie des lignes directrices et des instructions de nature actuarielle, désignées collectivement sous le nom de directives. Comment évaluez-vous la qualité de ces directives quant à la capacité du BSIF à...

Les évaluations relatives aux directives du BSIF sont modérément positives.

Évaluation des lignes directrices et des instructions du BSIF

- ◆ Chez les participants ayant exprimé une opinion, plus de six sur dix déclarent que le BSIF fait un bon travail (« bonne » ou « très bonne ») lorsqu'il s'agit d'élaborer des directives qui :
 - sont claires et compréhensibles (64 %);
 - permettent de trouver le juste milieu entre assurer une réglementation prudente et efficace, et ne pas entraver indûment la concurrence (63 %).
- ◆ Ils sont relativement moins nombreux à donner une note positive pour ce qui est de :
 - consulter l'industrie sur l'élaboration des directives, et de justifier leur bien-fondé (56 %);
 - réagir en temps opportun si l'industrie laisse entendre que les directives du BSIF sont dépassées ou si la situation du marché des assurances indique qu'un changement s'impose (50 %).
- ◆ Les actnaires désignés sont marginalement* plus susceptibles que les CD/CSF/VE (10 % c. 0 %) d'attribuer la note « très bonne » pour ce qui est des efforts du BSIF visant à consulter l'industrie sur l'élaboration des directives, et à justifier leur bien-fondé.
- ◆ Les CD/CSF/VE sont significativement plus susceptibles que les AD de déclarer ne pas avoir d'opinion sur aucun de ces énoncés.

* Désigne une différence qui est significative à un niveau de confiance de 90 %.



Q.27a-Q.27d Lorsqu'il y a lieu, le BSIF publie des lignes directrices et des instructions de nature actuarielle, désignées collectivement sous le nom de directives. Comment évaluez-vous la qualité de ces directives quant à la capacité du BSIF à...

Détail des réponses aux questions Q.27a à Q.27d

Participants ayant exprimé une opinion (sont exclues les réponses « ne sais pas » et les réponses non déclarées)

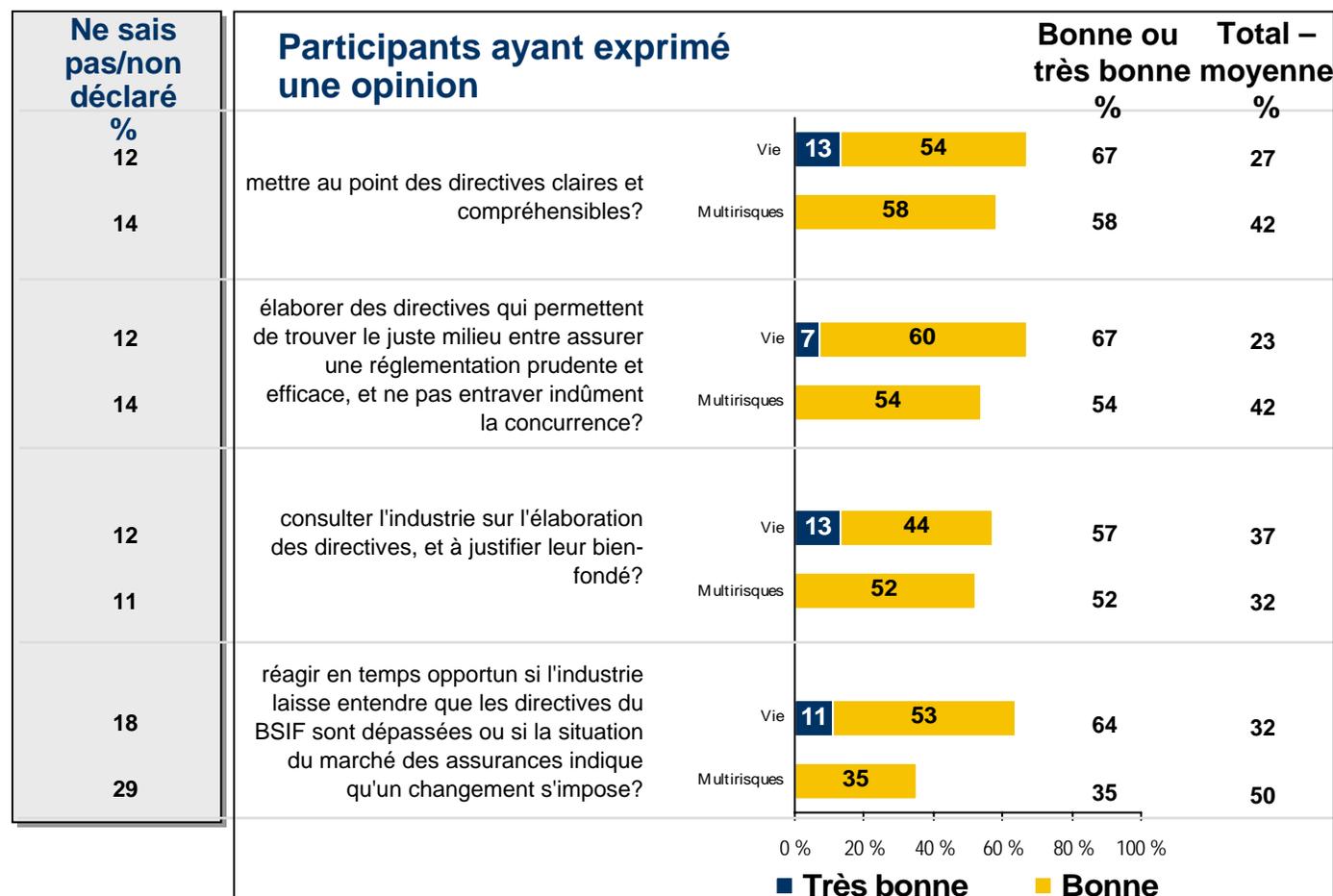
Nombre de participants ayant exprimé une opinion (n)

	BONNE OU TRÈS BONNE %		Très bonne %		Bonne %		Moyenne %		Mauvaise %		Très mauvaise %			
	Total	Actuaires désignés	Total	Actuaires désignés	Total	Actuaires désignés	Total	Actuaires désignés	Total	Actuaires désignés	Total	Actuaires désignés	Total	Actuaires désignés
mettre au point des directives claires et compréhensibles?	64	56	11	9	54	47	32	41	4	3	-	-	56	32
élaborer des directives qui permettent de trouver le juste milieu entre assurer une réglementation prudente et efficace, et ne pas entraver indûment la concurrence?	63	53	4	3	59	50	30	41	7	6	-	-	56	32
consulter l'industrie sur l'élaboration des directives, et à justifier leur bien-fondé?	56	63	7	10	49	53	33	31	11	6	-	-	57	32
réagir en temps opportun si l'industrie laisse entendre que les directives du BSIF sont dépassées ou si la situation du marché des assurances indique qu'un changement s'impose?	50	53	6	7	44	47	42	40	8	7	-	-	50	30

Q.27a-Q.27d Lorsqu'il y a lieu, le BSIF publie des lignes directrices et des instructions de nature actuarielle, désignées collectivement sous le nom de directives. Comment évaluez-vous la qualité de ces directives quant à la capacité du BSIF à...

Les évaluations relatives aux efforts du BSIF visant à lui permettre de réagir en temps opportun sont plus élevées chez les participants du secteur Vie que chez ceux du secteur Multirisques.

Évaluation des lignes directrices et des instructions du BSIF



- ◆ Les participants du secteur Vie sont significativement plus susceptibles que ceux du secteur Multirisques d'attribuer la mention « très bonne » relativement à deux mesures :
 - Mettre au point des directives claires et compréhensibles (13 % c. 0 %);
 - Consulter l'industrie sur l'élaboration des directives (13 % c. 0 %).

Q.27a-Q.27d Lorsqu'il y a lieu, le BSIF publie des lignes directrices et des instructions de nature actuarielle, désignées collectivement sous le nom de directives. Comment évaluez-vous la qualité de ces directives quant à la capacité du BSIF à...

Détail des réponses aux Q.27a à Q.27d selon les secteurs Vie et Multirisques

Participants ayant exprimé une opinion (sont exclues les réponses « ne sais pas » et les réponses non déclarées)

	BONNE OU TRÈS BONNE %		Très bonne %		Bonne %		Moyenne %		Mauvaise %		Très mauvaise %	
	Vie	Multi-risques	Vie	Multi-risques	Vie	Multi-risques	Vie	Multi-risques	Vie	Multi-risques	Vie	Multi-risques
mettre au point des directives claires et compréhensibles?	67	58	13	-	54	58	27	42	7	-	-	-
élaborer des directives qui permettent de trouver le juste milieu entre assurer une réglementation prudente et efficace, et ne pas entraver indûment la concurrence?	67	54	7	-	60	54	23	42	10	4	-	-
consulter l'industrie sur l'élaboration des directives, et à justifier leur bien-fondé?	57	52	13	-	44	52	37	32	7	16	-	-
réagir en temps opportun si l'industrie laisse entendre que les directives du BSIF sont dépassées ou si la situation du marché des assurances indique qu'un changement s'impose?	64	35	11	-	53	35	32	50	4	15	-	-

Nombre de participants ayant exprimé une opinion (n)

Vie	Multirisques
30	24
30	24
30	25
28	20

Q.28 À votre avis, dans quels domaines précis serait-il utile que le BSIF émette des lignes directrices et des instructions de nature actuarielle ou qu'il rende celles qui sont en vigueur plus claires?

Bon nombre de participants estiment nécessaire de clarifier les directives actuelles.

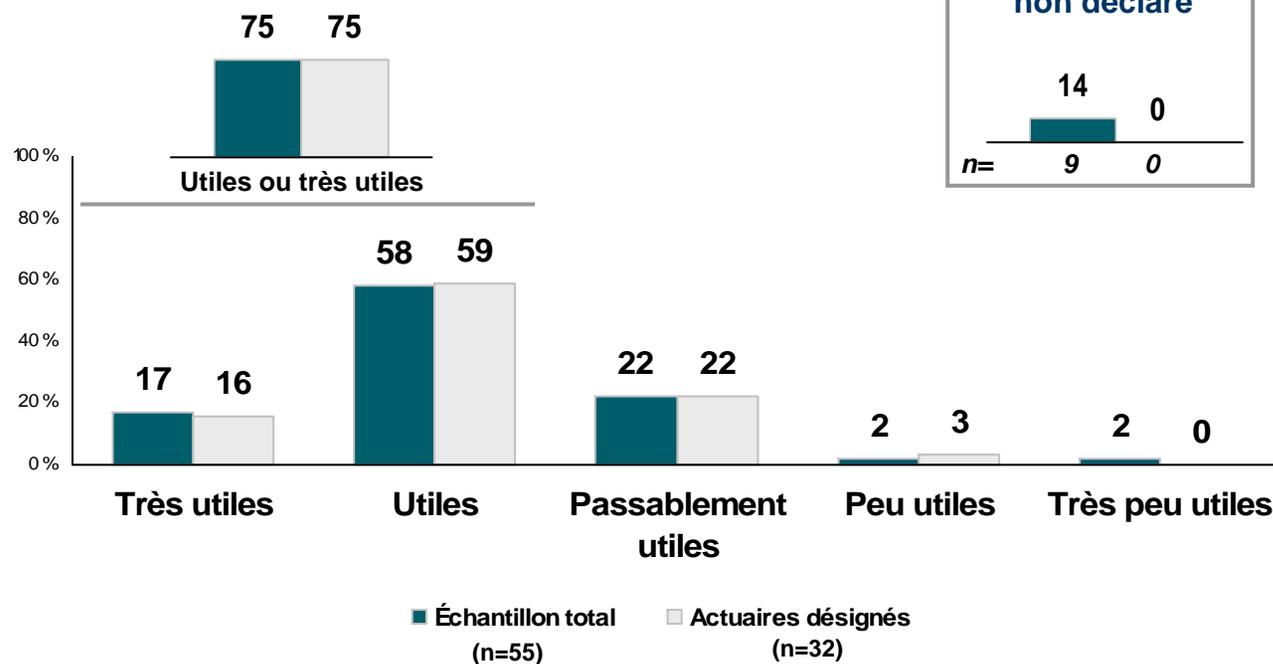
- ◆ Dans l'ensemble, on ne semble pas souhaiter outre mesure l'adoption d'autres directives. Par contre, on aimerait que certaines des lignes directrices et des instructions actuelles soient clarifiées :
 - Rapports sur l'EDSC
 - Pratiques exemplaires et scénarios sectoriels
 - MMRCE – directives en matière de capitalisation
 - MMRCE – répercussions sur les taux
 - D10 – Comptabilisation à la juste valeur
 - Application de la NOV-43 conjointement avec l'examen par les pairs
 - Façons de réduire au minimum les chevauchements

Q.29 Dans l'ensemble, dans quelle mesure estimez-vous que les directives du BSIF sont utiles à l'industrie des assurances pour ce qui est de préciser les attentes de l'organisme de réglementation au sujet des questions actuarielles?

Les opinions sur l'utilité des directives du BSIF à cet égard sont positives.

Perception de l'utilité des directives du BSIF pour ce qui est de préciser les attentes de l'organisme de réglementation

Participants ayant exprimé une opinion



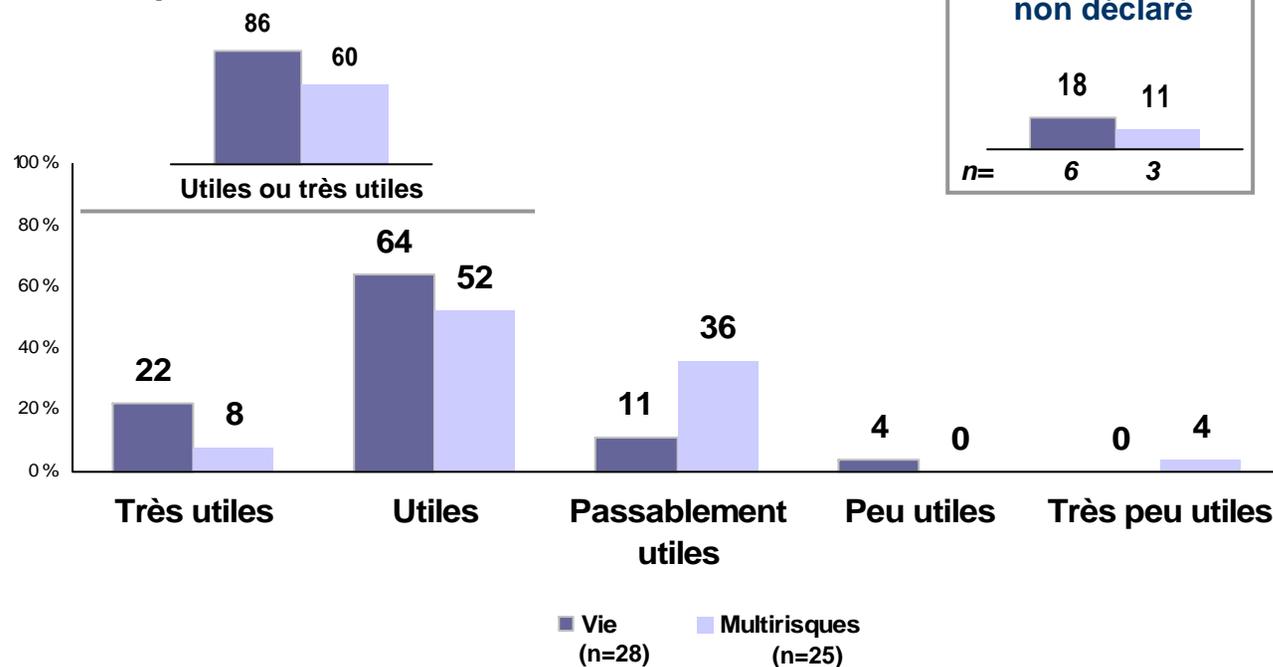
- ◆ Chez les participants ayant exprimé une opinion, les trois quarts (75 %) donnent une note positive relativement à l'utilité des directives du BSIF pour ce qui est de préciser les attentes de l'organisme (« très utiles » ou « utiles »).
- ◆ Près de six participants sur dix (58 %) attribuent la note « utiles ».
- ◆ Les CD/CSF/VE sont beaucoup plus susceptibles que les AD (39 % c. 0 %) de déclarer ne pas avoir d'opinion sur l'utilité des directives du BSIF.

Q.29 Dans l'ensemble, dans quelle mesure estimez-vous que les directives du BSIF sont utiles à l'industrie des assurances pour ce qui est de préciser les attentes de l'organisme de réglementation au sujet des questions actuarielles?

Les évaluations relatives à l'utilité des directives du BSIF sont plus élevées chez les participants du secteur Vie que chez ceux du secteur Multirisques.

Perception de l'utilité des directives du BSIF pour ce qui est de préciser les attentes de l'organisme de réglementation

Participants ayant exprimé une opinion

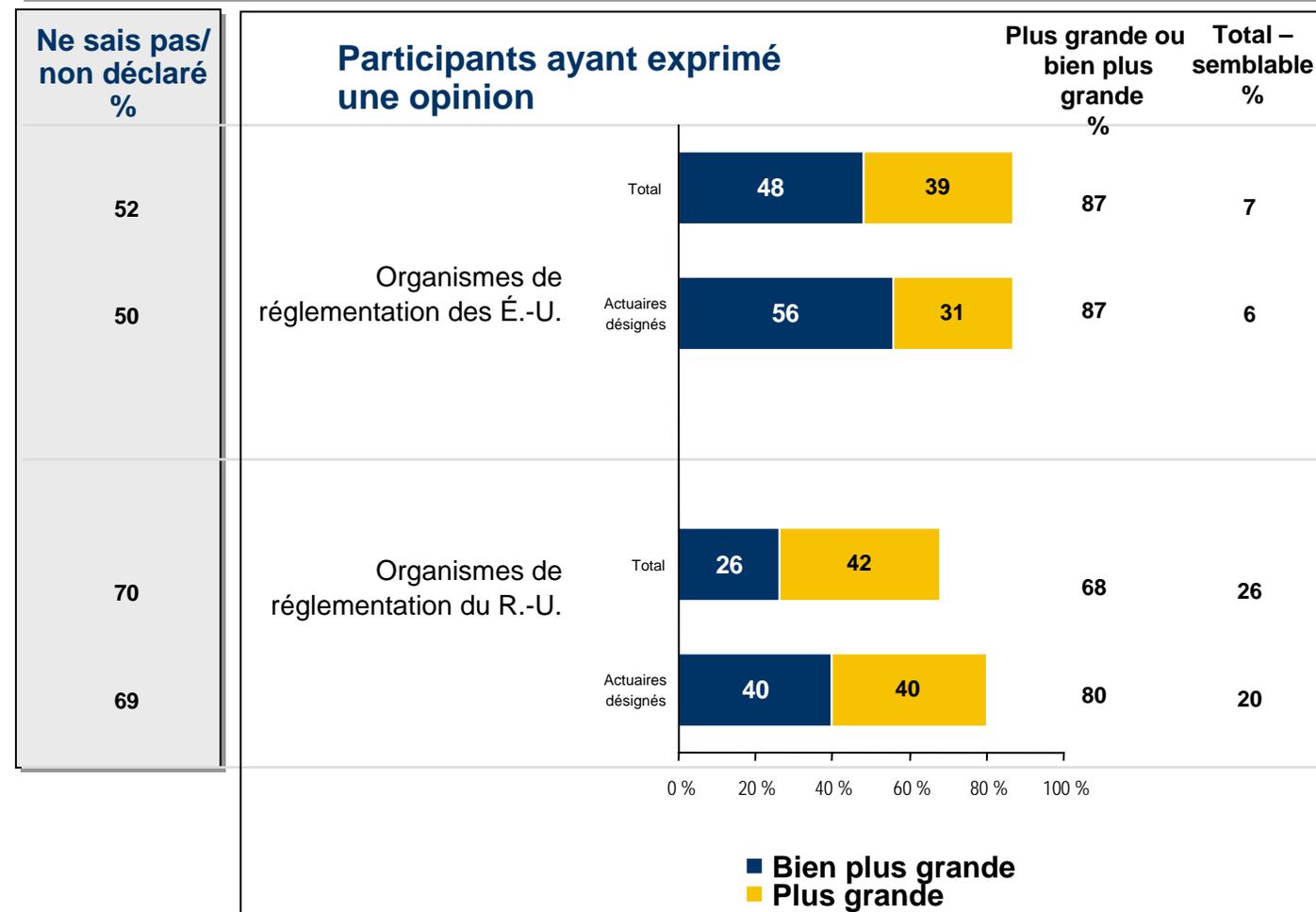


- ◆ Les participants du secteur Multirisques sont beaucoup plus susceptibles que ceux du secteur Vie d'attribuer la note « passablement utiles » relativement à cette mesure (36 % c. 11 %).

Q.30 Tout compte fait, comment comparez-vous dans l'ensemble l'utilité des directives du BSIF en matière d'actuariat par rapport à l'utilité des directives que publient les organismes de réglementation d'autres pays?

On considère que le rendement du BSIF est meilleur que celui des autres organismes de réglementation.

Utilité relative des directives du BSIF portant sur les questions actuarielles



- ◆ La majorité des participants n'ont pas d'opinion sur l'utilité des directives du BSIF par rapport à celles des organismes de réglementation des É.-U. (52 %) et du R.-U. (70 %).
- ◆ Chez les participants ayant exprimé une opinion, près de neuf sur dix (87 %) estiment que le rendement du BSIF est meilleur que celui des organismes de réglementation américains (« plus grande utilité » ou « bien plus grande utilité ») : près de la moitié (48 %) considèrent que l'utilité des directives du BSIF est « bien plus grande ».
- ◆ En regard des organismes de réglementation du R.-U., les évaluations sont marginalement plus faibles : deux tiers (68 %) des participants déclarent que le rendement du BSIF est meilleur (« plus grande utilité » ou « bien plus grande utilité »).

Q.30 Tout compte fait, comment comparez-vous dans l'ensemble l'utilité des directives du BSIF en matière d'actuariat par rapport à l'utilité des directives que publient les organismes de réglementation d'autres pays?

Détail des réponses à la Q.30

Participants ayant exprimé une opinion (sont exclues les réponses « ne sais pas » et les réponses non déclarées)

	PLUS GRANDE OU BIEN PLUS GRANDE UTILITÉ %		Bien plus grande utilité %		Plus grande utilité %		Utilité semblable %		Utilité moindre %		Utilité beaucoup moindre %	
	Total	Actuaires désignés	Total	Actuaires désignés	Total	Actuaires désignés	Total	Actuaires désignés	Total	Actuaires désignés	Total	Actuaires désignés
Organismes de réglementation des É.-U.	87	87	48	56	39	31	7	6	3	-	3	6
Organismes de réglementation du R.-U.	68	80	26	40	42	40	26	20	5	-	-	-

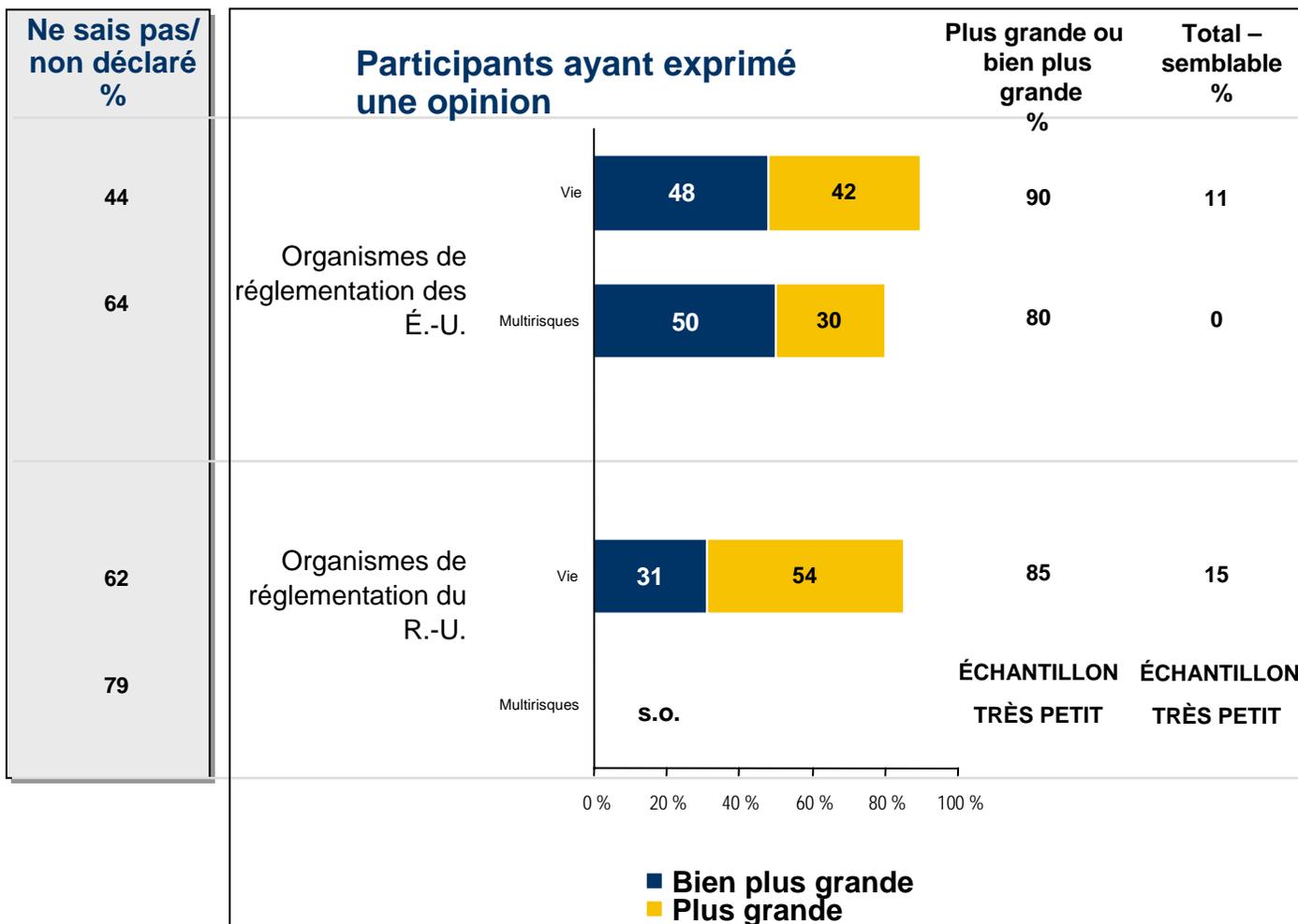
Nombre de participants ayant exprimé une opinion (n)	
Total	Actuaires désignés
31	16
19	10

Q.30 Tout compte fait, comment comparez-vous dans l'ensemble l'utilité des directives du BSIF en matière d'actuariat par rapport à l'utilité des directives que publient les organismes de réglementation d'autres pays?

Les évaluations relatives au rendement du BSIF par rapport à celui des organismes de réglementation américains ne diffèrent pas de façon significative entre les participants du secteur Vie et ceux du secteur Multirisques.

Utilité relative des directives du BSIF portant sur les questions actuarielles

- ◆ Le faible nombre de participants ayant exprimé une opinion au sujet du rendement des organismes de réglementation des É.-U. et du R.-U. n'a pas permis de procéder à une analyse des résultats.



Q.30 Tout compte fait, comment comparez-vous dans l'ensemble l'utilité des directives du BSIF en matière d'actuariat par rapport à l'utilité des directives que publient les organismes de réglementation d'autres pays?

Détail des réponses à la Q.30 selon les secteurs Vie et Multirisques

Participants ayant exprimé une opinion (sont exclues les réponses « ne sais pas » et les réponses non déclarées)

	PLUS GRANDE OU BIEN PLUS GRANDE UTILITÉ %		Bien plus grande utilité %		Plus grande utilité %		Utilité semblable %		Utilité moindre %		Utilité beaucoup moindre %		Nombre de participants ayant exprimé une opinion (n)	
	Vie	Multi-risques	Vie	Multi-risques	Vie	Multi-risques	Vie	Multi-risques	Vie	Multi-risques	Vie	Multi-risques		
	Organismes de réglementation des É.-U.	90	80	48	50	42	30	11	-	-	10	-	10	19
Organismes de réglementation du R.-U.	85	Échantillon très petit	31	Échantillon très petit	54	Échantillon très petit	15	Échantillon très petit	-	Échantillon très petit	-	Échantillon très petit	13	6

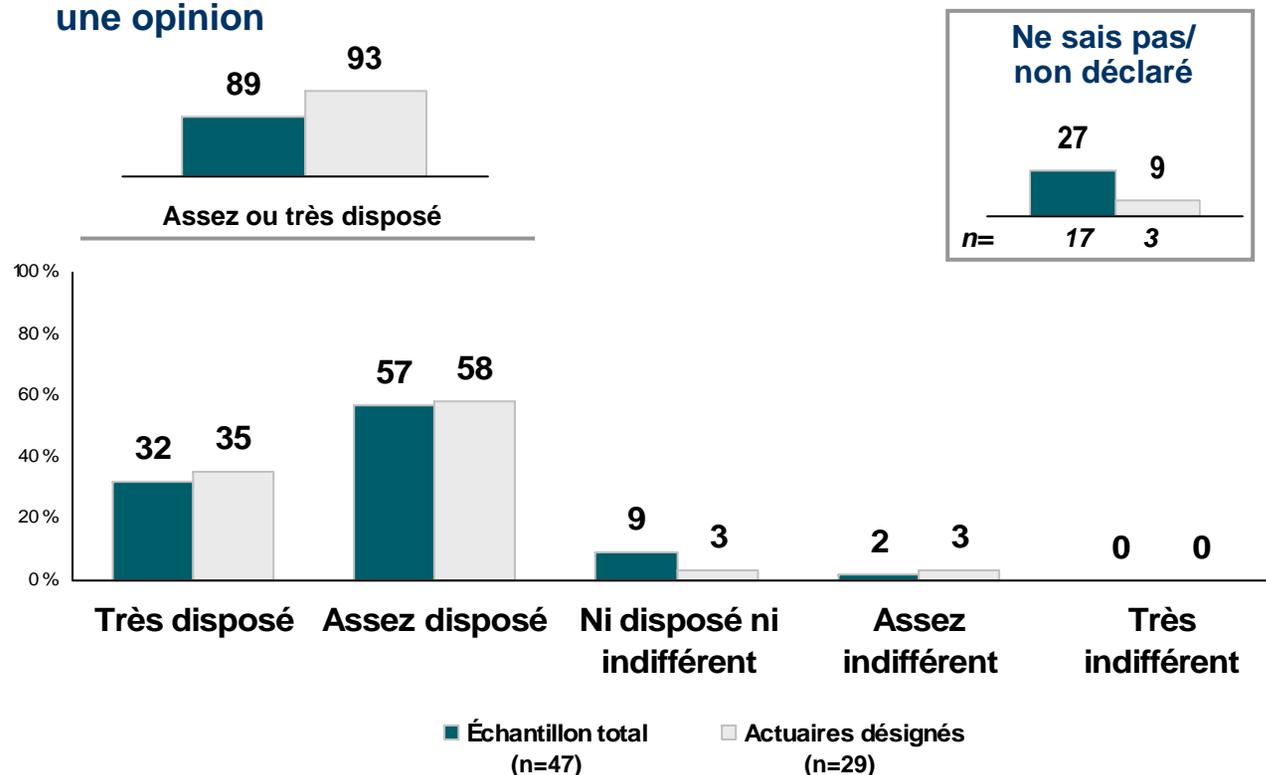
Partie VII – Relations du BSIF auprès de l'ICA

Q.31 À votre avis, dans quelle mesure le BSIF s'est-il montré disposé à prêter attention et à répondre aux questions que lui a soumises l'ICA?

On considère que le BSIF est réceptif aux questions que lui soumet l'ICA.

Perception de la disposition du BSIF à prêter attention et à répondre aux questions de l'ICA

Participants ayant exprimé une opinion



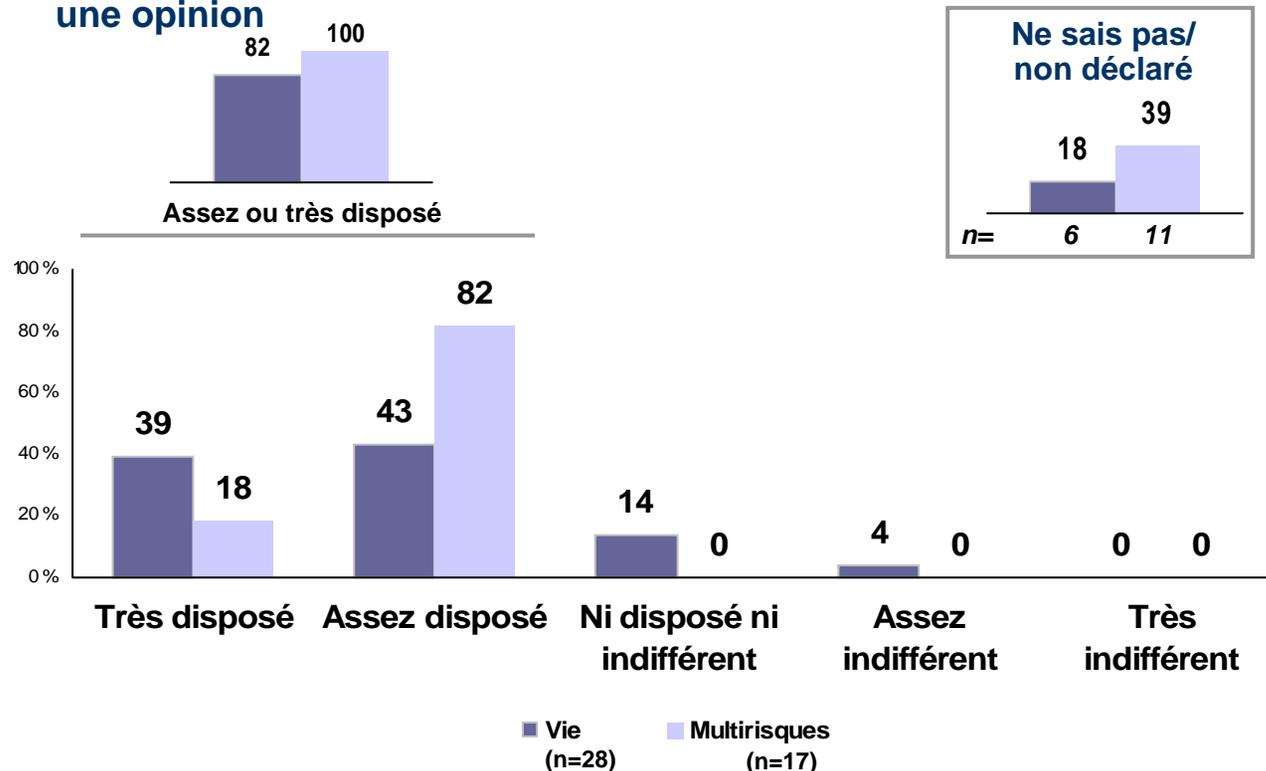
- ◆ Chez les participants ayant exprimé une opinion, la vaste majorité (89 %) déclarent que le BSIF est disposé à prêter attention et à répondre aux préoccupations de l'ICA (« disposé » ou « très disposé »).
- ◆ Le tiers (32 %) des participants estime que le BSIF est « très disposé » à prêter attention aux préoccupations de l'ICA.
- ◆ Les CD/CSF/VE sont beaucoup plus susceptibles que les AD de déclarer ne pas avoir d'opinion à ce sujet (61 % c. 9 %).

Q.31 À votre avis, dans quelle mesure le BSIF s'est-il montré disposé à prêter attention et à répondre aux questions que lui a soumises l'ICA?

Les participants du secteur Multirisques sont plus nombreux que ceux du secteur Vie à avoir une opinion positive de la réceptivité du BSIF à l'égard de l'ICA.

Perception de la disposition du BSIF à prêter attention et à répondre aux questions de l'ICA

Participants ayant exprimé une opinion



- ◆ Les participants du secteur Multirisques sont marginalement* plus susceptibles que ceux du secteur Vie de déclarer ne pas avoir d'opinion au sujet de la réceptivité du BSIF à l'égard de l'ICA (39 % c. 18 %).
- ◆ Chez les participants ayant exprimé une opinion, ceux du secteur Multirisques sont beaucoup plus susceptibles que ceux du secteur Vie (100 % c. 82 %) d'estimer que le BSIF est « assez disposé », voire « très disposé » à prêter attention aux préoccupations de l'ICA.
- ◆ Cette différence s'explique en grande partie par la proportion significativement plus grande de participants du secteur Multirisques qui ont choisi la réponse « assez disposé » (82 % c. 43 %).
- ◆ Les participants du secteur Vie sont significativement plus susceptibles que ceux du secteur Multirisques d'avoir une opinion neutre à ce sujet (14 % c. 0 %).

* Désigne une différence qui est significative à un niveau de confiance de 90 %.

Q.31a Expliquez votre réponse à la [Q.31]. / Q.31 À votre avis, dans quelle mesure le BSIF s'est-il montré disposé à prêter attention et à répondre aux questions que lui a soumises l'ICA?

On considère que le BSIF entretient avec l'ICA des rapports qui reposent sur la collaboration et l'ouverture au dialogue.

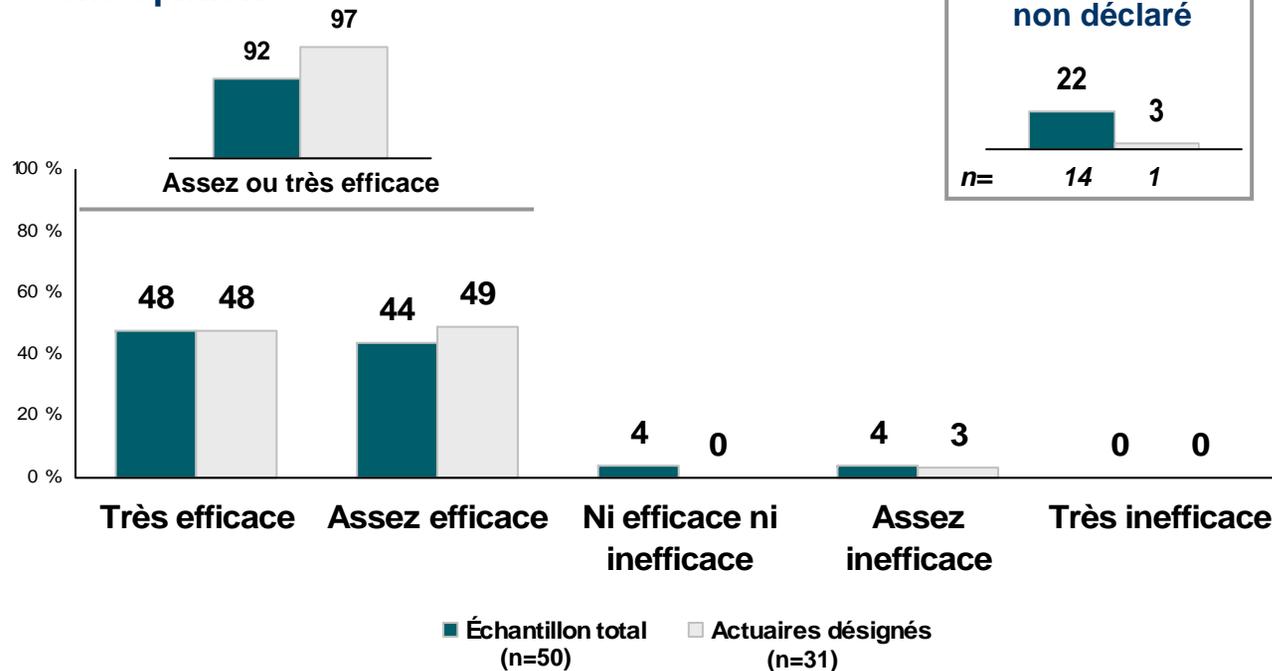
- ◆ Les participants donnent au BSIF une note positive à cet égard, car ils considèrent que celui-ci se montre prêt à écouter l'ICA.
 - Dans l'ensemble, on considère que le BSIF et l'ICA entretiennent de bons rapports.
 - Un certain nombre de participants font remarquer que bien que le BSIF et l'ICA ne soient pas toujours d'accord, le premier s'efforce de collaborer avec l'ICA en vue d'obtenir des résultats qui répondent à la fois à ses besoins et à ceux de l'ICA et de ses membres.
- ◆ Qui plus est, certains affirment que les bons rapports qu'entretient le BSIF avec l'ICA sont attribuables à sa participation active aux comités de l'ICA, ainsi qu'au climat d'ouverture au dialogue qui y règne.

Q.32 Selon vous, dans quelle mesure le BSIF a-t-il été efficace pour ce qui était d'exercer une influence auprès de l'ICA lorsqu'il (le BSIF) estimait que des changements relatifs aux pratiques actuarielles s'imposaient?

La très grande majorité des participants estiment que le BSIF est efficace lorsqu'il s'agit d'exercer une influence sur l'ICA.

Perception de l'efficacité du BSIF à exercer une influence sur l'ICA

Participants ayant exprimé une opinion



- ◆ Près de la moitié (48 %) des participants estiment que le BSIF est « très efficace ».
- ◆ Les actuaires désignés sont marginalement* plus susceptibles que les CD/CSF/VE d'estimer que le BSIF est efficace pour ce qui est d'exercer une influence sur l'ICA (97 % c. 70 %). Cette différence est largement attribuable à l'écart existant entre les proportions de participants de ces deux catégories qui ont répondu « très efficace » (48 % et 20 %, respectivement).
- ◆ Les CD/CSF/VE sont beaucoup plus susceptibles que les AD de déclarer ne pas avoir d'opinion à ce sujet (57 % c. 3 %).

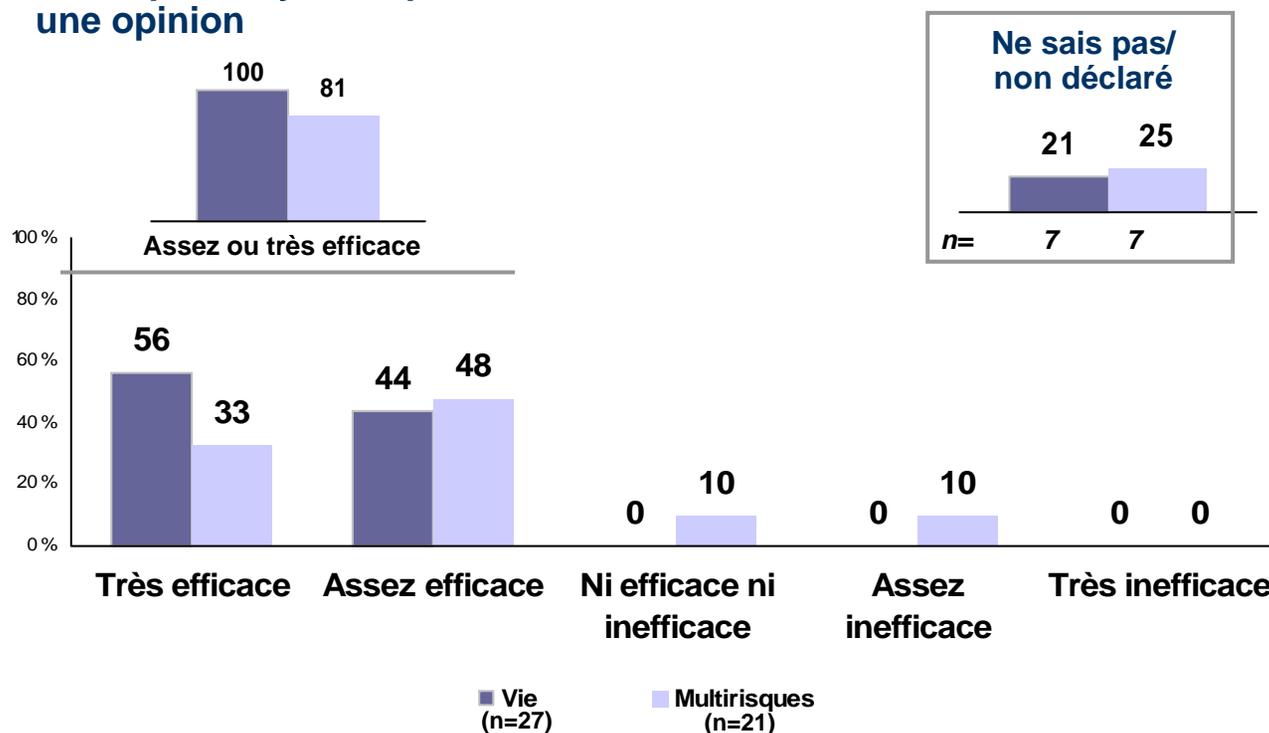
* Désigne une différence qui est significative à un niveau de confiance de 90 %.

Q.32 Selon vous, dans quelle mesure le BSIF a-t-il été efficace pour ce qui était d'exercer une influence auprès de l'ICA lorsqu'il (le BSIF) estimait que des changements relatifs aux pratiques actuarielles s'imposaient?

Les participants du secteur Vie sont beaucoup plus susceptibles que ceux du secteur Multirisques d'estimer que le BSIF est « assez efficace », voire « très efficace », pour ce qui est d'exercer une influence sur l'ICA.

Perception de l'efficacité du BSIF à exercer une influence sur l'ICA

Participants ayant exprimé une opinion



Q.32a Expliquez votre réponse à la [Q.32]. / Q.32 Selon vous, dans quelle mesure le BSIF a-t-il été efficace pour ce qui était d'exercer une influence auprès de l'ICA lorsqu'il (le BSIF) estimait que des changements relatifs aux pratiques actuarielles s'imposaient?

Les opinions diffèrent quant au degré d'influence que devrait exercer le BSIF sur l'ICA.

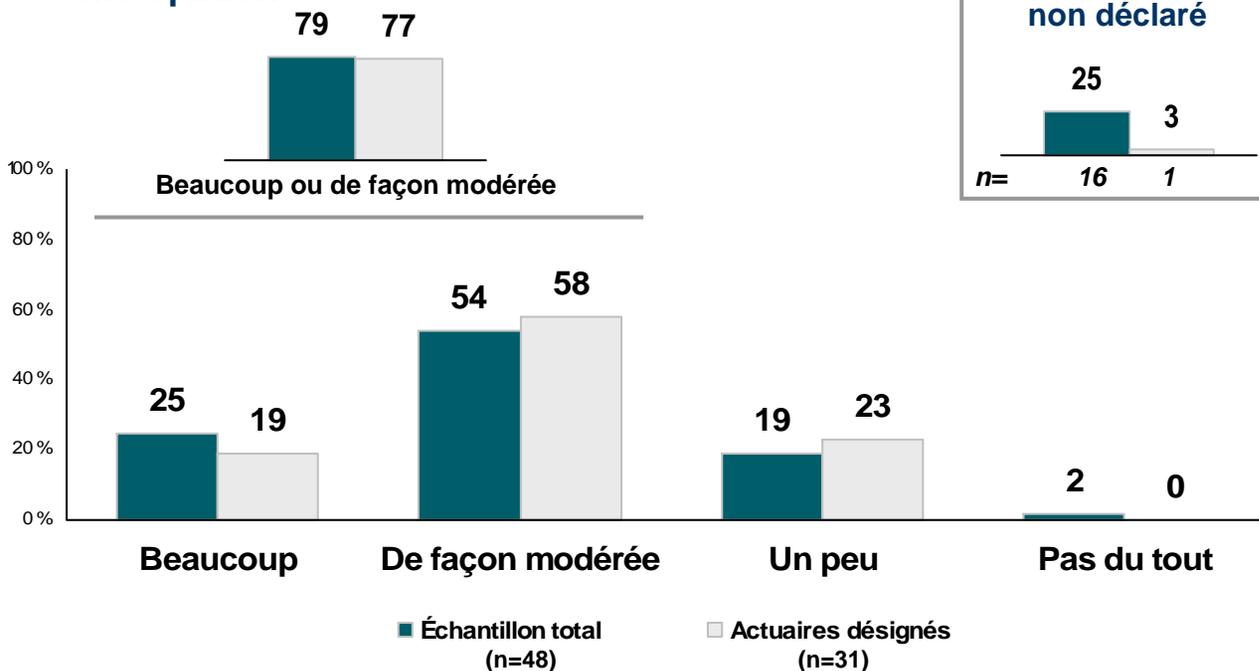
- ◆ Certains estiment que, bien que le BSIF, à titre d'organisme de réglementation, puisse imposer son point de vue, il préfère plutôt persuader l'ICA d'adopter des normes actuarielles afin de réaliser les objectifs du BSIF.
- ◆ Toutefois, un certain nombre se disent préoccupés par la possibilité que le BSIF exerce une influence indue sur l'ICA. Dans ce contexte, certains estiment que, sur certaines questions, l'ICA n'a pas suffisamment fait prévaloir son point de vue auprès du BSIF.
- ◆ Comme exemples de l'influence qu'exerce le BSIF sur l'Institut, ont souvent été cités les certificats de pratique rattachés à la fonction d'actuaire désigné et l'introduction des examens par les pairs.
 - Un certain nombre de participants sont d'avis que le BSIF a fait un bon travail pour ce qui était d'encourager l'ICA à publier davantage de notes éducatives et de normes de pratique.

Q.33 À votre avis, dans quelle mesure l'influence du BSIF sur l'ICA a-t-elle contribué à améliorer la qualité des pratiques actuarielles ces dernières années?

On considère que l'influence qu'exerce le BSIF sur l'ICA a contribué à améliorer la qualité des pratiques actuarielles.

L'influence du BSIF sur l'ICA est perçue comme étant favorable à l'amélioration de la qualité des pratiques actuarielles

Participants ayant exprimé une opinion



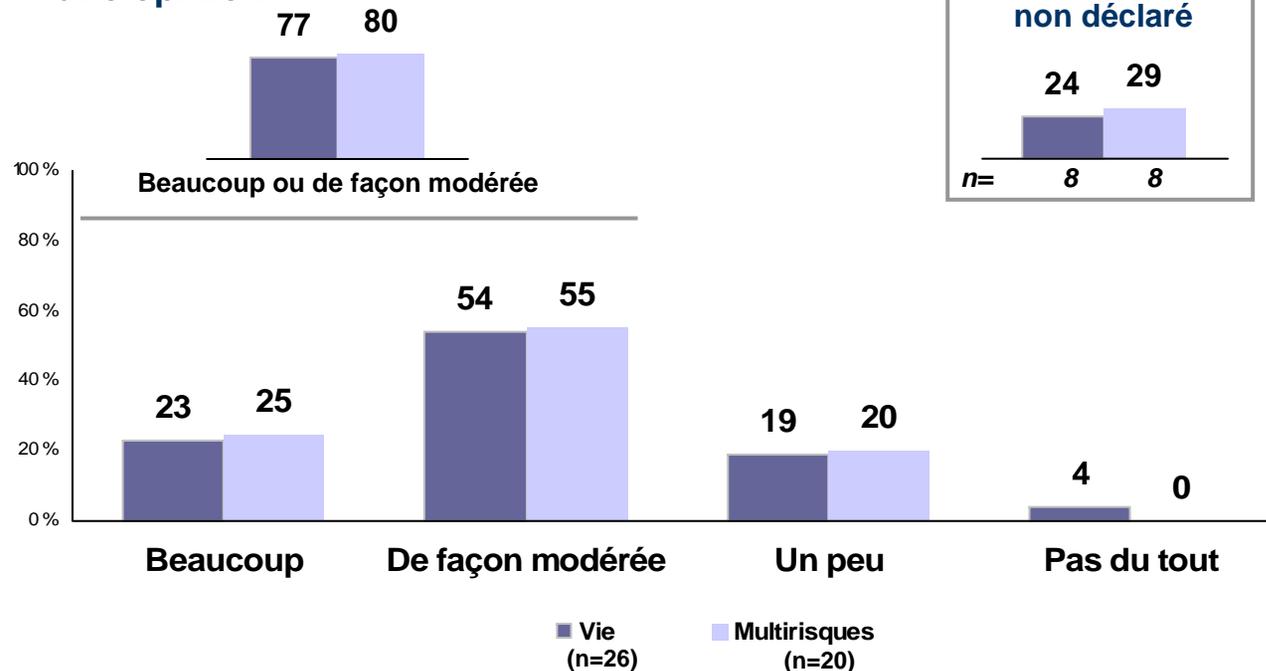
- ◆ Chez les participants ayant exprimé une opinion, huit sur dix (79 %) sont d'avis que l'influence du BSIF sur l'ICA a contribué à améliorer « de façon modérée » ou « beaucoup » la qualité des pratiques actuarielles.
- ◆ Le quart (25 %) des participants estime que le l'influence du BSIF sur l'ICA a contribué à « beaucoup » améliorer la qualité des pratiques actuarielles.
- ◆ Les CD/CSF/VE sont beaucoup plus susceptibles que les AD de déclarer ne pas avoir d'opinion à ce sujet (65 % c. 3 %).

Q.33 À votre avis, dans quelle mesure l'influence du BSIF sur l'ICA a-t-elle contribué à améliorer la qualité des pratiques actuarielles ces dernières années?

Il n'existe pas de différence d'opinion significative entre les participants du secteur Vie et ceux du secteur Multirisques à l'égard de cette mesure.

L'influence du BSIF sur l'ICA est perçue comme étant favorable à l'amélioration de la qualité des pratiques actuarielles

Participants ayant exprimé une opinion



Q.33a Expliquez votre réponse à la [Q.33]. / Q33. À votre avis, dans quelle mesure l'influence du BSIF sur l'ICA a-t-elle contribué à améliorer la qualité des pratiques actuarielles ces dernières années?

On estime que l'influence du BSIF auprès de l'ICA a été positive.

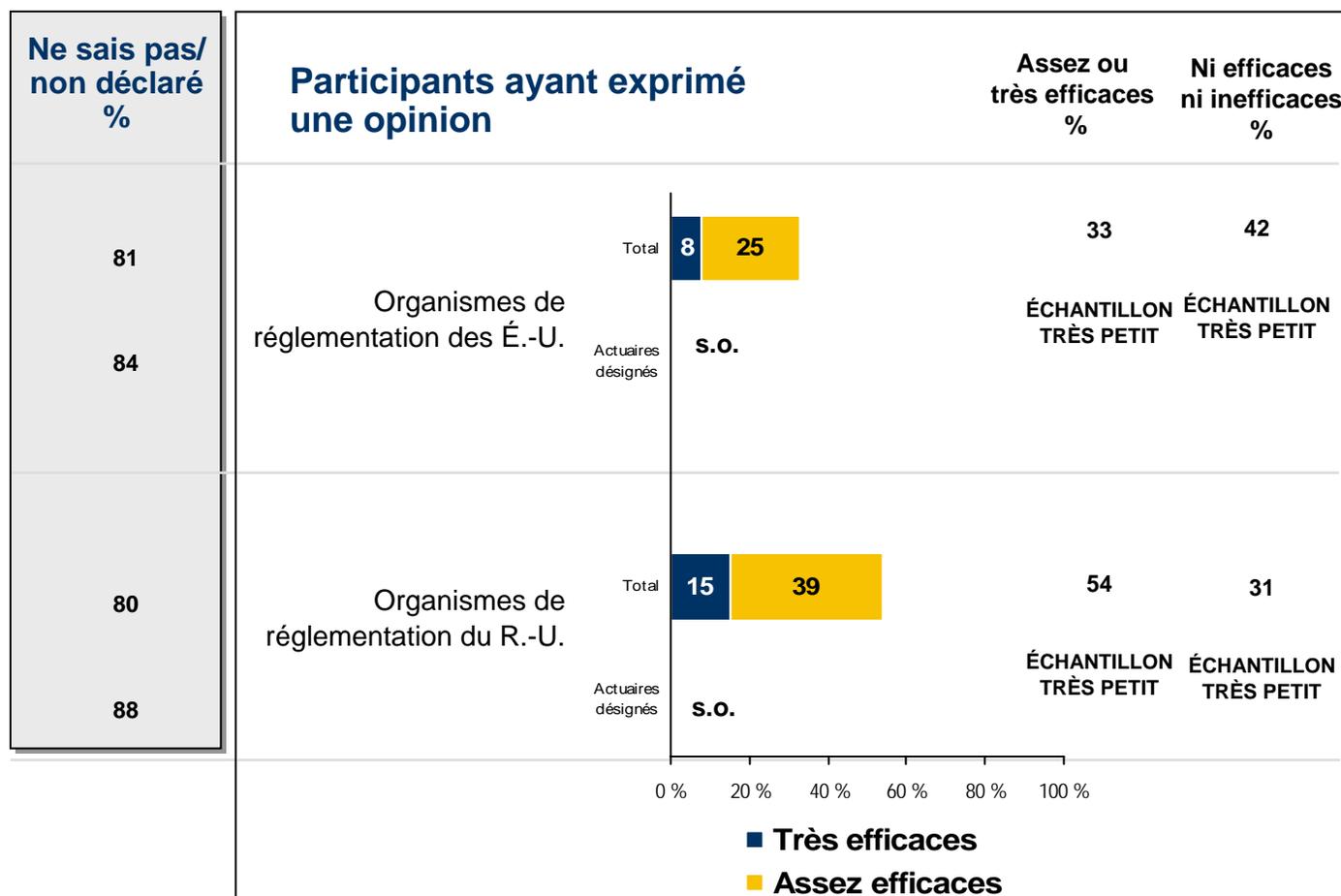
- ◆ Il existe deux exemples illustrant l'influence positive du BSIF :
 - L'examen par les pairs est souvent cité à titre d'exemple.
 - On estime que les examens par les pairs ont contribué à renforcer les mécanismes de vérification des travaux actuariels, car ils permettent de s'assurer que les actuaires respectent les normes et favorisent la diffusion des pratiques exemplaires au sein de la collectivité.
 - En outre, ils sont vus comme un moyen d'améliorer la qualité des rapports actuariels (c.-à-d., les rapports de l'actuaire désigné).
 - L'accréditation des actuaires désignés est également mentionnée, quoique à un moindre degré.

Partie VIII – Activités du BSIF sur la scène internationale

Q.34 Selon vous, dans quelle mesure les rapports du BSIF avec les organismes de réglementation d'assurance d'autres pays sont-ils efficaces sur le plan des questions actuarielles?

La forte majorité des participants n'ont pas formulé d'opinion à ce sujet.

Perception de l'efficacité des rapports qu'entretient le BSIF avec les organismes de réglementation d'assurance d'autres pays



- ◆ Chez la faible proportion de participants ayant exprimé une opinion, un peu plus de la moitié (54 %) estiment que les rapports du BSIF avec les organismes de réglementation du R.-U. sont efficaces (« assez efficaces » ou « très efficaces »).
- ◆ L'efficacité des rapports qu'entretient le BSIF avec les organismes de réglementation des É.-U. est perçue comme étant limitée (33 % « efficaces »).
- ◆ Le faible nombre de participants des secteurs Vie et Multirisques ayant répondu aux questions comparatives et le manque de cohérence entre les raisons fournies n'ont pas permis de comparer les résultats entre les participants des deux secteurs et de donner un aperçu de ce qui a motivé leurs réponses.

Q.34 Selon vous, dans quelle mesure les rapports du BSIF avec les organismes de réglementation d'assurance d'autres pays sont-ils efficaces sur le plan des questions actuarielles?

Détail des réponses à la Q.34

Participants ayant exprimé une opinion (sont exclues les réponses « ne sais pas » et les réponses non déclarées)

	ASSEZ OU TRÈS EFFICACES %		Très efficaces %		Score de 4 %		Score de 3 %		Score de 2 %		Pas du tout efficaces %	
	Total	Actuaires désignés	Total	Actuaires désignés	Total	Actuaires désignés	Total	Actuaires désignés	Total	Actuaires désignés	Total	Actuaires désignés
	Organismes de réglementation des É.-U.	33	Échantillon très petit	8	Échantillon très petit	25	Échantillon très petit	42	Échantillon très petit	25	Échantillon très petit	-
Organismes de réglementation du R.-U.	54	Échantillon très petit	15	Échantillon très petit	39	Échantillon très petit	31	Échantillon très petit	15	Échantillon très petit	-	Échantillon très petit

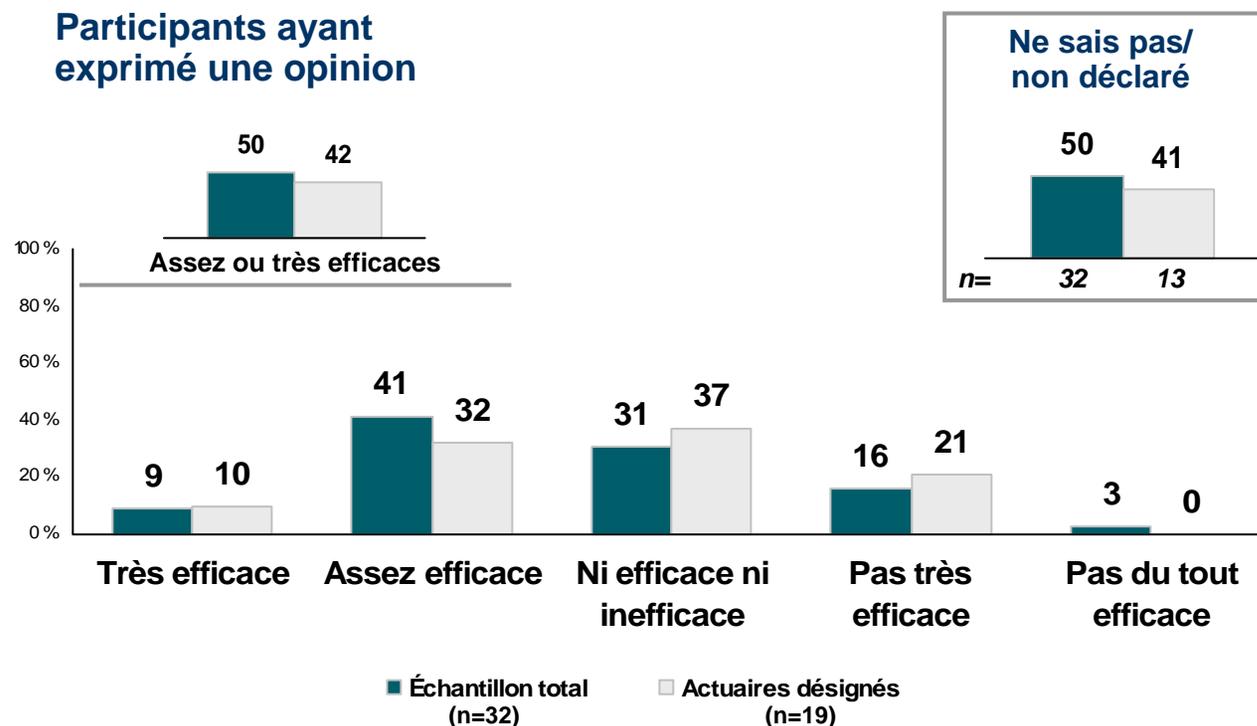
Nombre de participants ayant exprimé une opinion (n)	
Total	Actuaires désignés
12	Échantillon très petit
13	Échantillon très petit

Q.35 Dans quelle mesure le BSIF s'est-il montré efficace pour ce qui était de consulter l'industrie des assurances et de communiquer avec elle lorsqu'il s'est agi, par le biais de l'AICA et de l'AAI, d'élaborer des normes et des principes actuariels internationaux en matière d'assurance?

On considère que le BSIF a fait preuve d'une efficacité modérée lorsqu'il s'est agi de consulter l'industrie des assurances et de communiquer avec elle au sujet de l'élaboration de normes et de principes internationaux d'assurance.

Perception de l'efficacité des communications et des consultations du BSIF auprès de l'industrie des assurances en ce qui concerne l'élaboration de normes et de principes internationaux d'assurance

Participants ayant exprimé une opinion



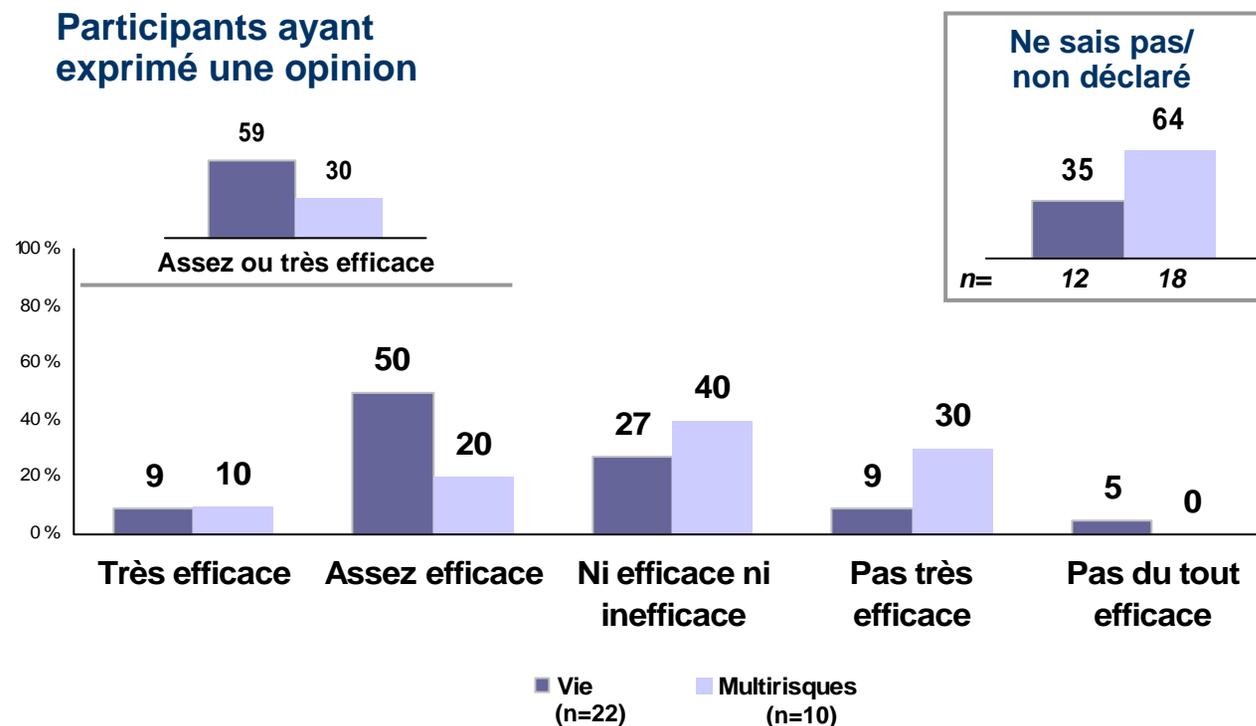
- ◆ La moitié (50 %) des participants n'ont pas exprimé d'opinion à ce sujet, et les CD/CSF/VE ont été significativement plus nombreux que les AD (70 % c. 41 %) à ne pas en donner.
- ◆ Chez les participants ayant exprimé une opinion, la moitié (50 %) estiment que le BSIF a été efficace pour ce qui est de consulter l'industrie des assurances et de communiquer avec elle au sujet de l'élaboration de normes et de principes internationaux d'assurance (« assez efficace » ou « très efficace »).
- ◆ Deux participants sur dix (19 %) sont d'avis que le BSIF n'a pas été efficace (« pas très efficace » ou « pas du tout efficace »).

Q.35 Dans quelle mesure le BSIF s'est-il montré efficace pour ce qui était de consulter l'industrie des assurances et de communiquer avec elle lorsqu'il s'est agi, par le biais de l'AICA et de l'AAI, d'élaborer des normes et des principes actuariels internationaux en matière d'assurance?

Il n'existe pas de différence d'opinion significative entre les participants du secteur Vie et ceux du secteur Multirisques à l'égard de cette mesure.

Perception de l'efficacité des communications et des consultations du BSIF auprès de l'industrie des assurances en ce qui concerne l'élaboration de normes et de principes internationaux d'assurance

Participants ayant exprimé une opinion



Q.35a Expliquez votre réponse à la [Q.35]. / Q35. Dans quelle mesure le BSIF s'est-il montré efficace pour ce qui était de consulter l'industrie des assurances et de communiquer avec elle lorsqu'il s'est agi, par le biais de l'AICA et de l'AAI, d'élaborer des normes et des principes actuariels internationaux en matière d'assurance?

Bien que la plupart des participants ayant exprimé une opinion sachent que le BSIF joue un rôle actif dans ce domaine, ils ne se considèrent pas bien informés sur les détails de ses activités.

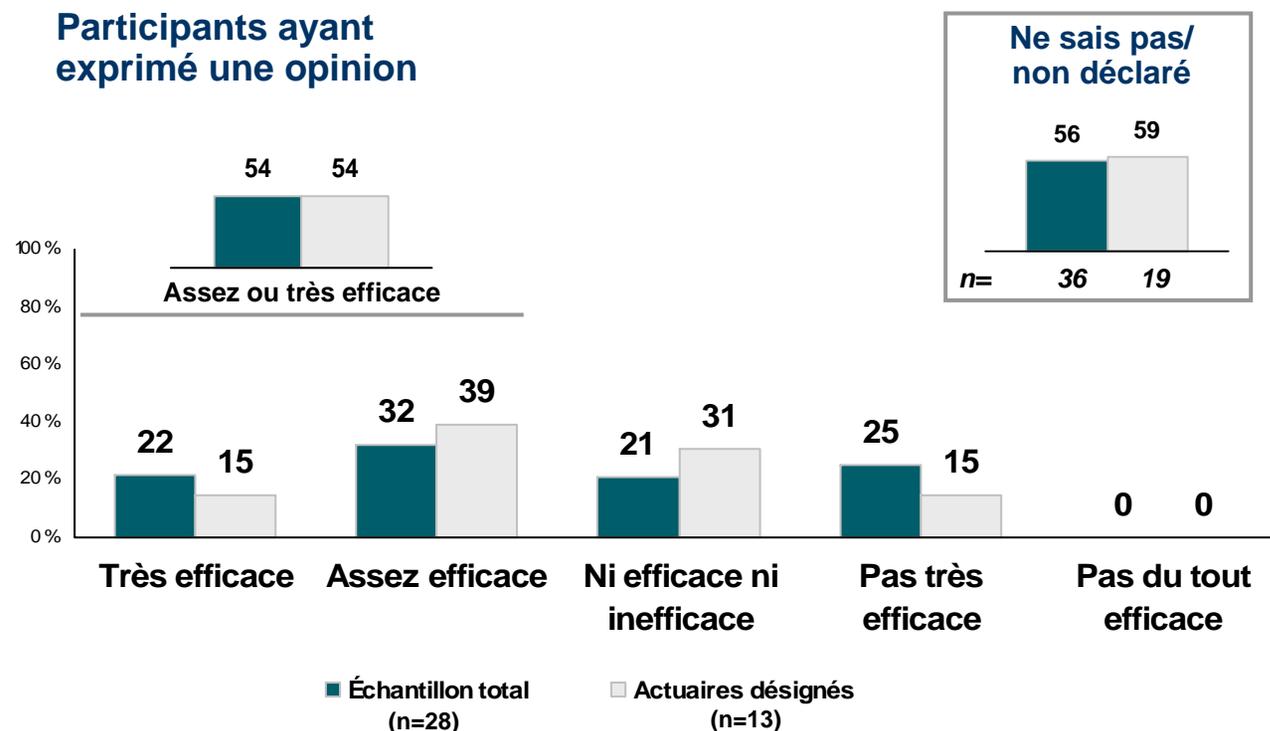
- ◆ On perçoit que le BSIF s'efforce d'élaborer des normes internationales, et certains estiment que l'organisme accomplit un bon travail à cet égard.
- ◆ La plupart des participants considèrent que le BSIF n'a pas été efficace pour ce qui était de communiquer avec l'industrie au sujet de ses efforts d'élaboration de normes et de principes internationaux en matière d'assurance.
- ◆ Il y a très peu de commentaires sur la qualité des consultations du BSIF auprès de l'industrie.

Q.36 Dans l'ensemble, dans quelle mesure estimez-vous que le BSIF représente bien les intérêts de l'industrie canadienne des assurances sur la scène internationale (p. ex. auprès de l'AICA et de l'AAI) en ce qui a trait aux questions actuarielles, faisant ainsi en sorte que les institutions financières canadiennes ne soient pas désavantagées par rapport à leurs concurrents étrangers?

Les impressions sur l'efficacité du BSIF à représenter l'industrie canadienne des assurances sur la scène internationale sont assez mitigées.

Perception de l'efficacité des efforts du BSIF pour ce qui est de représenter les intérêts de l'industrie canadienne des assurances sur la scène internationale

Participants ayant exprimé une opinion



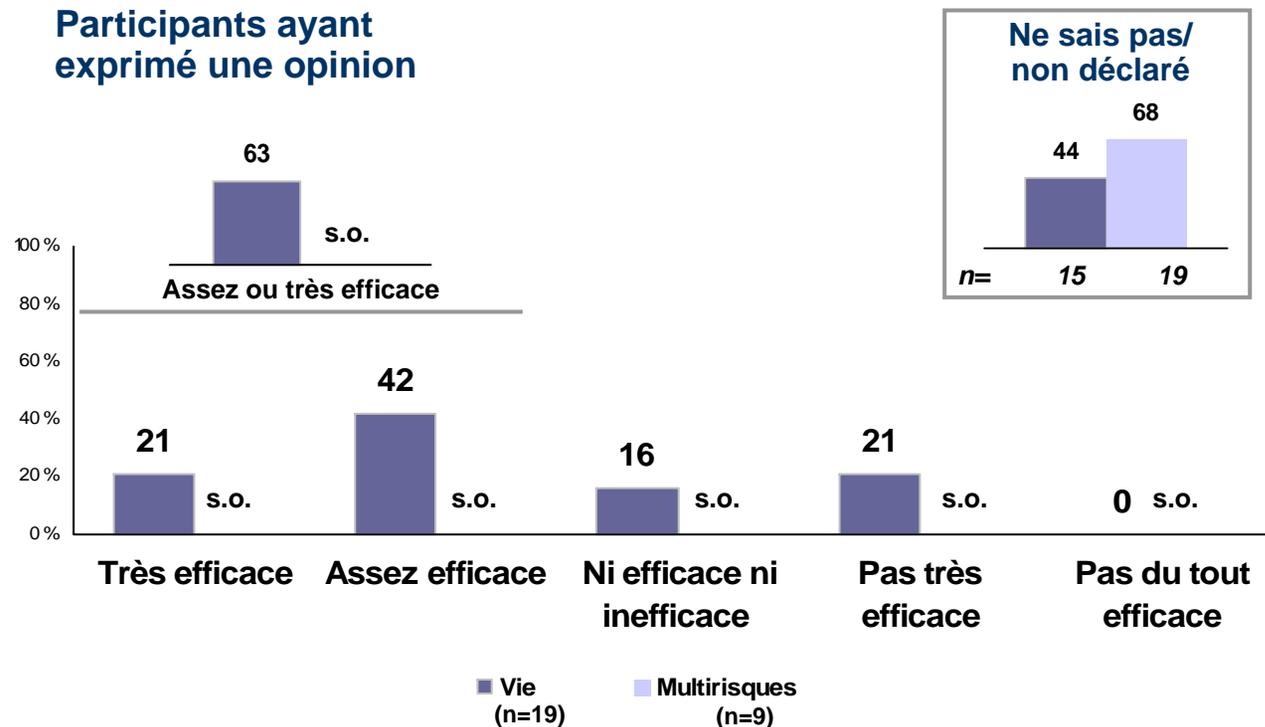
- ◆ Plus de la moitié (56 %) des participants n'ont pas exprimé d'opinion à ce sujet.
- ◆ Chez les participants ayant exprimé une opinion, un peu plus de la moitié (54 %) sont d'avis que les efforts de représentation du BSIF visant à représenter les intérêts de l'industrie canadienne des assurances sur la scène internationale sont efficaces (« assez efficace » ou « très efficace »).
- ◆ Toutefois, le quart (25 %) des participants estiment que le BSIF n'a pas été efficace à cet égard (« pas très efficace »).

Q.36 Dans l'ensemble, dans quelle mesure estimez-vous que le BSIF représente bien les intérêts de l'industrie canadienne des assurances sur la scène internationale (p. ex. auprès de l'AICA et de l'AAI) en ce qui a trait aux questions actuarielles, faisant ainsi en sorte que les institutions financières canadiennes ne soient pas désavantagées par rapport à leurs concurrents étrangers?

La faible taille des échantillons ne permet pas de procéder à une analyse des différences entre les participants du secteur Vie et ceux du secteur Multirisques.

Perception de l'efficacité des efforts du BSIF pour ce qui est de représenter les intérêts de l'industrie canadienne des assurances sur la scène internationale

Participants ayant exprimé une opinion



Q.36a Expliquez votre réponse à la [Q.36]. / Q36. Dans l'ensemble, dans quelle mesure estimez-vous que le BSIF représente bien les intérêts de l'industrie canadienne des assurances sur la scène internationale (p. ex. auprès de l'AICA et de l'AAI) en ce qui a trait aux questions actuarielles, faisant ainsi en sorte que les institutions financières canadiennes ne soient pas désavantagées par rapport à leurs concurrents étrangers?

Les commentaires au sujet des efforts que déploie le BSIF à l'échelle internationale afin d'influer sur les questions actuarielles sont positifs.

- ◆ Les participants qui ont donné une évaluation positive n'ont pas précisé les avantages ou les résultats positifs découlant de la participation du BSIF aux forums internationaux, mais ils ont salué les efforts du BSIF visant à faire valoir le point de vue du Canada.
- ◆ Cela dit, certains participants ont choisi de répondre à la présente question sur leur capacité à faire face à la concurrence étrangère en exprimant leurs frustrations au sujet des exigences en matière de capitalisation.

Partie IX – Risques et défis relatifs aux questions actuarielles

Q.37 Au cours des prochaines années, selon vous, quels seront les principaux défis auxquels devront faire face les sociétés d'assurances sur le plan des questions actuarielles?

L'adoption de normes internationales est considérée à elle seule comme étant le plus grand défi auquel devra faire face l'industrie des assurance sur le plan des questions actuarielles.

- ◆ Les participants tant du secteur Vie que du secteur Multirisques indiquent d'une seule voix que la transition vers des normes internationales, en particulier en ce qui a trait à la comptabilité, constituera à elle seule la plus grande difficulté qu'aura à affronter l'industrie.
 - On s'interroge sur la capacité des sociétés à constituer des provisions adéquates dans le contexte de ces nouvelles normes.
 - Les participants du secteur Multirisques mentionnent explicitement que les répercussions de l'adoption de la comptabilisation à la juste valeur sur leurs activités représentent un défi.
- ◆ La modélisation est également considérée comme étant un défi de taille. Certains trouvent préoccupante la complexité globale de la modélisation, et ils s'interrogent à savoir si l'industrie connaît exactement les faiblesses éventuelles des modèles utilisés.
 - Dans le cas des provisions, on rapporte souvent que la modélisation stochastique pose des difficultés particulières, dont :
 - la détermination de la validité des hypothèses qui sous-tendent le modèle stochastique;
 - la difficulté d'appliquer la modélisation à la résolution de certains calculs (p. ex., la mortalité), bien qu'on reconnaisse qu'elle est appropriée dans le cas d'autres calculs (p. ex., les fonds distincts);
 - le fait que ce type de modélisation place les grandes sociétés dans une situation avantageuse par rapport aux entreprises de petite taille, car celles-ci ne disposent pas de toutes les ressources financières et humaines nécessaires à son évaluation et à son application.
- ◆ Entre autres difficultés moins souvent citées, mentionnons :
 - un contexte de faibles taux d'intérêt;
 - la réalisation d'un risque catastrophique (p. ex., le terrorisme, une pandémie);
 - la complexité grandissante des produits d'assurance;
 - le nouveau cadre de solvabilité (Bâle, Phase II).

Q.38 Indiquez un ou deux secteurs de risque qui, à votre avis, devraient constituer une priorité pour le BSIF au cours des deux prochaines années en ce qui a trait aux questions actuarielles.

Plusieurs secteurs de risque ont été recensés.

- ◆ Voici les secteurs les plus souvent mentionnés :
 - la mise en œuvre des normes comptables internationales;
 - la comptabilisation à la juste valeur;
 - les pandémies;
 - la complexité de la modélisation actuarielle et la fiabilité des nouveaux modèles (y compris la modélisation stochastique).
- ◆ D'autres secteurs de risque ont été mentionnés, quoique à un moindre degré :
 - les taux de mortalité/la réduction de la mortalité;
 - le risque de taux d'intérêt;
 - les nouvelles garanties de fonds distincts;
 - la complexité grandissante des produits d'assurance.

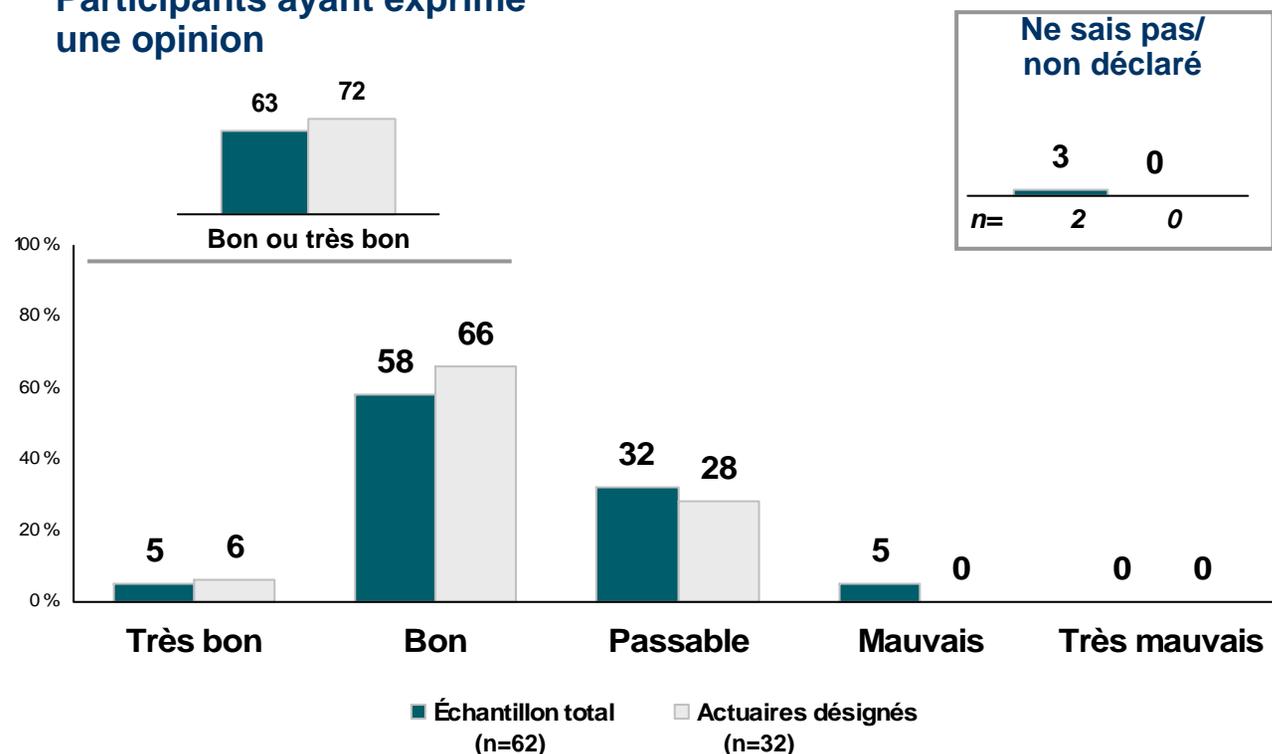
Partie X – Perceptions générales et recommandations à l'endroit du BSIF

Q.39 Tout compte fait, comment évaluez-vous dans l'ensemble le rendement du BSIF à titre d'organisme de réglementation sur le plan des questions actuarielles?

Les impressions sur le rendement global du BSIF à titre d'organisme de réglementation sont modérément positives.

Impressions sur le rendement global du BSIF

Participants ayant exprimé une opinion



- ◆ Six participants sur dix (63 %) accordent au BSIF une note positive pour son rendement global à titre d'organisme de réglementation sur le plan des questions actuarielles (« bon » ou « très bon »), et la majorité d'entre eux considèrent que son rendement est « bon » (58 %).
- ◆ Les AD sont marginalement* plus susceptibles que les CD/CSF/VE (72 % c. 48 %) d'avoir une impression favorable du rendement global du BSIF (« bon » ou « très bon »).
- ◆ Les CD/CSF/VE sont marginalement* plus susceptibles que les AD (14 % c. 0 %) de donner la note « mauvais » relativement à cette mesure.

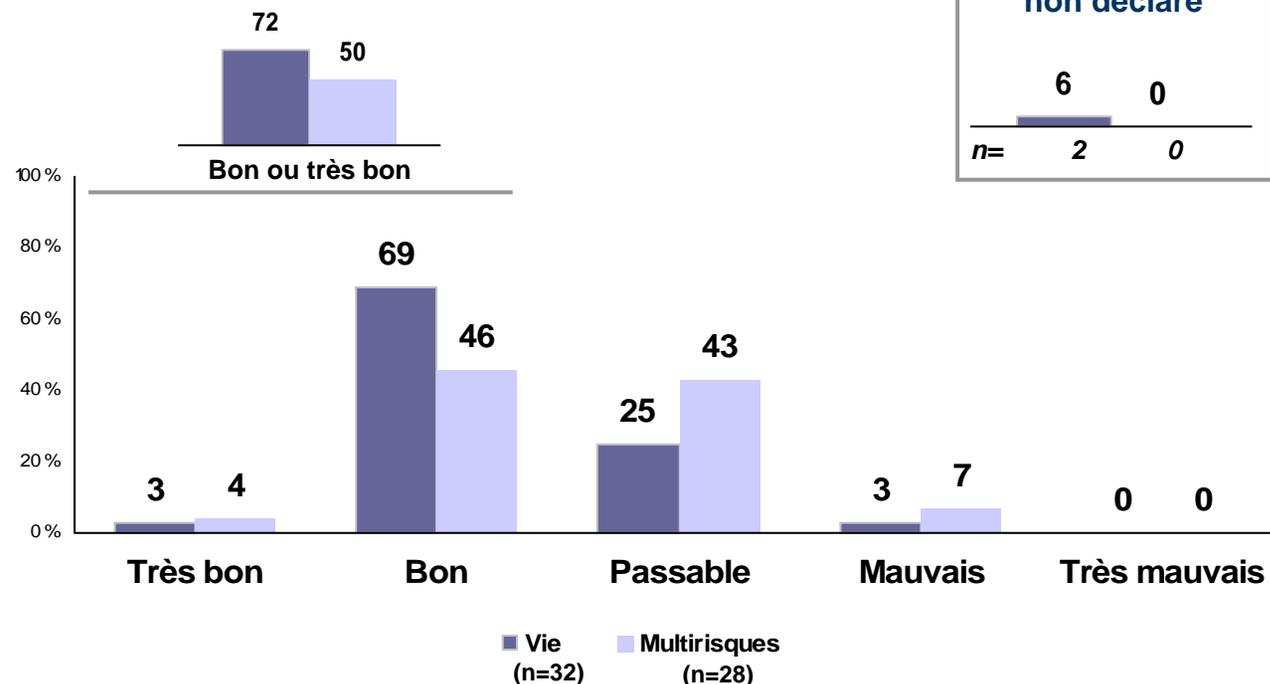
* Désigne une différence qui est significative à un niveau de confiance de 90 %.

Q.39 Tout compte fait, comment évaluez-vous dans l'ensemble le rendement du BSIF à titre d'organisme de réglementation sur le plan des questions actuarielles?

Les évaluations relatives au rendement global du BSIF sont marginalement* plus positives chez les participants du secteur Vie que chez ceux du secteur Multirisques.

Impressions sur le rendement global du BSIF

Participants ayant exprimé une opinion



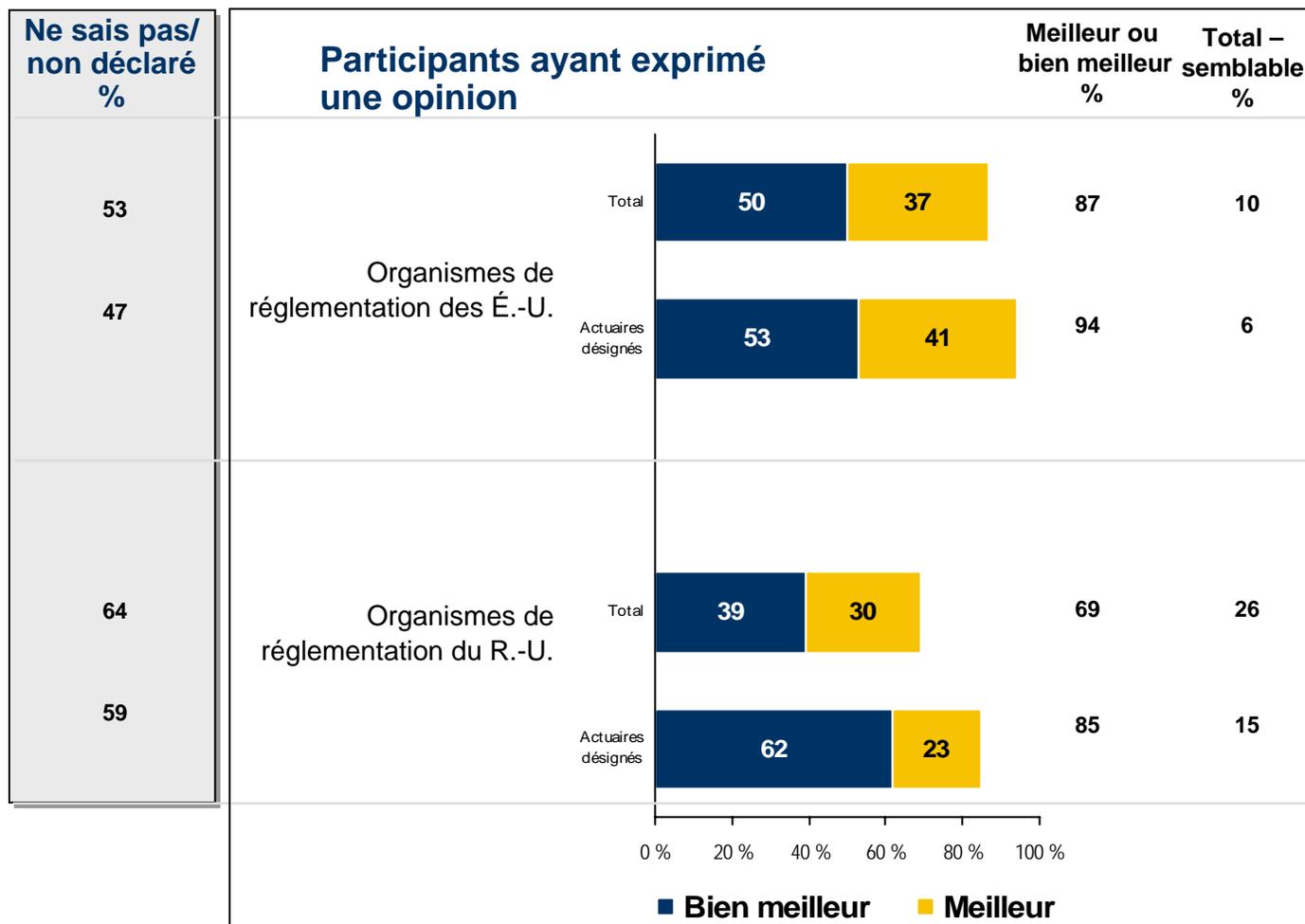
- ◆ Cette différence est en grande partie attribuable à la plus grande proportion de participants du secteur Vie qui ont attribué la note « bon » relativement à cette mesure (69 % et 46 %, respectivement).

* Désigne une différence qui est significative à un niveau de confiance de 90 %.

Q.40 Tout compte fait, comment comparez-vous dans l'ensemble le rendement du BSIF par rapport à celui des autres organismes de réglementation sur le plan des questions actuarielles?

On considère que le rendement du BSIF est supérieur à celui des autres organismes de réglementation.

Perception du rendement du BSIF par rapport à celui des autres organismes



- La majorité des participants n'ont pas d'opinion au sujet du rendement du BSIF par rapport à celui des organismes de réglementation des É.-U. (53 %) et du R.-U. (64 %).

- Les CD/CSF/VE sont marginalement* plus susceptibles que les AD (70 % c. 47 %) de déclarer ne pas avoir d'opinion à ce sujet.

- Chez les participants ayant exprimé une opinion, la forte majorité (87 %) estime que le rendement du BSIF est supérieur à celui des organismes des É.-U. (« meilleur » ou « bien meilleur »). La moitié (50 %) des participants considère que le rendement du BSIF est « bien meilleur » que celui des organismes de réglementation américains.

- Les évaluations sont légèrement plus faibles dans le cas de la comparaison avec les organismes de réglementation du R.-U. : plus des deux tiers (69 %) affirment que le rendement du BSIF est supérieur (« meilleur » ou « bien meilleur »).

* Désigne une différence qui est significative à un niveau de confiance de 90 %.

Q.40 Tout compte fait, comment comparez-vous dans l'ensemble le rendement du BSIF par rapport à celui des autres organismes de réglementation sur le plan des questions actuarielles?

Détail des réponses à la Q.40

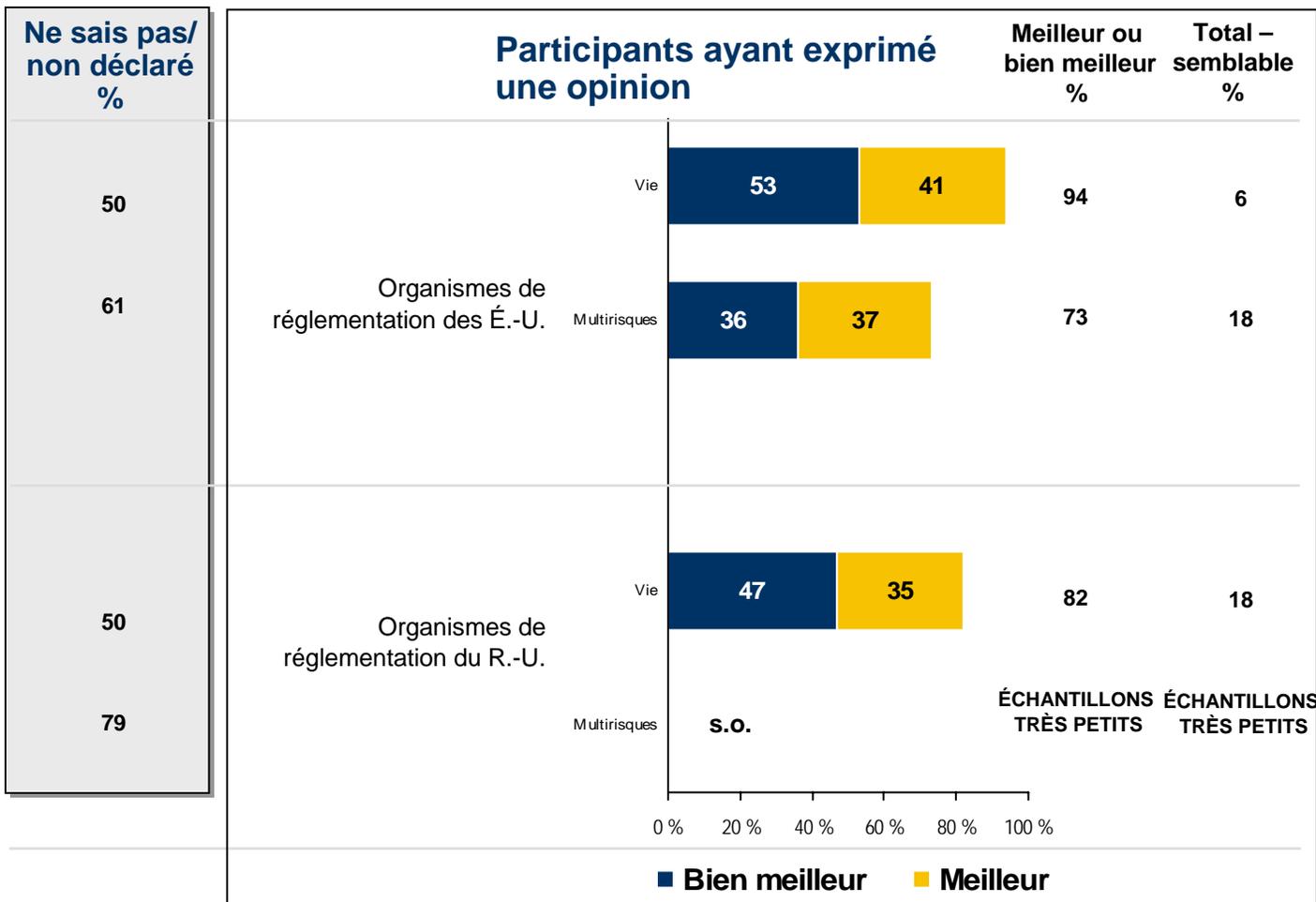
Participants ayant exprimé une opinion (sont exclues les réponses « ne sais pas » et les réponses non déclarées)

	MEILLEUR OU BIEN MEILLEUR %		Bien meilleur %		Meilleur %		Semblable %		Pire %		Bien pire %		Nombre de participants ayant exprimé une opinion (n)	
	Total	Actuaires désignés	Total	Actuaires désignés	Total	Actuaires désignés	Total	Actuaires désignés	Total	Actuaires désignés	Total	Actuaires désignés		
	Organismes de réglementation des É.-U.	87	94	50	53	37	41	10	6	3	-	-	-	30
Organismes de réglementation du R.-U.	69	85	39	62	30	23	26	15	4	-	-	-	23	13

Q.40 Tout compte fait, comment comparez-vous dans l'ensemble le rendement du BSIF par rapport à celui des autres organismes de réglementation sur le plan des questions actuarielles?

Il n'existe pas de différence de perception significative entre les participants du secteur Vie et ceux du secteur Multirisques en ce qui concerne le rendement du BSIF par rapport à celui des organismes de réglementation des É.-U.

Perception du rendement du BSIF par rapport à celui des autres organismes



- ◆ Les participants du secteur Multirisques sont significativement plus susceptibles que ceux du secteur Vie (79 % c. 50 %) de déclarer ne pas avoir d'opinion sur le rendement du BSIF par rapport à celui des organismes de réglementation du R.-U.
- ◆ En ce qui concerne les organismes de réglementation du R.-U., la faible taille des échantillons ne permet pas de procéder à une analyse plus poussée.
- ◆ Le faible nombre de participants des secteurs Vie et Multirisques ayant répondu aux questions comparatives et le manque de cohérence entre les raisons fournies ne permettent pas de donner un aperçu des motifs justifiant les notes attribuées.

Q.40 Tout compte fait, comment comparez-vous dans l'ensemble le rendement du BSIF par rapport à celui des autres organismes de réglementation sur le plan des questions actuarielles?

Détail des réponses à la Q.40 selon les secteurs Vie et Multirisques

Participants ayant exprimé une opinion (sont exclues les réponses « ne sais pas » et les réponses non déclarées)

	MEILLEUR OU BIEN MEILLEUR %		Bien meilleur %		Meilleur %		Semblable %		Pire %		Bien pire %		Nombre de participants ayant exprimé une opinion (n)	
	Vie	Multi-risques	Vie	Multi-risques	Vie	Multi-risques	Vie	Multi-risques	Vie	Multi-risques	Vie	Multi-risques		
	Organismes de réglementation des É.-U.	94	73	53	36	41	37	6	18	-	9	-	-	17
Organismes de réglementation du R.-U.	82	Échantillon très petit	47	Échantillon très petit	35	Échantillon très petit	18	Échantillon très petit	-	Échantillon très petit	-	Échantillon très petit	17	6

Q.41 Si vous aviez un conseil à donner au BSIF relativement à son rôle d'organisme de réglementation et d'autorité de contrôle des sociétés d'assurances sur le plan des questions actuarielles, quel serait-il?

Les conseils en matière d'actuariat à l'endroit du BSIF portent principalement sur une augmentation du personnel et de l'expérience de celui-ci.

- ◆ Voici un échantillon des points qu'ont soulevés les participants lorsqu'on leur a demandé de formuler un conseil au BSIF en matière d'actuariat.
 - Points relatifs au personnel
 - Une préoccupation que les participants ont exprimée à plusieurs reprises lors du processus de consultation est que le BSIF a besoin de plus de spécialistes en actuariat (de tous les niveaux) afin d'être en mesure de traiter efficacement les questions actuarielles.
 - En outre, les participants font remarquer que l'embauche de cadres supérieurs de haut niveau augmenterait la force du BSIF et renforcerait sa crédibilité à titre d'organisme de réglementation.
 - Par exemple, la récente embauche par le BSIF d'un spécialiste chevronné au sein des services actuariels du secteur des assurances multirisques a été très bien perçue, car l'expérience de l'industrie que celui-ci a acquise auparavant rehausse la crédibilité de cette division.
 - Certains participants laissent entendre qu'une plus grande expérience et une meilleure connaissance de l'industrie et des enjeux actuariels de la part du personnel de niveau débutant et intermédiaire permettraient à ces derniers de mieux s'acquitter de leurs responsabilités dans un contexte où le marché des assurances est sans cesse plus complexe.
 - Enfin, certains font observer que, vu que leur gestionnaire des relations n'a pas qualité d'actuaire, il pourrait ne pas posséder les connaissances requises pour communiquer les enjeux de nature actuarielle entre les entreprises et le personnel des services actuariels du BSIF.

Q.41 Si vous aviez un conseil à donner au BSIF relativement à son rôle d'organisme de réglementation et d'autorité de contrôle des sociétés d'assurances sur le plan des questions actuarielles, quel serait-il?

Les participants recommandent également au BSIF de continuer de convier la collectivité des assureurs à prendre part aux questions d'ordre général, et de leur fournir plus de rétroaction sur les rapports réglementaires.

– Communications

- Un certain nombre de participants estiment qu'il est important pour le BSIF de consulter la collectivité des actuaires au sujet des questions générales touchant l'industrie.
 - Rapports constants avec l'ICA
- De plus, sur un plan plus pragmatique, certains laissent entendre que le BSIF doit solliciter plus souvent l'avis des actuaires désignés afin de :
 - de mettre au clair les questions éventuelles concernant des rapports réglementaires particuliers;
 - mieux comprendre les problèmes auxquels font face les actuaires désignés et les méthodes qu'ils utilisent, et de diffuser cette information auprès de l'industrie à titre de données de référence et de scénarios sectoriels.

– Rétroaction

- Les sociétés d'assurances et leur actuaire désigné souhaitent obtenir des commentaires constructifs qui leur permettront de mieux comprendre les attentes du BSIF, afin d'en tenir compte dans leurs rapports réglementaires.
- Entre autres exemples de type de commentaires, mentionnons ceux portant sur :
 - les moyens de clarifier et d'améliorer les rapports afin de répondre aux préoccupations du BSIF et de mieux satisfaire à ses attentes;
 - les approches/pratiques/hypothèses auxquelles les actuaires ont recours dans l'industrie (p. ex., les hypothèses qui sous-tendent les rapports sur l'EDSC).

– Réduction du double emploi

- À la suite de l'introduction de l'examen par les pairs et de la nouvelle note d'orientation NOV-43, on considère que les exigences en matière de rapport font maintenant double emploi et qu'elles devraient faire l'objet d'une rationalisation.



The Strategic Counsel



| OSFI |
| BSIF |

Consultation de 2006 du BSIF
sur les questions actuarielles

Guide d'entrevue

Table des matières

Partie 1	Contexte et connaissance
Partie 2	Visibilité et communications du BSIF
Partie 3	Impressions générales sur le BSIF
Partie 4	Efficacité du BSIF dans des domaines particuliers
Partie 5	Lignes directrices et instructions de nature actuarielle
Partie 6	Relations auprès de l'ICA
Partie 7	Activités du BSIF sur la scène internationale
Partie 8	Conclusion

Introduction

Le BSIF a retenu les services de la firme The Strategic Counsel pour réaliser le présent sondage auprès des cadres de haut niveau de l'industrie des assurances, à savoir les cadres supérieurs des sociétés d'assurances, les actuaires-conseils et les vérificateurs externes.

Depuis 1998, le BSIF commande des consultations auprès des cadres supérieurs du milieu des finances et leurs conseillers professionnels afin de connaître leur appréciation de son efficacité à titre d'organisme de réglementation. Par souci de responsabilisation envers les parties intéressées et pour accroître son efficacité, le BSIF tient à savoir jusqu'à quel point il atteint ses objectifs stratégiques. Voilà pourquoi nous vous demandons de participer à cette recherche.

Le sondage vise à évaluer votre appréciation de l'efficacité du BSIF pour ce qui est d'examiner les pratiques et les méthodes actuarielles des sociétés d'assurances et les questions connexes. Il vise à recueillir votre opinion sur la prestation globale du BSIF quant aux questions actuarielles, ainsi que votre point de vue sur :

- l'examen qu'effectue le BSIF au sujet du rapport de l'actuaire désigné et du rapport sur l'examen dynamique de suffisance du capital;
- les examens externes par les pairs;
- la qualité des directives et des règles de nature actuarielle que publie le BSIF;
- la communication relative aux questions actuarielles.

Étant donné que le sondage ne traite que des questions actuarielles et non de celles touchant les fonds propres, les questions se rattachant au MPRCE et au TCM en sont exclues.

Soyez assuré qu'en sa qualité de tiers indépendant, The Strategic Counsel protégera la confidentialité de vos observations. Le BSIF ne saura pas qui a été interviewé ni ne connaîtra le point de vue propre à chaque entreprise.

Comme cela se fait couramment dans l'industrie, The Strategic Counsel a établi des procédures de communication et d'utilisation sécuritaires afin de préserver la confidentialité des réponses en tout temps.

The Strategic Counsel remettra au BSIF un rapport complet regroupant les constatations émanant du présent sondage, rapport qui sera affiché dans le site Web du BSIF.

Partie 1 – Contexte et connaissance

1. À quelle fréquence communiquez-vous (p. ex. rencontres, correspondance par courriel, entretiens téléphoniques) avec le BSIF au sujet de questions actuarielles?

- Une fois par mois ou plus souvent
- À intervalles de quelques mois
- Deux ou trois fois par année
- Environ une fois par année
- Rarement ou jamais

2. De façon générale, comment évaluez-vous votre connaissance des activités du BSIF portant sur les questions actuarielles propres aux sociétés d'assurances?

Très faible 1	Faible 2	Moyenne 3	Bonne 4	Très bonne 5
<input type="checkbox"/>				

Partie 2 – Visibilité et communications du BSIF

3. Dans l'ensemble, que pensez-vous de la visibilité du BSIF auprès de la collectivité des assureurs en ce qui a trait aux questions actuarielles?

Beaucoup trop faible 1	Trop faible 2	À peu près adéquate 3	Trop élevée 4	Beaucoup trop élevée 5	Je ne sais pas 9
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3a. Expliquez votre réponse.

4. Au cours des dernières années, dans quelle mesure le BSIF a-t-il contribué à vous sensibiliser davantage aux questions et aux pratiques actuarielles en général?

Pas du tout 1	Un peu 2	De façon modérée 3	Beaucoup 4
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

5. Tout compte fait, comment évaluez-vous dans l'ensemble la qualité des communications de nature actuarielle du BSIF auprès de l'industrie des assurances?

Très mauvaise 1	Mauvaise 2	Moyenne 3	Bonne 4	Très bonne 5	Je ne sais pas 9
<input type="checkbox"/>					

6. Que pourrait faire le BSIF pour améliorer ses communications de nature actuarielle auprès de l'industrie des assurances?

7. À quelle fréquence consultez-vous le site Web du BSIF au sujet de questions actuarielles?

- Une fois par semaine ou plus
- Plusieurs fois par mois
- À intervalles de quelques mois
- Quelques fois par année
- Jamais

8. Veuillez évaluer la convivialité du site Web du BSIF en ce qui a trait aux questions actuarielles.

Très faible 1	Faible 2	Moyenne 3	Bonne 4	Très bonne 5
<input type="checkbox"/>				

9. Y a-t-il des documents de nature actuarielle que vous aimeriez voir figurer dans le site Web du BSIF?

Partie 3 – Impressions générales sur le BSIF

10. Indiquez une ou deux activités clés de nature actuarielle dont le BSIF s'acquitte bien, selon vous, à titre d'organisme de réglementation et d'autorité de contrôle des sociétés d'assurances?

11. Indiquez une ou deux activités clés de nature actuarielle que le BSIF doit améliorer, selon vous, à titre d'organisme de réglementation et d'autorité de contrôle des sociétés d'assurances?

12. Dans quelle mesure estimez-vous que le BSIF est efficace pour ce qui est de recenser les problèmes actuels et éventuels portant sur les questions actuarielles propres aux sociétés d'assurances?

Très inefficace	Assez inefficace	Ni efficace ni inefficace	Assez efficace	Très efficace	Je ne sais pas
1	2	3	4	5	9
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

13. Veuillez évaluer dans quelle mesure le BSIF a fait preuve de proactivité, ces dernières années, pour traiter les enjeux liés aux questions actuarielles propres aux sociétés d'assurances.

N'a pas du tout fait preuve de proactivité 1	N'a pas fait preuve de proactivité 2	N'a ni fait preuve de proactivité ni n'est resté passif 3	A fait preuve d'assez de proactivité 4	A fait preuve de beaucoup de proactivité 5	Je ne sais pas 9
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

14. D'après ce que vous savez ou avez entendu, comment qualifieriez-vous le traitement que le BSIF accorde aux sociétés d'assurances lorsqu'il détecte des problèmes d'ordre réglementaire?

Trop indulgent 1	À peu près adéquat 2	Trop sévère 3	Je ne sais pas 9
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

15. Dans l'ensemble, y a-t-il eu des changements au cours des deux dernières années quant à la quantité de travail que votre société (ou les sociétés auxquelles vous fournissez des services professionnels) doit accomplir afin de répondre aux exigences réglementaires du BSIF en matière d'actuariat?

La quantité de travail a beaucoup diminué 1	Elle a diminué de façon modérée 2	Elle est restée à peu près la même 3	Elle a augmenté de façon modérée 4	Elle a beaucoup augmenté 5	Je ne sais pas 9
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

15a. Expliquez votre réponse [sauf si vous avez répondu « Elle est restée à peu près la même » ou « Je ne sais pas »].

16. La portée des vérifications actuarielles qu'a effectuées le BSIF était-elle suffisamment grande pour lui permettre d'évaluer la qualité et l'efficacité des pratiques et des méthodes actuarielles de votre société (ou des sociétés auxquelles vous fournissez des services professionnels)?

Portée tout à fait insuffisante		Portée à peu près adéquate		Portée trop excessive	Je ne sais pas
1	2	3	4	5	9
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

16a. Expliquez votre réponse.

17. Pour ce qui est du matériel que le BSIF avait demandé à votre société (ou aux sociétés auxquelles vous fournissez des services professionnels) de lui fournir avant une vérification, dans quelle mesure était-il pertinent à l'égard de ses vérifications actuarielles?

Pas du tout pertinent	Quelque peu pertinent	Pertinent	Très pertinent	Je ne sais pas
1	2	3	4	9
<input type="checkbox"/>				

18. À votre avis, dans quelle mesure les vérifications actuarielles du BSIF contribuent-elles à l'amélioration de la gestion de votre société (ou des sociétés auxquelles vous fournissez des services professionnels)?

Tout à fait inefficaces	Inefficaces	Ni efficaces ni inefficaces	Efficaces	Très efficaces	Je ne sais pas
1	2	3	4	5	9
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

18a. Expliquez votre réponse.

Partie 4 – Efficacité du BSIF dans des domaines particuliers

19. **Connaissances** – Comment évaluez-vous le niveau de connaissances des employés du BSIF sur les questions actuarielles liées aux domaines suivants?

	Très faible 1	Faible 2	Moyen 3	Bon 4	Très bon 5	Sans objet 8	Je ne sais pas 9
Lois, lignes directrices et politiques de réglementation du BSIF	<input type="checkbox"/>						
Normes de pratique canadiennes de l'ICA	<input type="checkbox"/>						
Gestion de l'actif et du passif	<input type="checkbox"/>						
Marché des assurances	<input type="checkbox"/>						
Savoir-faire technique en actuariat	<input type="checkbox"/>						
Marché de la réassurance	<input type="checkbox"/>						
Approbation du modèle des fonds distincts	<input type="checkbox"/>						
Compte des contrats avec participation	<input type="checkbox"/>						

20. Pour ce qui est des connaissances des employés du BSIF au sujet des domaines propres à l'actuariat, que devrait-on améliorer sans délai à votre avis?

21. **Approche réglementaire** – En ce qui a trait aux questions actuarielles, comment évaluez-vous le BSIF en fonction des énoncés suivants?

	Très mauvais 1	Mauvais 2	Moyen 3	Bon 4	Très bon 5	Je ne sais pas 9
La mesure dans laquelle le BSIF trouve le juste milieu entre assurer une réglementation prudente et efficace, et ne pas entraver indûment la concurrence.	<input type="checkbox"/>					

Expliquez votre réponse [pour ceux ayant attribué une note de 2 ou moins].

La mesure dans laquelle le BSIF s'attache aux questions importantes.	<input type="checkbox"/>					
---	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

Expliquez votre réponse [pour ceux ayant attribué une note de 2 ou moins].

L'uniformité avec laquelle le BSIF traite les différentes sociétés d'assurances.	<input type="checkbox"/>					
---	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

Expliquez votre réponse [pour ceux ayant attribué une note de 2 ou moins].

La mesure dans laquelle le BSIF a recours à une démarche fondée sur la confiance.	<input type="checkbox"/>					
--	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

Expliquez votre réponse [pour ceux ayant attribué une note de 2 ou moins].

22. **Communication générale** – En ce qui a trait aux questions actuarielles, comment évaluez-vous le BSIF en fonction des questions de communication suivantes?

	Très mauvais 1	Mauvais 2	Moyen 3	Bon 4	Très bon 5	Je ne sais pas 9
Discussions auprès des sociétés au sujet des questions préoccupantes, et ce, avant que le BSIF en arrive à une conclusion.	<input type="checkbox"/>					
La raison d'être des recommandations et des décisions du BSIF est claire et compréhensible.	<input type="checkbox"/>					
La clarté des lettres de recommandations et/ou de la correspondance écrite dans lesquelles le BSIF décrit les questions préoccupantes.	<input type="checkbox"/>					
La présentation en temps opportun des lettres de recommandations et/ou de la correspondance écrite dans lesquelles le BSIF décrit les questions préoccupantes.	<input type="checkbox"/>					

23. Que pourrait faire le BSIF pour améliorer la qualité des lettres de recommandations et/ou de la correspondance écrite portant sur les questions actuarielles?

24. **Utilité de la rétroaction dans certains domaines** – Comment évaluez-vous l'utilité de la rétroaction que le BSIF donne à votre société (ou aux sociétés auxquelles vous fournissez des services professionnels) relativement aux rapports suivants :

	Très faible 1	Faible 2	Moyenne 3	Grande 4	Très grande 5	Je ne sais pas 9
Rapport de l'actuaire désigné	<input type="checkbox"/>					
Rapport sur l'examen dynamique de suffisance du capital	<input type="checkbox"/>					
Rapport d'examen externe par les pairs	<input type="checkbox"/>					

25. Quels sont les domaines particuliers au sujet desquels vous aimeriez que le BSIF donne plus de rétroaction à votre société (ou aux sociétés auxquelles vous fournissez des services professionnels)?

26. **Regard sur l'avenir** – Comment évaluez-vous le BSIF pour ce qui est de son :

	Très mauvais 1	Mauvais 2	Moyen 3	Bon 4	Très bon 5	Je ne sais pas 9
efficacité à recenser les nouvelles tendances en matière d'actuariat?	<input type="checkbox"/>					
état de préparation face aux questions actuarielles qu'il devra traiter à l'avenir?	<input type="checkbox"/>					

Partie 5 – Lignes directrices et instructions de nature actuarielle

27. Lorsqu'il y a lieu, le BSIF publie des lignes directrices et des instructions de nature actuarielle, désignées collectivement sous le nom de directives. Comment évaluez-vous la qualité des directives (p. ex. Note à l'actuaire désigné; Billets de cession interne pour les sociétés d'assurance-vie – E12; Rôle de l'actuaire indépendant – E14; Actuaire désigné : Dispositions législatives, qualifications et examen par les pairs – E15; Divulgarion des sources de bénéfices – D9), quant à la capacité du BSIF à :

	Très mauvaise qualité	Mauvaise qualité	Qualité moyenne	Bonne qualité	Très bonne qualité	Je ne sais pas
	1	2	3	4	5	9
a) réagir en temps opportun si l'industrie laisse entendre que les directives du BSIF sont dépassées ou si la situation du marché des assurances indique qu'un changement s'impose?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b) consulter l'industrie sur l'élaboration des directives, et à justifier leur bien-fondé?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c) mettre au point des directives claires et compréhensibles?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d) élaborer des directives qui permettent de trouver le juste milieu entre assurer une réglementation prudente et efficace, et ne pas entraver indûment la concurrence?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

28. À votre avis, dans quels domaines précis serait-il utile que le BSIF émette des lignes directrices et des instructions de nature actuarielle ou qu'il rende celles qui sont en vigueur plus claires?

29. Dans l'ensemble, dans quelle mesure estimez-vous que les directives du BSIF sont utiles à l'industrie des assurances pour ce qui est de préciser les attentes de l'organisme de réglementation au sujet des questions actuarielles?

Très peu utiles 1	Peu utiles 2	Passablement utiles 3	Utiles 4	Très utiles 5	Je ne sais pas 9
<input type="checkbox"/>					

30. Tout compte fait, comment comparez-vous dans l'ensemble l'utilité des directives du BSIF en matière d'actuariat par rapport à l'utilité des directives que publient les organismes de réglementation d'autres pays?

	Utilité beaucoup moindre 1	Utilité moindre 2	Semblable 3	Plus grande utilité 4	Bien plus grande utilité 5	Je ne sais pas 9
<i>Organismes de réglementation des États-Unis</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Organismes de réglementation du Royaume-Uni</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Partie 6 – Relations auprès de l'ICA

31. À votre avis, dans quelle mesure le BSIF s'est-il montré disposé à prêter attention et à réagir aux questions lui ayant été soumises par l'ICA¹?

S'est montré très indifférent	S'est montré assez indifférent	Ne s'est montré ni disposé ni indifférent	S'est montré assez disposé	S'est montré très disposé	Je ne sais pas
1	2	3	4	5	9
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

31a. Expliquez votre réponse.

32. Selon vous, dans quelle mesure le BSIF a-t-il été efficace pour ce qui était d'influer sur l'ICA lorsqu'il (le BSIF) estimait que des changements relatifs aux pratiques actuarielles s'imposaient?

Très inefficace	Assez inefficace	Ni efficace ni inefficace	Assez efficace	Très efficace	Je ne sais pas
1	2	3	4	5	9
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

32a. Expliquez votre réponse.

¹ Institut canadien des actuaires (ICA)

33. À votre avis, dans quelle mesure l'influence du BSIF sur l'ICA a-t-elle contribué à l'amélioration de la qualité des pratiques actuarielles ces dernières années?

Pas du tout 1	Un peu 2	De façon modérée 3	Beaucoup 4	Je ne sais pas 9
<input type="checkbox"/>				

33a. Expliquez votre réponse.

Partie 7 – Activités du BSIF sur la scène internationale

34. Selon vous, dans quelle mesure les rapports du BSIF avec les organismes de réglementation d'autres pays sont-ils efficaces sur le plan des questions actuarielles?

	Pas du tout efficaces 1	2	3	4	Très efficaces 5	Je ne sais pas 9
<i>Organismes de réglementation des États-Unis</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Organismes de réglementation du Royaume-Uni</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

34a. Expliquez votre réponse [pour ceux ayant attribué une note de 2 ou moins].

35. Dans quelle mesure le BSIF s'est-il montré efficace pour ce qui était de consulter l'industrie des assurances et de communiquer avec celle-ci lorsqu'il s'est agi, par le biais de l'AICA² et de l'AAI³, d'élaborer des normes et des principes actuariels internationaux en matière d'assurance?

Pas du tout efficace					Très efficace	Je ne sais pas
1	2	3	4	5	9	
<input type="checkbox"/>						

35a. Expliquez votre réponse.

36. Dans l'ensemble, dans quelle mesure estimez-vous que le BSIF représente bien les intérêts de l'industrie canadienne des assurances sur la scène internationale (p. ex. auprès de l'AICA et de l'AAI) en ce qui a trait aux questions actuarielles, faisant ainsi en sorte que les institutions financières canadiennes ne soient pas désavantagées par rapport à leurs concurrents étrangers?

Pas du tout efficace					Très efficace	Je ne sais pas
1	2	3	4	5	9	
<input type="checkbox"/>						

36a. Expliquez votre réponse.

² Association internationale des contrôleurs d'assurance (AICA)

³ Association actuarielle internationale (AAI)

Partie 8 – Conclusion

37. Au cours des prochaines années, selon vous, quels seront les principaux défis auxquels devront faire face les sociétés d'assurances sur le plan des questions actuarielles?

38. Indiquez un ou deux secteurs de risque qui, à votre avis, devraient constituer une priorité pour le BSIF au cours des deux prochaines années, en ce qui a trait aux questions actuarielles?

39. **Efficacité globale** – Tout compte fait, comment évaluez-vous dans l'ensemble la prestation du BSIF à titre d'organisme de réglementation, sur le plan des questions actuarielles?

Très mauvaise 1	Mauvaise 2	Passable 3	Bonne 4	Très bonne 5
<input type="checkbox"/>				

40. Tout compte fait, comment comparez-vous dans l'ensemble la prestation du BSIF par rapport à celle des autres organismes de réglementation, sur le plan des questions actuarielles?

	Bien pire 1	Pire 2	Semblable 3	Meilleure 4	Bien meilleure 5	Je ne sais pas 9
<i>Organismes de réglementation des États-Unis</i>	<input type="checkbox"/>					
<i>Organismes de réglementation du Royaume-Uni</i>	<input type="checkbox"/>					

40a. Expliquez votre réponse [pour ceux ayant attribué une note de 2 ou moins].

41. Quel conseil aimeriez-vous donner au BSIF relativement à son rôle d'organisme de réglementation et d'autorité de contrôle des sociétés d'assurances, sur le plan des questions actuarielles?

À l'usage de l'intervieweur

Type d'entreprise/statut juridique de l'entreprise :

(Vous n'avez pas à remplir le tableau ci-dessous si la personne interviewée est un actuaire-conseil en assurance-vie, un vérificateur externe, un membre de la direction de l'ICA ou le président d'un comité consultatif actuariel. Voir ci-après.)

	Type		Statut juridique		
	Assurance en première ligne	Réassurance	Entreprise canadienne	Filiale étrangère	Succursale
Assurance-vie ⁴					
Assurances multirisques					

Taille de l'assureur :

- Grande
- Autre

Personne interrogée :

- Actuaire désigné :
 - interne
 - externe
- Chef de la direction
- Chef des services financiers
- Actuaire-conseil (en assurance-vie seulement)
- Vérificateur externe :
 - assurance-vie
 - assurances multirisques
- Autre (c.-à-d. un membre de la direction de l'ICA ou le président d'un comité consultatif actuariel)

⁴ Y compris les sociétés de secours mutuels.